

Chanoine Louis KERBIRIOU

docteur ès lettres

Préface du chanoine Hervé Queinnec

**Dom Michel
Le Nobletz
sera-t-il
béatifié ?**



Paroisse Saint-Mathieu en Pays d'Iroise

Édition numérique 2026

Dom Michel Le Nobletz
sera-t-il béatifié ?

Chanoine Louis KERBIRIOU
docteur ès lettres

Dom Michel Le Nobletz

sera-t-il béatifié ?

Texte édité, préfacé et annoté par
HERVÉ QUEINNEC

Paroisse Saint-Mathieu en Pays d'Iroise

Édition numérique– 2026

Couverture : Marguerite Chabay, *Vénérable Michel Le Nobletz*, image-prière, 1949 (extrait).

Conception, mise en page et maquette © Postulation de Dom Michel Le Nobletz

Édition numérique :

© Paroisse Saint-Mathieu en Pays d'Iroise, 2026

Première édition imprimée :

© Paroisse Saint-Mathieu en Pays d'Iroise, 2023

Cette édition numérique intègre les corrections et précisions figurant dans l'erratum de 2023.

ISBN (édition numérique) : 978-2-9571717-7-4

Tous droits réservés.

Présentation

C'est le vendredi 19 août 1949 que parut dans l'hebdomadaire *Le Courrier du Léon et du Tréguier* (et le lendemain, dans *Le Progrès de Cornouaille*), le premier des 23 articles du chanoine Louis Kerbiriou (1885-1961) sur le thème : « Dom Michel sera-t-il béatifié ? ». Pendant six mois, jusqu'en janvier 1950, l'historien léonard expliquera qui était Dom Michel Le Nobletz (1577-1652), quelles furent son action missionnaire et sa contribution au renouveau chrétien des diocèses bas-bretons de la première moitié du XVII^e siècle, comment se manifestait sa sainteté – ce que la procédure de béatification appelle l'héroïcité* des vertus théologales et cardinales –, quels étaient les principaux traits de sa spiritualité.

Cette série d'articles se terminait le vendredi 27 janvier 1950 par divers témoignages des contemporains de Dom Michel. Il semble que le chanoine Kerbiriou avait prévu plusieurs articles sur ces « témoignages », puisque celui du 27 janvier s'achevait sur les mots « *À suivre* ». Mais il n'y eut pas de suite. La santé du chanoine Kerbiriou était précaire, et il est probable qu'il dut interrompre son travail pendant quelques semaines, et qu'il n'eut pas le temps ou la possibilité de le reprendre ensuite.

Il publiera encore quelques articles sur Dom Michel : « En Basse-Bretagne au XVII^e siècle avec Michel Le Nobletz », dans la *Nouvelle Revue de Bretagne* (1952), et « Un modèle de prêtre séculier : le vénérable Michel Le Nobletz », dans la revue *Prêtres diocésains* (janvier 1954) ; ou encore sur « Le Père Julien Maunoir », une série de

* Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire en fin d'ouvrage.

sept articles dans *Le Courrier du Léon et du Tréguier* d'avril-mai 1951, à l'occasion de la béatification du *Tad mad* (le bon Père) comme ses contemporains l'appelaient ; et sur « Les relations interceltiques d'après les noms de Saints », dans la *Nouvelle Revue de Bretagne*, en 1953. Et il préfacera la petite brochure illustrée de son ami Alexandre Cozian, *Vie du Vénérable dom Michel Le Nobletz, apôtre de la Basse-Bretagne* (1952), et ses ouvrages sur *Le Finistère marial*, tome 1, *Léon et Trégor* (1954) et *Lourdes* (1954). Mais ce sont là ses derniers écrits, à l'exception de quelques notices d'histoire locale dans les bulletins paroissiaux de Brélès puis de Bourg-Blanc. Comme l'écrira l'auteur anonyme de sa nécrologie dans *La Semaine religieuse de Quimper et de Léon* (1961, p. 501), « il laissait inachevée son œuvre d'hagiographe, qui promettait tant ».

Son contemporain parisien, mais ayant des attaches douarnenistes, le chanoine Ferdinand Renaud (1885-1965), publia en 1955 aux éditions du Cèdre un livre sur *Michel Le Nobletz et les Missions Bretonnes*, qui suscita quelques critiques. Le chanoine Kerbiriou ne se joignit pas à la controverse. Était-ce par amitié pour le chanoine Renaud, ou était en raison de sa santé chancelante ? Ce fut un autre chanoine, cornouaillais, Pierre-Jean Nédélec (1911-1971), alors archiviste diocésain, qui se chargea de publier une recension critique de l'ouvrage dans *La Semaine Religieuse de Quimper et de Léon*. Le chanoine Renaud demanda un droit de réponse, le chanoine Nédélec répliqua aux objections, et leur vieille amitié ne survécut pas à la polémique.

Trente ans plus tôt, sa soutenance de thèse en Sorbonne sur *Jean-François de La Marche, évêque-comte de Léon (1729-1806)* avait été l'événement marquant de la carrière d'historien de l'abbé Kerbiriou. Le travail avait été déjà entamé à Paris entre 1911 et 1914, lorsqu'il préparait une licence d'anglais, et à Londres où il fit un séjour en 1912, puis poursuivi de 1919 à 1923 lorsqu'il enseignait l'anglais au Collège Saint-François de Lesneven. Cette thèse lui valut, outre le titre de Docteur en Sorbonne, un prix de l'Académie Française et un autre de

l'Institut Catholique de Paris. Elle l'encouragea à prolonger ses travaux historiques. Mis à part quelques articles sur l'instruction populaire, et sur la situation économique à la veille de la Révolution, et quelques petits livres et brochures – sur le Collège du Kreisker, la Congrégation de l'Adoration perpétuelle, Notre-Dame du Folgoët –, les recherches et écrits du chanoine Kerbiriou (il avait été honoré du canonat en 1937) s'organisaient autour de deux thématiques principales, les Saints bretons en Armorique aux V^e-VII^e siècles (en lien avec l'érudit chanoine anglican de Truro, en Cornwall, le Révérend Gilbert H. Doble), et « les Missions bretonnes » au XVII^e siècle.

Car « c'est à la demande des Pères Jésuites » qu'il avait entrepris d'étudier les Missions bretonnes de Dom Michel Le Nobletz et du Père Julien Maunoir, « dans le but de dégager les obstacles accumulés sur la route de leur béatification » (*Semaine religieuse*... 1961, p. 500). Sa synthèse parut en 1933 ; elle fut honorée par l'Académie Française du prix Juteau-Duvigneaux et par l'Institut Catholique du prix Sicard. « On peut dire que la béatification du P. Maunoir fut avancée par cette étude exhaustive », expliquait la même *Semaine religieuse* ; elle fut proclamée à Rome le 20 mai 1951, après reconnaissance des deux miracles exigés pour la béatification. Mais celle de Dom Michel Le Nobletz est toujours en cours, faute de miracles reconnus.

De nombreux *miracula* avaient pourtant été attribués à l'intercession de Dom Michel peu après sa mort, et ses premiers biographes en faisaient largement état. Ils sont presque aussi nombreux et étonnants que les miracles attribués à saint Yves de Tréguier entre sa mort, en 1303, et l'ouverture du procès de canonisation en 1330 ! Mais les enquêtes canoniques ordonnées par les évêques de Cornouaille et de Léon n'avaient pas été menées à terme. À la fin du XIX^e siècle, quand l'évêque de Quimper M^{gr} Lamarche ouvrit le procès informatif diocésain de Dom Michel, il n'était évidemment plus possible d'authentifier des miracles si anciens. Il y eut pourtant à Douarnenez entre 1885 et 1891 de nouveaux miracles attribués à l'intercession de Dom Michel, mais l'enquête sur ces nouveaux miracles ne fut guère

approfondie. On se contenta de recueillir les témoignages des miraculés (Julien Hascoët, Victor Renot) et de leurs proches, ainsi que ceux des médecins attestant du caractère inexplicable de ces guérisons, mais sans prendre la précaution de procéder à des examens médicaux minutieux. En effet, les miracles invoqués semblaient évidents, alors que les « déclarations » des *cartes peintes* de Dom Michel nécessitaient un lourd et difficile travail de compilation, l'effort se porta en priorité en 1891 sur le procès *super scriptis* (sur les écrits), en 1898 sur le procès *super fama* (sur la réputation de sainteté), et en 1905 sur la transcription et l'examen critique des écrits. L'héroïcité des vertus de Dom Michel fut reconnue sans difficulté à Rome en décembre 1913, mais non point les miracles...

En publiant d'août 1949 à janvier 1950 sa série d'articles sur le thème « Dom Michel sera-t-il béatifié ? », le chanoine Kerbiriou cherchait à relancer la dévotion des fidèles finistériens envers l'apôtre de Douarnenez et du Conquet. Il le dit sans ambages dans son premier article, en citant le père Arnaldo Lanz, s.j., vice-postulateur romain des causes de béatification de Dom Michel et du Père Maunoir : « N'y a-t-il pas de votre faute à vous, Bas-Bretons », si Dom Michel n'est pas encore béatifié ? « J'arrive en ce pays, je m'informe et j'apprends avec surprise que dans ce diocèse où naquit et mourut Dom Michel, une foule de fidèles même instruits, ignorent jusqu'au nom de ce serviteur de Dieu ».

Le propos était sans doute exagéré pour l'époque – il est hélas désormais vérifiable en 2023 – et destiné à provoquer une plus forte implication du clergé finistérien dans la défense de la cause de Dom Michel. Mais il fut entendu par le chanoine Kerbiriou, ainsi que par l'abbé Yves Creignou, nouveau vice-postulateur (c'est-à-dire postulateur diocésain) depuis juin 1948 de la cause de Dom Michel. Ils lancèrent avec le soutien du nouvel évêque M^{gr} André Fauvel une vaste campagne de communication à travers le diocèse pour faire mieux connaître l'œuvre de Dom Michel – et peut-être trouver les deux miracles récents nécessaires à sa béatification.

L'abbé Creignou rédigea une notice biographique de quatre pages (imprimée en 1948 à 41 600 exemplaires), puis sollicita peu après l'artiste quimpéroise Marguerite Chabay pour réaliser le dessin d'une petite image en couleur (comportant au verso une prière), qui sera imprimée à 40 000 exemplaires. La notice et l'image furent distribuées ou vendues par milliers dans les écoles, les paroisses, les communautés religieuses, les hôpitaux. M^{gr} Fauvel invita les prêtres à développer des sermons autour de l'œuvre évangélique de Dom Michel, et consacra en février 1952 sa lettre pastorale de Carême à Dom Michel Le Nobletz. Des conférences et causeries furent instituées, et un « film fixe » (film photographique) réalisé. De mai 1952 à mars 1954, une exposition itinérante présentait Dom Michel dans 21 paroisses léonardes et 110 écoles catholiques.

Le dimanche 4 mai 1952, pour le tricentenaire de la « naissance au ciel » de Dom Michel, 20 000 fidèles (dont près de 200 prêtres !) se rassemblaient au Conquet, fleuri et pavoisé, pour honorer le célèbre missionnaire breton. M^{gr} Fauvel présidait les célébrations du matin et de l'après-midi, mais laissa le chanoine Kerbiriou prêcher à la grand-messe. Celui-ci compara Dom Michel aux plus grands saints de l'Église, et expliqua son idéal mystique : un total mépris des maximes du monde*, et la folie de la Croix (cf. 1 Cor 1, 18-25). C'est cette folie de la Croix qui explique toute sa vie, son apostolat et sa mort, et qui a fait l'héroïcité de ses vertus, reconnue officiellement par l'Église en 1913. « Que manque-t-il donc pour qu'il prenne place au rang des Bienheureux ? Deux miracles dûment constatés ». Et le chanoine Kerbiriou d'inviter les fidèles présents à les demander à Dieu par l'intercession du Vénérable Dom Michel Le Nobletz.

C'est dans ce contexte du tricentenaire de 1952 que le chanoine Kerbiriou rédigea les articles publiés d'août 1949 à janvier 1950 dans *Le Courrier du Léon et du Tréguier* et *Le Progrès de Cornouaille*. Contrairement à son livre paru en 1933 sur *Les missions bretonnes. Histoire de leurs origines mystiques*, Brest, Le Grand (réédité en 1935 sous le titre : *Les missions bretonnes. L'œuvre de Dom Michel le*

Nobletz et du Père Maunoir), chargé de notes et de références, avec une bibliographie approfondie, destiné à un public érudit, ces 23 articles visaient un plus vaste public.

Naturellement, depuis la publication il y a plus de soixante-dix ans de cette série d'articles, des recherches et travaux ont été effectués sur l'histoire religieuse du XVII^e siècle, sur les missions paroissiales (Alain Croix et Fañch Roudaut, Dominique Deslandres), les « tableaux de mission » (Alain Croix et Fañch Roudaut, Anne Sauvy), l'utilisation de l'iconographie religieuse par les Jésuites (Ralph Dekoninck, Pierre-Antoine Fabre), les pèlerinages et pardons bretons (Georges Provost)... Un colloque universitaire s'est tenu en juin 2017 à Douarnenez sur « Michel Le Nobletz : Mystique et société en Bretagne au XVII^e siècle ». Les éditions Locus Solus de Châteaulin ont publié en 2018 un ouvrage collectif richement illustré sur les *Taolennou* [de] *Michel Le Nobletz*.

Mais tel qu'il est, cet ensemble d'articles du chanoine Kerbirou – désormais difficiles à retrouver et malaisés à consulter en bibliothèque – peut toujours satisfaire ce large public auquel il était destiné. C'est pourquoi il a paru utile de l'éditer sous la forme d'un petit livre.

Puisse ce modeste ouvrage contribuer à faire connaître davantage Dom Michel Le Nobletz, au-delà des caricatures faciles et anachroniques sur « le prêtre insensé » (*ar beleg fol*) de Douarnenez et du Conquet, et susciter chez les chrétiens qui le liront le désir d'être enflammés à leur tour d'un grand amour de Dieu et d'un saint zèle missionnaire !

Hervé Queinnec

NOTE SUR LA PRÉSENTE ÉDITION : Sauf mention contraire, les notes de bas de page dans le texte du chanoine Kerbirou ou dans les annexes sont de l'éditeur-annotateur. Il en va de même des mots, traductions ou références bibliques entre crochets.

I. 1948 : le vice-postulateur général à Quimper¹

L'an dernier [1948], à la mi-septembre, je fus appelé à Quimper à la résidence des R.P. de Roz-Avel². Là je fus interrogé par une personnalité romaine, le P. Lanz, vice-postulateur* général de 17 causes de béatification et de canonisation pour la France, la Belgique, la Hollande, l'Italie, etc... Deux de ces causes intéressent la Bretagne, celles de Dom Michel Le Nobletz, prêtre séculier, et du P. Julien Maunoir, Jésuite, son disciple. Comme mes études m'avaient amené à me pencher sur pas mal de documents relatifs au premier, j'avais été prévenu que le P. Lanz désirait me voir. En même temps que moi, se trouvait convoqué à Roz-Avel, M. Creignou vice-postulateur diocésain de la cause de Dom Michel.

Le P. Lanz est un religieux fort distingué ; professeur à la Grégorienne, jeune – 44 ans, je crois – il possède à fond la langue française, la parle comme un Français cultivé... Il est l'assesseur du postulateur* général, le R.P. Miccinelli³, que l'âge et les infirmités empêchent désormais de se déplacer pour de si lointains voyages.

En ce qui me concerne, je fus une heure et demie sur la sellette : interrogatoire et discussion. J'ai passé de nombreux examens dans ma vie. Je crois bien que jamais, même devant un jury de six professeurs

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°182, vendredi 19 août 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°182, samedi 20 août 1949.

2. Communauté jésuite de Quimper de 1931 à 1971. Elle était située à l'actuel 6 rue de Rosmadec, entre le lycée Brizeux et l'ancienne école normale de Quimper. Depuis le milieu des années 1970 s'y trouve un immeuble résidentiel.

3. Arnaldo Maria Lanz (1905-1980), jésuite, historien et théologien. Carlo Miccinelli (1876-1969), jésuite, historien de l'Église, recteur de l'Université pontificale grégorienne de 1922 à 1926.

très sévères à la Sorbonne, je ne fus capté dans un réseau de questions si serrées et si précises¹. Entre autres observations, il en était une que j'avais à cœur de souligner, touchant l'esprit de pauvreté de Michel, le mépris du monde* qui est le fond de son ascèse. En voici un exemple : Un jour son père, Hervé Le Nobletz, le richissime seigneur de Kerodern, en Plouguerneau, notaire royal au pays de Léon, allié par sa femme, dame Françoise de Lesguern, aux plus grandes familles nobles, fit entendre à Michel qu'il avait dépensé pour lui seul 2 mille écus à partir du temps où il l'envoya aux études aux Universités jusqu'au jour où il eut fini de conquérir les grades les plus enviés. 2 mille écus, cela faisait 6 mille livres tournois, soit 6 mille francs de bon aloi. Imaginez ce qu'une pareille somme représenterait dans notre système monétaire dévalorisé. Je crois qu'en multipliant la somme par 200, nous demeurons au-dessous de la réalité ; donc plus d'un million de notre monnaie actuelle². Et Michel avait quatre frères qui fréquentèrent aussi les Universités, et il avait cinq sœurs qui reçurent toutes une éducation soignée. Or voici où je voulais en venir : cet homme, après avoir usé sa vie dans les missions* (plus de trente années de prédications, particulièrement en langue bretonne), s'endormit pieusement dans le Seigneur, ayant embrassé tendrement le crucifix que lui tendait le P. Maunoir. Ceci se passait au Conquet dans une pauvre logette que lui avaient prêtée deux charitables personnes. Il laissait quelques menus objets : deux chemises, une soutane et un manteau (dont il se couvrait sur son grabat contre les frissons de la fièvre), plus un trépied en fer, un pot de terre, une écuelle, une assiette, un chandelier, une table, un coffret et, comme objet de luxe, un bénitier en faïence ; enfin 25 sols de monnaie.

1. L'abbé Louis Kerbiriou avait soutenu en 1924 à la Sorbonne une thèse de doctorat ès lettres sur *Jean-François de la Marche : évêque-comte de Léon (1729-1806) : étude sur un diocèse breton et sur l'émigration*, devant les professeurs Charles Seignobos, Alphonse Aulard, Philippe Sagnac, Pierre Renouvin et Georges Pagès.

2. Environ 240 000 euros de nos jours ! À comparer aujourd'hui au coût de certaines grandes écoles ou universités étrangères...

Bref, nous avons conclu, le vice-postulateur romain, le vice-postulateur diocésain, et moi-même que dom Michel est « un géant de sainteté ».

Alors je demandai : « Comment expliquer qu'il n'ait pas encore reçu les honneurs de la béatification* ? Voyez et comparez. Les chefs les plus en vue du puissant mouvement de prédication populaire qui se produisit en France après les guerres civiles et religieuses, à savoir : Vincent de Paul dans la région parisienne, Pierre Fourier en Lorraine, François Régis dans les Cévennes, Jean Eudes en Normandie et plus tard Grignon de Montfort en certaines parties de l'Ouest, sont honorés comme saints* dans l'Église¹. Le courant missionnaire fut encore plus étendu, plus profond, plus durable en Basse-Bretagne et ni Michel Le Nobletz, ni le P. Maunoir² ne sont encore béatifiés ». Le P. Lanz me répondit : « N'y a-t-il pas de votre faute à vous, Bas-Bretons ? J'arrive en ce pays, je m'informe et j'apprends avec surprise que dans ce diocèse où naquit et mourut Dom Michel, une foule de fidèles même instruits, ignorent jusqu'au nom de ce serviteur de Dieu* ».

C'est exact. L'ignorance est grande en ce qui concerne Dom Michel. J'en ai depuis, remarqué l'ampleur. Comme le P. Lanz parlait, ma pensée se reportait sur le P. [Jean-Marie] Lejeune. Ce religieux, de la Congrégation du Saint-Esprit, né à Châteauneuf-du-Faou, en 1828, avait une dévotion fervente à Dom Michel, à qui il attribuait une quantité de faveurs remarquables pour lui-même dans ses missions. Un jour, une liste de vénérables* reconnus par l'Église, parmi les causes

1. Saint Vincent de Paul (1581-1660), béatifié par le pape Benoît XIII le 13 août 1729 et canonisé par le pape Clément XII le 16 juin 1737. – Saint Pierre Fourier (1565-1640), béatifié le 29 janvier 1730 par le pape Benoît XIII et canonisé le 27 mai 1897 par le pape Léon XIII. – Saint François Régis (1597-1640), béatifié en 1716 par le pape Clément XI et canonisé en 1737 par le pape Clément XII. – Saint Jean Eudes (1601-1680), béatifié par le pape Pie X en 1909, et canonisé par le pape Pie XI en 1925. – Saint Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716), béatifié en 1888 par le pape Léon XIII et canonisé le 20 juillet 1947 par le pape Pie XII.

2. Le P. Julien Maunoir (1606-1683) sera béatifié à Rome le 20 mai 1951. À cette occasion, le chanoine Kerbiriou publiera une série de sept articles, « Le Père Julien Maunoir », dans *Le Courrier du Léon et du Tréguier*, n^{os} 265 à 271, avril-mai 1951.

appartenant à la nation française, lui tomba sous la main : « Cette liste, poursuivit-il, qui se terminait par le nom de Julien Maunoir, m'intéressa vivement. L'absence du nom de Michel Le Nobletz me frappa ». Il en référa à l'Évêque, M^{gr} Nouvel, et avec son autorisation, il résolut de porter l'affaire devant les juges romains. Il fit consulter, par l'intermédiaire des Pères du Saint-Esprit du Séminaire français de Rome, un avocat qui lui donna tout espoir pour le succès de la cause. Il suscita une souscription pour faire face aux dépenses de l'entreprise. M^{gr} Lamarche, successeur de M^{gr} Nouvel¹, parla de l'affaire au Pape Léon XIII, lors d'un voyage qu'il fit, à Rome.

Le Saint Père l'encouragea dans son pieux projet. Le jour même où la nouvelle de Rome arrivait à Quimper, le 21 avril 1888, le P. Lejeune tombait foudroyé en pleine mission, à Plounévez-Lochrist. Le promoteur officieux de la cause du saint missionnaire avait été pris rigoureusement au mot, selon la remarque de M. le vicaire général du Marhallac'h². Quelques semaines avant sa mort, le P. Lejeune avait dit : « Lorsque la cause de Dom Michel sera introduite, j'aurai terminé ma tâche. Je n'aurai plus qu'à chanter mon *Nunc dimittis** ».

Telle est, en bref, la genèse de l'introduction de la cause. Il s'agit de la faire avancer. M^{gr} Duparc eut la joie, en 1913, d'assister à Rome à la publication du décret sur l'héroïcité des vertus du Serviteur de Dieu³. Rendons hommage aux efforts des premiers vice-postulateurs diocésains : MM. Linguinou et Kérisit, aux travaux du vicomte Hippolyte Le Gouvello, des chanoines Uguen, Pérennès (qui fut vice-postulateur), etc... Ces efforts et ces ouvrages ont atteint un assez grand public en leur temps, mais pas dans la génération actuelle. Dans ma

1. M^{gr} Anselme Nouvel de la Flèche, évêque de Quimper et de Léon de 1872 à 1887. M^{gr} Jacques-Théodore Lamarche, évêque de 1887 à 1892.

2. Félix du Marhallac'h (1808-1891), prêtre du diocèse de Quimper en 1854, aumônier du « 2^e bataillon de Mobiles du Finistère » (Paris, 1870), député du Finistère en 1871 puis recteur des Glénans, vicaire général du diocèse de 1873 à 1888, vicaire capitulaire en 1877, protonotaire apostolique en 1888.

3. Cf. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, n°6, 6 février 1914, p. 82-88.

modeste sphère, je me suis engagé devant le P. Lanz, à aider M. Creignou dans sa tâche¹. À cet effet, j'ai entrepris une tournée de prédications ou de conférences, qui se poursuit, et je commence aujourd'hui une série d'articles.

1. Sur les trois procès ordinaires et les deux procès apostoliques ayant été instruits dans le diocèse de Quimper et Léon entre 1888 et 1913, et le travail des différents postulateurs, voir Kristell LOUSSOUARN, « Les procès de béatification de Michel Le Nobletz », dans *Dom Michel Le Nobletz. Mystique et société en Bretagne au XVII^e siècle*, Brest, éditions du CRBC, 2008, p. 291-304.

II. Dom Michel : le cadre de son activité¹

Voyons en raccourci la carrière de Dom Michel et les circonstances historiques où il parut.

La France sortait des guerres de la Ligue*. Catholiques et protestants s'étaient battus avec acharnement sur une vaste étendue du royaume et notamment en Bretagne. Situation qui ressemble singulièrement à celle que nous avons subie il y a quelques années : l'étranger occupant notre sol, les Espagnols au service des catholiques, les Anglais au service des protestants. Guerre et occupation commencèrent en 1589, durèrent neuf ans en Bretagne, deux fois plus longtemps que la guerre et l'occupation récentes². Henri IV était pourtant converti au catholicisme dès 1593, et cet événement aurait dû mettre fin au conflit qui mettait aux prises les deux camps des Français, mais l'Espagne perpétuait la résistance des derniers Ligueurs. Enfin la pacification se fit en Bretagne.

C'était en 1597. Dom Michel avait exactement 20 ans, puisqu'il avait vu le jour au château de Kerodern, le 29 septembre 1577. Ainsi que ses frères, il était aux études dans les centres les plus réputés du savoir. Il avait fréquenté ou il fréquentera à Bordeaux le fameux Collège de Guyenne où avait étudié Montaigne, puis suivra les cours des régents* distingués d'Agen. Messire Hervé Le Nobletz avait de l'ambition pour son fils. Mais Michel ayant décliné un bénéfice* important que lui offrait l'évêque de Léon, il le chassa temporairement

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°183, vendredi 26 août 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°183, samedi 27 août 1949.

2. Le chanoine Kerbiriou écrit en 1949.

du manoir familial, et Michel s'en fut vivre comme un pauvre paysan dans une chaumière voisine. Plus tard, s'étant ouvert à son frère de son dessein de se préparer à la prêtrise, M. de Kérodern¹ lui paya un séjour de six mois à Paris pour y suivre les cours des plus fameux docteurs de la Sorbonne. Ordonné prêtre en 1607, il avait conquis ses grades et aurait pu aspirer à une haute situation ecclésiastique.

Comme il se produit toujours après les bouleversements provoqués par les longues guerres, grande était la détresse des âmes.

Deux fléaux sévissaient parmi plusieurs autres : la profanation du dimanche et les danses. Marc Person, un prêtre qui vivait quelques années après Dom Michel, et précisément à Plouguerneau où il était vicaire, nous a laissé dans quelques strophes un tableau réaliste des mœurs de l'époque². En voici deux extraits.

*Ra d'an suliou ha d'ar goueliou
E frequentet eno dançou
Quitta a reant an ilisou
Evit mont d'an assembleou*

.....
*Ya ouch' pen en noz memez
Goazet ha merhed assemblez
Evit dançal en em gavent³.*

Que n'aurait-il pas dit s'il avait été le témoin attristé de ce qui se passe aujourd'hui ?

Michel gémissait sur cette lamentable situation. Tous étaient entraînés dans les plaisirs défendus : les nobles, les bourgeois et le peuple : « le monde », dira-t-il dans son langage imagé, pittoresque, concret, « est un morceau friand qui trompe l'âme comme on prend un rat par le moyen d'un morceau de lard, ou le poisson par le moyen d'un

1. Hervé Le Nobletz de Kerodern, le père de Dom Michel.

2. Auteur de *canticou*, ce Marc Person fut vicaire à Plouguerneau de 1675 à 1696 et mourut recteur de Brouennou (Landéda) le 7 décembre 1718.

3. Car les dimanches et fêtes / On fréquentait là-bas les danses. / Ils quittaient les églises / pour aller aux « assemblées »... Oui, de plus, dans la nuit même / Hommes et femmes ensemble / Se retrouvaient pour danser.

morceau de drap rouge, sans qu'ils y pensent ». Il résolut de catéchiser ses compatriotes pour les convertir. Il sera le fondateur des missions bretonnes en langue bretonne.

Le mal était profond au XVII^e siècle, mais certainement pas aussi profond et étendu que de nos jours, car alors le laïcisme athée et matérialiste n'infectait par les âmes. La foi apportée par les moines transmarins venus d'outre-Manche un millénaire auparavant, couvrait encore sous les désordres, les mondanités* et les superstitions. La preuve nous la trouvons dans plusieurs épisodes de la vie de Dom Michel, comme la dispersion des danseurs et danseuses d'une salle de bal, au seul commandement du hardi missionnaire armé d'un crucifix, ou comme le coup de tocsin par lequel il attira la foule à Sainte-Hélène de Douarnenez et lui imposa son sermon. Cette méthode produirait-elle de pareils fruits en nos jours où la neutralité, à la façon d'une machine pneumatique, vide peu à peu les âmes de leur contenu surnaturel ? La foi n'était pas morte ; il restait à la dégager des éléments parasites qui l'enveloppaient. C'est à cette cause que travaillera Dom Michel. Il n'en fallait pas moins qu'un rayonnement de sainteté* émanât de toute sa personne pour qu'il puisse se permettre de telles formules d'apostolat.

Cantiques, cartes peintes (les futurs *taolennou**), processions, tous ces instruments de propagande ne seront que des procédés pour faire entrer dans les esprits et les cœurs, le catéchisme « chaîne d'or » qui unit les hommes à Dieu. Il plantera solidement dans le sol breton l'arbre des missions. Il imprègnera de son esprit des générations de prêtres. Nous en avons connu – et n'y en a-t-il pas encore ? – de cette trempe. « Ar beleg », disait un de ceux-ci dans un saisissant triptyque « a dle beza eun eal ous an aoter, eun tad er gador-govez hag eur bleiz er gador-prezek »¹, et toute sa personne réalisait cette définition.

Michel « ce chétif prêtre séculier » – ainsi le caractérisera l'abbé Bremond – exerça un apostolat itinérant. Avant d'inaugurer sa carrière

1. Le prêtre doit être un ange à l'autel, un père au confessionnal et un loup en chaire.

de missionnaire errant, il commença par convertir – et nous entendons ici par conversion le retour à une vie plus chrétienne – ses proches et ses compatriotes de Plouguerneau, puis il transporta sa tente en Tréguier, à Morlaix et dans les environs, évangélisa les îles ; après quoi il suivit la côte du Nord-Finistère actuel, atteignit la pointe Saint-Mathieu (résidant au Conquet), puis au-delà de la rade de Brest, longea la vallée de l'Élorn (avec séjour à Landerneau), passa Le Faou, s'arrêta à Quimper un assez long laps de temps, puis à Concarneau et s'établit longuement à Douarnenez. Il eut un attachement de prédilection pour ce port de pêche. C'est là que quelques années plus tôt La Fontenelle¹, le fameux bandit qui aurait sur la conscience le meurtre de 30 mille de ses compatriotes, avait installé son quartier général. De l'île Tristan, son repaire, il lançait ses bandes jusque dans le Léon. C'est là que la détresse des âmes était la plus poignante. C'est là que les désordres sévissaient le plus. Dom Michel y resta, rayonnant dans les environs jusqu'à ce que, usé par la fatigue, atteint par la maladie et l'infirmité, il se retire au Conquet pour y finir ses jours. Il dira son *Nunc Dimittis** dans la sérénité, la Providence ayant envoyé un disciple de choix en la personne du P. Maunoir. Celui-ci « attendu, accueilli, façonné par lui », – ainsi s'exprime Bremond – donnera, par la formation et l'organisation d'équipes de religieux et de prêtres séculiers, une extension inouïe au mouvement des missions. « De tous les miracles de Dom Michel » – ceci est encore un propos du brillant académicien, – « celui-là est assurément le plus émouvant, le plus décisif »².

1. Guy Éder de La Fontenelle (1572-1602), chef de guerre combattant du côté des Ligueurs pendant les guerres de la Ligue en Bretagne à la fin du XVI^e siècle, et célèbre brigand. Il s'empara notamment en 1595 de l'île Tristan en Douarnenez, mit à sac Penmarch et Pont-Croix, et pillla la Cornouaille. Il fut arrêté et condamné à mort en 1602.

2. Henri BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, tome V, *La conquête mystique* *** : *L'école du père Lallemant et la tradition mystique dans la Compagnie de Jésus*, Paris, Librairie Bloud et Gay, 1923, p. 110.

III. Ce qu'est un procès de béatification¹

La béatification est la première étape qu'un Serviteur de Dieu, dont la cause a été introduite en Cour de Rome, doit franchir avant d'être élevé aux honneurs définitifs des autels. C'est cette seconde promotion qui constitue la canonisation* ou l'inscription au Catalogue des Saints, pouvant comporter un office particulier au bréviaire et la messe au Calendrier liturgique.

Trois conditions sont requises pour la béatification : Il faut que le Serviteur de Dieu ait la réputation de sainteté, qu'il ait pratiqué les vertus* à un degré héroïque et que, grâce à son intercession, deux miracles* aient été obtenus². Seuls sont dispensés des deux miracles, mais pour la béatification uniquement, les confesseurs* de la foi à qui les persécuteurs de l'Église ont fait subir une mort violente en haine de la religion. C'est le cas, par exemple, de nos prêtres qui ont péri sous le couperet de la guillotine ou sont morts sur les pontons pendant la période révolutionnaire. Mais pour être canonisés, ils doivent avoir deux miracles à leur actif³.

La règle est donc la suivante : Pour être proclamé un Saint officiel dans l'Église, deux miracles doivent être retenus par la Congrégation

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°184, vendredi 2 septembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°184, samedi 3 septembre 1949.

2. Depuis le Jubilé de 1975, un seul miracle suffit pour la béatification.

3. Depuis ce même Jubilé de 1975, un seul miracle supplémentaire suffit pour l'étape finale, celle de la canonisation.

chargée de leur examen, la Sacrée Congrégation des Rites¹, s'il s'agit de martyrs, et quatre s'il s'agit de confesseurs ordinaires de la foi².

En ce qui concerne Dom Michel, la réputation de sainteté est hors de cause ; l'héroïcité des vertus a été proclamée par Pie X, le 14 décembre 1913, en présence de M^{gr} Duparc. Il ne manque donc plus, pour sa béatification, que les deux miracles³.

Des rapports de guérisons nombreuses, réputées miraculeuses par ceux qui les ont rédigés, ont été présentés pour Dom Michel. Mais, ou ces guérisons étaient trop anciennes – bien que reconnues par des médecins et dûment homologuées par les autorités ecclésiastiques des lieux – et alors elles viennent tout simplement à l'appui de la renommée de sainteté, ou bien toutes précautions pour les authentifier n'ont pas été prises, et elles ont été rejetées, ou enfin, les garanties d'authenticité ayant été assurées, elles ont été simplement prises en considération par la Sacrée Congrégation et non retenues. Car l'Église est plus sévère pour admettre le miracle que ses adversaires ne sont empressés à le rejeter. Notons à ce sujet que S.S. Pie XII, par décision du 6 janvier dernier [1949], a nommé une Commission de médecins chargée d'examiner les miracles pour les procès de béatifications et de canonisations auprès de la Congrégation des Rites. Cette Commission comprend un président, le directeur des Services Sanitaires de la Cité du Vatican, un vice-président et trois membres choisis parmi les médecins les plus éminents.

Les séances solennelles de la Congrégation, dans un procès canonique de béatification ou de canonisation, mis à part les travaux préliminaires des Commissions d'étude, sont au nombre de trois : une séance antépréparatoire, une séance préparatoire et une assemblée plénière en présence du Pape qui prononce.

1. Congrégation pour les Causes des Saints depuis 1969.

2. Désormais un miracle pour la canonisation d'un martyr, ou deux pour celle d'un confesseur ordinaire de la foi c'est-à-dire non martyr (puisque'il faut un premier miracle pour la béatification d'un serviteur de Dieu non martyr).

3. Un seul miracle désormais pour obtenir la béatification de Dom Michel.

C'est une gloire pour une nation d'avoir des saints canonisés. Avez-vous réalisé ceci ? Du martyrologe ou du calendrier liturgique où ils sont inscrits, nos saints : Jeanne d'Arc, le Curé d'Ars, Thérèse de Lisieux et tant d'autres passent au calendrier national. N'est-il pas frappant – j'ai cité à bon escient des saints récemment canonisés – de les voir adoptés, dans les colonnes ou sur les feuilles de ses almanachs, par un gouvernement qui se pique pour le moins de neutralité à l'égard de l'Église ? Rappelons-nous les efforts de la première République pour laïciser le calendrier national. Aux prénoms chrétiens donnés au baptême, elle voulut substituer les noms de héros de l'Antiquité ; dans la succession des jours, elle essaya de supprimer les fêtes du Seigneur et des Saints.

Elle ne réussira pas à remplacer l'ère chrétienne par l'ère républicaine, et le dimanche (*dies Dominica*, jour du Seigneur) par le *décadi*. C'était aller contre les lois de la nature et les desseins de son auteur comme en conviendra le socialiste Proudhon. Elle ne réussit pas davantage à abolir les vocables chrétiens échelonnés tout le long de l'année. Des hommes à la dévotion des autorités révolutionnaires firent bien des essais, exercèrent des pressions. L'un d'entre eux, – c'était à propos de la tentative de laïcisation du calendrier à Plounéventer – écrivait : « Les fêtes nationales sont dans le mépris ; les jours ci-devant fériés sont les seuls que l'on célèbre ». Même ton dans les rapports de la plupart des districts, et il en fut pareillement sur toute l'étendue du pays. Même dans les localités où l'on crut pouvoir imposer le calendrier dit « républicain », les succès ne furent que partiels et temporaires. L'échec, au bout d'un court laps de temps, se révéla complet. Il fallut revenir au dimanche et au patronage des Saints de l'Église.

Un peuple se trouve donc honoré quand il compte parmi ses enfants des Saints canonisés, qui puissent être offerts en modèles à tous ceux qui sont appelés, par leurs fonctions ou leur situation, à les imiter, et puissent être invoqués publiquement par tous comme des protecteurs célestes attitrés. C'est parmi ces Saints que nous, prêtres et fidèles bas-bretons, voudrions voir figurer notre compatriote Dom Michel.

IV. Sa réputation de sainteté¹

Le 5 mai 1652, dans la pauvre logette que lui avaient prêtée deux personnes charitables, Dom Michel s'endormit dans le Seigneur « obdormivit in Domino » dit son acte de sépulture, extrait du registre des enterrements de la trêve de Lochrist-Conquet.

Sa réputation de sainteté se propagea rapidement et au loin. Nous ne donnerons ici que des témoignages certains, recueillis dans des fonds publics, dans des bibliothèques privées ou dans des cahiers de paroisses de l'époque. Nous pourrions mettre une cote d'archive à chacun d'entre eux. Nous n'en citerons que quelques-uns très clairssemés dans une opulente documentation.

Suivons, autant que possible, l'ordre chronologique. Nous sommes en 1660, huit ans après sa mort. Un avocat de Quimper, J. Furic, écrit que M. Le Nobletz est en vénération dans toute la Basse-Bretagne. Tel est l'écho que nous recevons d'un laïque éclairé de Cornouaille. Et voici pour le Léon : M^e Jacques Huillard, doyen des procureurs du siège royal de Lesneven, lègue une somme par testament au « bienheureux Nobletz en tréménach ». Ceci se passe en 1667. Cette même année, la renommée du Serviteur de Dieu a franchi d'emblée la Bretagne. Dans une lettre à sa sœur religieuse, Henry de Maupas du Tour, évêque d'Évreux, écrit qu'il lui prêtera « pour huit jours, le livre de M. Le Nobletz ». Il ne peut s'agir là que de la vie du grand missionnaire, par le P. Verjus, qui venait

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°185, vendredi 9 septembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°185, samedi 10 septembre 1949.

de paraître¹. C'est le document capital, d'une indéniable authenticité et le plus plein de faits de la carrière du prestigieux gentilhomme-apôtre. De son côté, l'évêque de Quimper, Rév^{me} Messire François de Coëtlogon, accorde dès 1669, quarante jours d'indulgence* aux fidèles qui voient et lisent « les instructions que feu M. Le Nobletz avait laissées dans les énigmes et peintures spirituelles (tableaux de missions) pour inspirer la crainte et l'amour de Dieu ».

La dévotion à Dom Michel se traduit sous formes matérielles. Le 6 janvier 1670, Noble Jean Pasquier, sieur Dupré, marguillier* rendant les comptes paroissiaux à Lochrist, mentionnait les biens de la chapelle en laquelle était inhumé « le corps du bienheureux Le Nobletz ». Ces biens, nous les connaissons par l'examen de registres ultérieurs : ce sont des vêtements, des dons en nature et en argent. À Guissény, en 1672, Marie Boudeur faisait, par testament, une offrande, en spécifiant qu'elle soit « baillée à la chapelle et oratoire de Saint Michel Le Nobletz ». Les traits du serviteur de Dieu sont reproduits : des comptes de Plouguerneau, pour l'année 1686, signalent qu'il a été payé une somme « aux sieurs Nicol et Gellin, peintres, pour avoir fourni une image du bienheureux Michel Le Nobletz ».

Ainsi la plupart des fidèles donnent déjà à Dom Michel la qualification de « bienheureux* ». Certains l'appellent « saint ». Le témoignage de Marie Boudeur n'est pas le seul. Un sieur Lacroix, dans un voyage à Carthagène, s'étant trouvé en péril de mort, promet de faire dire une messe « en la chapelle de St-Michel Le Nobletz en la paroisse de Tréménac'h » où il se rendit en 1699 pour accomplir un vœu. D'autres implorent sa protection, lui attribuant des miracles :

*Cals a miraclou a so bet
Dre e bedennou arruet*

1. Antoine VERJUS (pseudonyme : Antoine de SAINT-ANDRÉ), *La vie de Monsieur Le Nobletz prestre et missionnaire de Bretagne*, Paris, F. Muguet, 1666 (réédition Lyon, Périssé Frères, 1836).

*Doue a fell d'ezan diskouez
Ar santelles euz e vuez¹.*

Ainsi écrivait Marc Person déjà nommé.

Son prestige de sainteté se maintient au dix-huitième siècle. Citons au moins les deux attestations suivantes : La première est celle de cet homme d'une longévité extraordinaire, Jean Causeur, de Ploumoguier, mort à 137 ans, en 1775. Sur la fin de sa vie, il avait présent, très vivant dans sa mémoire, le souvenir du fondateur des missions bretonnes. Ce vieillard, qui était né la même année que Louis XIV, avait fait sa première communion par les soins de M. Le Nobletz et avait vu cet homme apostolique avertir les habitants du Conquet et de St-Mathieu, de l'heure où il allait dire la messe, par une clochette qu'il sonnait dans la rue en se rendant à l'église.

À 120 ans de distance, ce très vieil homme était le tenant de la tradition². Celle-ci était également perpétuée par la fidélité des marins de Douarnenez au souvenir de celui qui les avait évangélisés. L'historien Du Chatellier rapportait dans une lettre à Miorcec de Kerdanet, la persistance, au temps de la Révolution, d'un usage selon lequel tout bateau de pêche de Douarnenez, aussitôt construit, allait pour son premier voyage toucher la côte du Conquet et conduire son équipage sur cette terre où l'apôtre avait fini ses jours. Usage qui se pratiquait régulièrement, et les mariniers charmaient leur traversée en chantant des cantiques en l'honneur de celui qui les avait fait recouvrer le trésor de la foi.

Au dix-neuvième siècle, la *fama sanctitatis* [renommée de sainteté] de notre héros subit des éclipses intermittentes. Les efforts du P. Lejeune la remettent à l'ordre du jour. Elle semble, à l'heure actuelle

1. Beaucoup de miracles / sont arrivés par ses prières / Dieu veut montrer / la sainteté de sa vie.

2. En réalité Jean Causeur n'était pas né en 1638 mais en 1664, et mourut en 1774 à l'âge très respectable de 109 ans (cf. Julien TRÉVÉDY, *BSAF*, t. 20, 1893, p. 82-107). Malgré sa supercherie sur son âge, sa prétention à avoir été préparé à sa première communion par les soins de l'apôtre du Conquet témoigne de la gloire et réputation de sainteté de Michel Le Nobletz plus d'un siècle après sa mort.

passer, du moins dans le public, par une période, sinon d'oubli, du moins d'indifférence. Notre présent objectif est de faire une pieuse propagande autour de la personne et des vertus du « géant de la sainteté » que fut Dom Michel.

V. L'héroïcité des vertus théologiques¹

L'héroïcité* des vertus exigée pour la béatification consiste, de la part d'un Serviteur de Dieu, en la pratique, à un degré éminent, des vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité et des vertus cardinales : justice, prudence, force, tempérance.

Nous allons passer brièvement en revue chacune de ces vertus chez Dom Michel, nous bornant, pour l'une et l'autre, à quelque exemple approprié.

Il avait la foi chevillée à l'âme, ce jeune seigneur qui, nanti des plus hauts grades conquis aux Universités, renonce non seulement à toute ambition mondaine, mais à toute promotion ecclésiastique. Même renoncement aux richesses. L'esprit de pauvreté est un des signes des âmes animées du sens surnaturel de la foi : « Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté ». Aussi détaché qu'un saint François d'Assise qui aurait pu, lui aussi, épuiser tout le bonheur que donne la fortune, il s'en ira, pauvrement vêtu, de bourgade en bourgade, avec ses cartes peintes, pour catéchiser ses compatriotes, porter remède à leur détresse morale et spirituelle.

L'objet de cette foi était le salut des âmes. Ceci suppose l'espérance surnaturelle. Le salut éternel des âmes étant le terme de leur sanctification, cette espérance se traduit par la forme supérieure de la charité, à savoir l'apostolat.

La foi, l'espérance et la charité lui inspirent ses pieux stratagèmes et ses audaces apostoliques.

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°186, vendredi 16 septembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°186, samedi 17 septembre 1949.

Pieux stratagèmes. Voici, par exemple, comment il s'y prit pour convertir son père, c'est-à-dire pour l'amener d'une vie tiède à une vie plus fervente. Il prit une poignée d'argile, la trempa dans une écuelle où il avait versé de l'eau, agita le contenu avec le doigt et pria Messire Hervé Le Nobletz de se mirer dedans. M. de Kerodern répondit qu'il ne pouvait évidemment voir son image dans une eau si trouble : « Eh bien ! », répliqua Michel, « il en est ainsi de votre âme. Vous ne pouvez vous y reconnaître parce qu'elle est troublée et obscurcie par l'affection déréglée des biens terrestres et le soin continu des choses passagères et périssables. » Quelques années plus tard, alors qu'il sera en pleine mission au Faou, il aura la consolation d'apprendre la fin très édifiante de son père.

Encore un pieux stratagème quand il adapte des airs de chansons profanes à ses cantiques. Pensant, comme plus tard Grignon de Montfort, qu'il ne faut pas laisser tous les jolis airs à Satan, il glissait ainsi dans l'esprit de ses auditeurs la morale et la doctrine chrétienne. Ses cantiques se chantaient partout, sur les plages, dans les sentiers. C'est ce qui le fit dénoncer à l'Évêque comme un dangereux réformateur. La bonne foi du prélat¹ fut surprise ; mais après enquête il donna raison au hardi missionnaire.

Autre stratagème. À Molène, il suit les marins sur mer, à bord d'une petite barque dont il fait une chaire improvisée. Il leur parle, il leur prêche avec un tel succès qu'un jour, au récit des souffrances du Sauveur, il voit ces rudes pêcheurs saisir leurs cordages et s'infliger la discipline.

Et ses audaces apostoliques ? Nous avons dit ce qu'il fit à Landerneau pour disperser danseurs et danseuses, comment il procéda à Douarnenez pour amener les plus récalcitrants à écouter son sermon. Voici d'autres exemples :

Sa sœur Marguerite avait l'esprit du monde. Coquette et vaniteuse, elle portait collier de perles, pendants d'oreilles, dentelles et rubans, une

1. M^{gr} Robert Cupif, évêque de Léon de 1639 à 1648.

bague ornée de pierres précieuses, enfin une robe de soie qui était celui de ses atours auquel elle tenait le plus. Ainsi parée, elle courait de foire en foire, d'assemblée en assemblée, de pardon en pardon, pour voir et être vue. Michel, à force d'exhortations, la gagna peu à peu au mépris du monde*. Il en fera une de ses plus ferventes catéchistes ; elle l'accompagnera dans ses missions. À Morlaix, il la décida à mendier aux portes des églises, dans une grossière robe de bure, avec de lourds sabots aux pieds, une besace à la ceinture et une sébile à la main. Il imposa le même sacrifice à une jeune fille de la société de Morlaix, Françoise de Quésidic, qu'il avait également détachée du monde. Celle-ci se mit une coiffe d'épaisse toile rouge, une robe de bure, une ceinture de chanvre et un manteau gris.

À l'Île-de-Batz, ses sermons simples, touchants, avaient produit des effets salutaires. La population voulut le conserver dans l'île, mais il lui fallait partir. Au moment de quitter, il tint ce langage : « Adieu, mes chers enfants. Dieu m'appelle autre part. Je ne m'étais rendu parmi vous que pour vous montrer le chemin du ciel. » Comme l'émotion gagnait l'assistance, il dut s'interrompre, puis il reprit : « Ne pleurez pas, mais souvenez-vous de ce que je vous ai enseigné. Gravez au fond de vos âmes que l'affaire des affaires est votre salut. Aimez Dieu, servez-le tout de votre cœur. » Après ces paroles prononcées avec force, il fit paraître brusquement entre ses mains une croix rouge surmontée d'une tête de mort : « Y a-t-il un seul d'entre vous », s'écria-t-il, « qui espère que sa tête maintenant pleine de vie ne deviendra pas comme celle-ci ? » Et voyant la foule toute saisie, il ajouta ces simples mots : « Je vous laisse le crâne pour prêcher en mon absence. »

VI. Les vertus de justice, force, prudence et tempérance

*La vertu de justice*¹

Nous abordons ici un rapide examen de la pratique des vertus cardinales* par Dom Michel.

La première de ces vertus est la justice : ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes ; rendre à chacun son dû. Définitions exactes, mais sommaires et qui ont besoin d'une explication. Je crois en avoir trouvé une et assez pertinente et bien d'actualité dans un dialogue que M. Gustave Thibon, l'auteur de *l'Échelle de Jacob* et du *Retour au Réel*², a imaginé entre la Justice et un personnage qui l'interroge. Nous en détachons l'extrait qui suit : « Oui », dit la Justice, « on parle beaucoup de moi sur la terre. Mais rares sont les hommes qui m'ont seulement entrevue. On usurpe et on prostitue mon nom. — Justice, à quel signe reconnaitrai-je qu'on prostitue ton nom ? — En me regardant jusqu'au cœur. Je ne m'appelle ni Vengeance ni Égalité... ».

Pour être juste, il faut donc être humain et ne tenir aucun compte des conditions inégales des hommes. Les vieux Romains disaient déjà que l'application stricte du droit est une suprême injustice : *Summum jus, summa injuria*. Bossuet, ce génie au bon sens éclairé par la foi, a

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°187, vendredi 23 septembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°187, samedi 24 septembre 1949.

2. Gustave THIBON (1903-2001), *L'Échelle de Jacob* (1942) ; *Retour au réel. Nouveaux Diagnostics* (1943).

précisé : « La justice devient inique et insupportable quand elle use de tous ses droits ; la bonté qui modère son extrême rigueur est une de ses parties principales¹. »

Dom Michel voyait dans l'injustice une forme de cet esprit mondain* qu'il combattait avec acharnement. Jamais philosophe humanitaire n'a élevé une voix plus émue en faveur des malheureux qui souffrent de l'insuffisance ou de l'impuissance des institutions et des lois. Il blâme les gens de justice qui martyrisent les sujets, enfermant le condamné en une prison où ils le font jeûner trois, dix et vingt jours, fort indiscrètement², au risque de lui faire perdre le jugement et de causer un notable danger à ses forces : « Faut-il donner au criminel plus de tourment que son crime ne mérite et plus que sa patience et ses forces ne peuvent supporter ? La punition doit être médicinale et profitable au patient... Ô grande cruauté de faire dormir un homme sur la planche dix ou vingt nuitées pour quelque petite faute ! Ô combien la cruauté est commune en ce temps ! Je vous supplie humblement de traiter le criminel doucement en sa prison. Je parle pour avoir vu. »

Ou bien il s'en prend aux mauvais riches : « Vous voulez que vos chiens soient bien nourris, mais de vos sujets vous n'avez nul souci. Que vous êtes pauvres parmi l'or et l'argent ! Vous vivez comme des faquins (des portefaix), chiches comme ceux qui vendent l'étope. Il semble, à vous voir épargner votre bien, que vous soyez de pauvres merciers qui portent leur panier sur leurs épaules. Ne savez-vous pas que ce qui est épargné est perdu ? » Du haut de la chaire il dénonçait les fraudes des marchands – le marché noir de l'époque – les usuriers qui ruinaient les pauvres en exigeant un intérêt trop fort pour les prêts d'argent, les juges qui prolongeaient les procès, les seigneurs qui faisaient payer trop cher leurs fermages. Lui, fils de seigneur, il stigmatisait les riches : il les avertissait que s'ils ne changeaient de vie,

1. BOSSUET (1627-1704), *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, livre VIII. Dans *Œuvres complètes*, Paris, Louis Vivès, 1864, vol. XXIV, p. 121.

2. *Indiscrètement* : imprudemment, sans discernement.

il leur serait « plus aisé de faire entrer leurs chevaux de carrosse dans le trou d'une aiguille que leurs âmes dans le séjour des bienheureux. »

Un des chemins du salut, c'est de venir en aide aux pauvres : ainsi, disait-il, « on achète le Paradis ». Une idée revient souvent dans son manuscrit « Du mépris du monde* » : — Avez-vous des revenus ? Donnez-en une partie aux pauvres, et premièrement à vos parents s'ils sont pauvres, et puis une autre à l'Église. — Pourquoi à l'Église ? Parce qu'elle avait alors seule la charge de l'instruction. C'est ce qu'il appelle une aide *spirituelle* ; quant à l'aide *corporelle*, il la fait consister dans les œuvres de miséricorde*. Ceux qui sont nantis du côté de la fortune doivent donner l'aumône abondamment. Tel est l'usage qu'ils ont à faire du superflu de leurs revenus.

L'ardent missionnaire plaida souvent la cause des écoliers pauvres qu'il faut secourir dans leurs études. Nous savons, d'ailleurs, qu'au temps où il fréquentait les Universités, il invitait les étudiants pauvres à manger chez lui et les traitait avec l'argent que lui envoyait son père.

La vertu de force¹

« Il est aisé en certains moments d'être héroïque et généreux ; ce qui coûte c'est d'être constant et fidèle². » Ce propos de Massillon est, à mon sens, une bonne définition de la vertu de force.

La pratique régulière de la force suppose certainement de grandes difficultés surmontées. Quelques épisodes, glanés dans la vie de Dom Michel à divers stades de sa carrière, montreront que cette circonstance fut bien son fait.

Aux prises avec les préjugés de la race et de la famille, il lutte contre eux et les surmonte. Il s'agissait pour lui, riche, de faire son salut

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°188, vendredi 30 septembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°188, samedi 1^{er} octobre 1949.

2. Jean-Baptiste MASSILLON (1643-1742), *Pensées sur différens sujets de morale et de piété, tirées des ouvrages de feu M. Massillon, Evêque de Clermont...* Paris, 1773, p. 73.

et de travailler au salut des autres ; c'était sa vocation impérieuse. Il mesurait la portée du « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? »¹ Nous connaissons le jugement qu'il portait sur la difficulté du salut pour les riches. En réaction contre ses parents, contre ses proches, comme il le fera plus tard contre certains de ses confrères dont il heurtait les habitudes, il expérimenta combien le chemin de la sainteté est dur et meurtrissant, combien l'accès au royaume de Dieu souffre violence². Et de fait, il faudra monnayer la sainteté en humiliations de toutes sortes. Telle fut la rançon de sa mise en défense contre les idées reçues du milieu et du temps.

Il eut à lutter contre des tentations délicates. Tout enfant, à l'école de Messire Alain Le Guen à Ploudaniel, il fait l'apprentissage de la mortification en couchant souvent sur la dure. Comment il s'y prit pour dompter le démon de la concupiscence, nous le savons par un trait que cite un de ses anciens biographes. À la première atteinte du « feu infernal », il se dépouilla et se jeta parmi les ronces et les épines, suppliant Jésus et Marie de venir au secours de sa faiblesse. Il sortit de ce combat « tout sanglant et victorieux ».

Au temps de sa vie « estudiantine », comme il sondait un jour son intérieur, il découvrit que le sentiment de l'honneur était le point le plus vulnérable de son âme. Que ne fera-t-on pas pour garder la considération de soi-même et celle des autres ? Cet attachement à l'honneur faisait la fierté des familles comme la sienne. L'épreuve lui vint sous la forme de brocards que ses compagnons dirigèrent contre lui, « le blessant dans une partie qu'il chérissait plus que la prune de ses yeux ». Un soir, sous le coup de l'âpre morsure, il s'agenouilla près de son lit pour présenter à Dieu sa croix, et la Vierge immaculée lui apporta des consolations et saveurs qu'il consigna dans ses notes.

La vertu de force chez Dom Michel se traduisit encore par le renoncement volontaire à une vie facile. Le voici à Tréménac'h avant d'inaugurer ses prédications. Il y mena une vie d'ermite l'espace d'une

1. Cf. Marc 8, 36 ; Matthieu 16, 26.

2. Cf. Matthieu 11, 12.

année. Dans la petite cellule de paille qu'il s'était fait construire face à l'Océan, une pieuse voisine lui apportait chaque jour une écuelle de bouillie d'orge qu'elle lui présentait par une étroite ouverture ; en guise de boisson, il se servait d'une légère mesure d'eau qu'il s'était réglée lui-même.

Que de fois sa conduite le fera accabler d'épigrammes ! On le traitera de prêtre fou, « ar beleg fol ». Il passait évidemment pour un fou aux yeux du monde quand il renonçait à un bénéfice qui lui eût procuré des revenus stables, quand il fuyait comme la peste les étudiants qui faisaient bonne chère, quand il faisait fi du riche patrimoine de Kerodern, quand il parcourait les chemins avec ses cartes peintes, quand il imaginait de pieuses ruses, quand il réalisait ces coups d'audace dont nous avons cité quelques exemples. Autant de traits révélateurs d'une force d'âme plus qu'humaine, d'une ferveur intérieure intense. En bref, s'appliquant le mot de saint Paul : « Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais pas le disciple du Christ »¹, il foulait aux pieds le respect humain. Il avait la folie de la Croix. C'était l'esprit de l'Évangile, l'esprit du Maître qui a dit : « Bienheureux serez-vous quand vous serez traités d'insensés à cause de moi, parce que grande sera votre récompense dans les cieux »².

Michel aimait à classer parmi les premiers « ravisseurs » du Paradis ceux qui l'emportent par le mépris du monde* « en tout » : nous dirions aujourd'hui par le mépris du monde à cent pour cent. Voilà bien de la force chrétienne, une force qui se révéla, chez notre héros, hardie et entreprenante, efficace et bienfaisante pour les âmes. Qui, Dieu excepté, pourrait soupçonner les innombrables conversions dues à son zèle ?

1. Cf. Galates 1, 10.

2. Matthieu 5, 11-12.

La vertu de prudence¹

La prudence est la vertu des sages. Guide des autres vertus, son office est de choisir les moyens propres en vue d'une fin bonne à obtenir ou d'un mal à éviter. Elle suppose le concours de nombreuses qualités, parmi lesquelles la raison, la modération, la perspicacité, la circonspection et une grande docilité à suivre les avis de personnes expérimentées.

Quand M^{gr} Duparc² revint de Rome où il avait assisté à la publication du « Décret sur l'héroïcité des Vertus du Vénérable* Michel Le Nobletz », il livra ses impressions sur cette séance inoubliable du 14 décembre 1913. Touchant le chapitre de la prudence, Monseigneur rappelait que Dom Michel avait pratiqué cette vertu à un degré imminent en fuyant les dangers de la ville de Bordeaux au temps de sa jeunesse, puis en n'acceptant le sacerdoce, qu'après avoir consulté le plus éclairé des directeurs*, le P. Coton, confesseur et prédicateur du roi Henri IV. Ajoutons qu'il avait fait des retraites prolongées pour connaître sa vocation, qu'il s'était mûri dans la solitude et dans la pénitence, qu'il avait écarté toute perspective de dignités, appelées par lui « le coupe-gorge de l'humilité et de la simplicité chrétiennes ».

Le voici dans l'exercice de son apostolat : il juge les hommes et les événements à la lumière de l'Évangile ; il tient compte des circonstances, des dispositions des âmes, de l'état des paroisses. Il n'est partisan ni d'excès de rigueur ni d'excès de faiblesse. Il est d'une extrême vigilance dans le choix de ses auxiliaires et de ses collaborateurs.

Nous saisissons sur le vif sa prudence dans le choix des méthodes : D'abord les cantiques, qu'il étoffait de doctrine et de morale. Des bribes de ces chants traînent dans nos modernes *Kantikou*. Il n'est pas toujours facile de les discriminer [distinguer]. Mais de tradition immémoriale on

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°189, vendredi 7 octobre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°189, samedi 8 octobre 1949.

2. Évêque de Quimper et de Léon de 1908 à 1946.

lui attribue un cantique tout entier : l'*Adoromp oll*¹. C'est donc que nos pères ont trouvé qu'il était bien dans la veine de Dom Michel. « Ce cantique, aimait à dire M^{gr} Duparc, nous fait éprouver une impression plus enivrante encore que celle des plus beaux chants nationaux quand, à l'heure où le Saint-Sacrement prend possession de l'autel avec une solennité qui figure celle du jugement dernier, le peuple, d'une seule voix enthousiaste et recueillie, fait monter, par son chant à l'allure majestueuse, l'hommage de toute la création. C'est le champ national de la Patrie du Ciel. »

Avec les cantiques, les « tableaux » s'inscrivent au premier plan des procédés catéchistiques imaginés par Michel. Eux aussi résisteront à l'écoulement du temps. Inventés et parfois dessinés par lui, certains sont à première vue compliqués ; mais leur auteur a laissé des « instructions », une sorte de manuel d'explication dont se sert le prédicateur à l'aide de la baguette qu'il promène sur l'image.

Il savait bien que c'est le privilège des démonstrations religieuses d'enchanter l'esprit et le cœur par le moyen des sens. De là son idée des processions générales ; sur la fin de sa vie il les conseilla à ses disciples qui en feront un usage constant.

Chants, peinture, personnages figuratifs ayant pour objet d'accorder (de mettre en harmonie) l'homme temporel avec son éternité, autant d'éléments de ce qu'il appelait « la Sainte Sapience en Jésus-Christ », autant de moyens conjugués pour faire entrer l'enseignement du catéchisme dans l'âme. Longtemps, il fut prédicateur ambulant. Quand il quittait une paroisse il laissait après lui des équipes formées à son école.

Et que dire de sa parole vivante ? Ennemi de la vaine éloquence, il se nourrissait des Écritures. Dans l'expression, il se tenait aussi éloigné de la rusticité du langage que de la grandiloquence déplacée. Il a écrit dans un style qui n'est pas dépourvu de belle humeur et d'humour. Sa

1. Célèbre cantique de louange au Saint-Sacrement de l'Eucharistie : *Adoromp oll, e sakramant an Aoter, Doue kuzet, Jezuz, or Mestr, or Zalver...* (Adorons tous, dans le sacrement de l'Autel, le Dieu caché, Jésus notre maître et notre Sauveur).

connaissance approfondie du breton mettait ses sermons à la portée de tous. Le rayonnement de sainteté qui émanait de sa personne, l'étrange autorité que révélait son visage explique aussi la force de pénétration de sa parole. Un de ses vieux biographes, presque son contemporain, nous apprend, d'après les témoignages d'auditeurs, qu'on l'écoutait sans se lasser.

Je crois qu'il a apporté une contribution importante à l'introduction chez les Bretons de la piété moderne. Il les a fait sortir des légendes terrifiantes du moyen âge. Et sans effort le rapprochement me vient à l'esprit entre Maître Michel – il n'aimait pas qu'on l'appelât Messire – et le grand Docteur qui fut à peine son aîné, Saint François de Sales [1567-1622], le mystique souriant, également éloigné du rigorisme morose et du laxisme dangereux.

La vertu de tempérance¹

La tempérance c'est la résistance à l'emprise des attachements de la chair et du monde.

Dom Michel fit preuve, en ces matières, d'une abstinence remarquable. L'épisode de ses meurtrissures dans le buisson d'épines est bien révélateur de sa nature ardente, montre jusqu'à quel point il était pétri de chair et de sang. Alors il était jeune, à peine un enfant. Devenu vieux, il opposera un calme souriant aux astuces perfides de l'ennemi de notre salut.

Écoutons M^{gr} Duparc, dans son commentaire du Décret d'héroïcité, nous dire comment, pendant la période militante de sa carrière, Dom Michel qui avait « reçu de Marie la couronne de virginité..., entraînait vierges et veuves à son état de pureté supérieure, sans négliger le soin pieux des âmes engagées dans les liens du mariage,

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°190, vendredi 14 octobre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°190, samedi 15 octobre 1949.

tandis qu'il protégeait sa vertu personnelle par des mortifications telles qu'elles font frémir la nature »¹.

La tempérance est encore la vertu qui modère l'appétit concupiscible dans les plaisirs corporels du goût et des autres sens. L'excitation organique peut avoir des dangers : « La vie délicate au manger et au dormir », disait notre serviteur de Dieu, « rend l'homme sensuel avec le temps ». Michel eut souvent l'estomac aussi vide que son escarcelle. Quand il aura dépassé la cinquantaine, il acceptera par ordre de prendre quelques gouttes de vin et une bouchée de viande. Il jouissait sobrement du plaisir du sommeil, lui qui ne dormait guère que quatre à cinq heures par nuit.

Dieu, par sa Providence, a ajouté un plaisir corporel à nos actions les plus indispensables. Le plaisir n'est donc pas nécessairement incompatible avec l'austérité. Ce qui est défendu, c'est l'usage déréglé qui en est fait contre les lois du Créateur. Dom Michel, si sévère pour lui-même et pour les personnes soucieuses de perfection, se gardait bien de tomber dans le reproche que Bossuet fera à certains docteurs qui tiennent « les consciences captives sous des rigueurs très injustes ». Il réfrène les élans de macération de sa sœur Marguerite, les jugeant exagérées parce qu'elles allaient – nous donnons ici ses propres expressions – « contre la raison et l'expérience ». Il désapprouvait les prêtres qui font sans discrétion plus de pénitences qu'ils ne peuvent supporter et consacrent trop de temps aux oraisons mentales* et vocales*, mais pas assez pour catéchiser les ignorants et pratiquer les autres œuvres de miséricorde* requises à leur état. Tous ne sont pas appelés à aborder l'Île de Haut-Conseil, c'est-à-dire à accomplir des œuvres pénitentielles rigoureuses.

Ce spirituel est un réaliste. À la masse des chrétiens il conseille des pénitences dosées à la capacité de chacun et réglées par un sage directeur. Pas d'insolite déséquilibre : par exemple, pas de couche trop dure « de peur d'offenser le cerveau ». L'accomplissement des devoirs

1. M^{gr} DUPARC, *Lettre pastorale du 20 janvier 1914*. Voir annexe VI.

d'état « avec la fréquente confession et sainte communion » sera pour le plus grand nombre une ascèse suffisante. La pierre de touche, c'est l'aversion du monde et de ses harnachements : « C'est déjà », écrit-il, « une grande austérité que de fuir le monde, de faire oraison et de gagner sa vie ». Certainement, voilà de l'excellente mystique à l'usage des bons chrétiens : penser suffisamment à l'autre monde pour ne pas s'attacher à celui-ci. – À une élite tout à fait restreinte, la contemplation, le ravissement, l'extase.

Au fond, il prêche la modération. Nous trouverions avec des citations de ce genre et bien d'autres encore extraites de ses écrits de quoi montrer que notre saint personnage n'eût pas été aussi déplacé, en ce milieu du vingtième siècle, que certains l'imaginent.

VII. La spiritualité de Dom Michel

*Les étapes*¹

La spiritualité chrétienne, au sens le plus simple du mot, est ce qui a pour objet la pratique des choses du salut. Cette pratique comporte des degrés s'échelonnant depuis les combats contre la chair jusqu'au repos de l'esprit sous l'action divine. Les plus grands spirituels et mystiques ont passé par la double nuit des sens et de l'esprit avant d'élire leur domaine dans le monde supérieur où ils aimeront Dieu pour lui-même, où ils ne s'aimeront plus que pour Dieu.

Michel n'atteindra donc pas d'emblée les sommets. Il fut aux prises avec les tentations de la chair et avec les ardeurs d'une nature bouillante. Dans la compagnie des turbulents escoliers, il lui arriva plus d'une fois de tirer l'épée, qu'il portait à son côté, comme c'était alors l'habitude chez les étudiants.

Rappelons ici un de ces épisodes, qui nous fait saisir sur le vif un caractère. Il était extrêmement adroit dans l'exercice des armes. Un jour son frère aîné, qui étudiait comme lui à Bordeaux, se trouvant mêlé dans une rixe, l'appela à son secours. Michel accourut, dégaina son épée contre les agresseurs et s'arrêta juste à temps, – par une grâce spéciale de la Mère de miséricorde, dit son biographe² – pour ne pas transpercer l'un des adversaires. Choisi peu après comme « prieur » (président) des

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°191, vendredi 21 octobre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°191, samedi 22 octobre 1949.

2. VERJUS, livre I, chap. III.

étudiants bretons de cette ville universitaire pour son courage et sa valeur, il fut sur le penchant du précipice à cause des compagnies qu'il devait fréquenter et des querelles qu'il lui fallait épouser. Conscient des dangers qu'il courait, il se démit de sa charge et se débarrassa de son épée.

L'apôtre doit vivre dans le monde. Le ministère des âmes ne peut s'accomplir dans la solitude. C'est un fait. La difficulté c'est de humer le mauvais air du monde avec ses maximes, ses exemples et ses persuasions sans en être atteint. Vivre dans le monde, – je m'en réfère toujours à son biographe, – « sans en contracter l'air, est une chose aussi difficile que de demeurer longtemps dans une chambre pleine de fumée sans avoir mal aux yeux, que de mêler de l'eau de fontaine avec celle de la mer sans qu'elle devienne salée »¹. Et voici, en bref, une énumération de quelques-uns de ces dangers pour les clercs : Il faut fréquenter le monde pour ses nécessités corporelles, tenir un ménage², vendre et acheter sous peine d'incommodités, converser avec des mondains, faire des visites nécessaires, user de civilité ou bien l'on paraîtra trop rude, donner parfois des réfections ou bien l'on passera pour avare, voir ses parents sous peine de paraître odieux. Ce sont là bien des périls pour les clercs. Connaissant la faiblesse humaine, Michel sera indulgent à autrui. Nous avons touché cette question en signalant que ses exigences différaient selon qu'il s'agit de chrétiens ordinaires ou de chrétiens d'élite.

L'expérience de l'apostolat missionnaire l'inclinera plus encore vers l'indulgence même à l'égard de ceux qui, par vocation, travaillent au salut des âmes. Les austérités, surtout l'insuffisance de nourriture – du lait, du pain d'orge constituèrent longtemps ses meilleurs repas – avaient altéré sa santé. Il se le reprochera plus tard parce que son ministère en souffrit. À l'exemple de beaucoup de saints, il avait passé par une période d'excès dans la guerre contre lui-même. Aussi conseillera-t-il au P. Maunoir la modération : « Ne m'imites pas ; j'ai

1. VERJUS, livre I, chapitre III.

2. Gérer la vie domestique de son foyer, de sa maison.

dépassé la mesure de mes forces, et mon corps est devenu, depuis vingt ans, moins capable de coopérer à mon zèle. Quand on harasse trop le cheval, il tombe dans le fossé et y laisse son homme ». Dom Michel avait franchi le cap de la soixantaine, puisqu'il tenait ce propos à son disciple qui débutait dans les missions.

La discipline ignatienne¹

La pédagogie spirituelle des *Exercices* de saint Ignace eut de bonne heure toutes ses faveurs. Il fut l'élève des Pères de la Compagnie à Agen (1597-1600), et ensuite, à Bordeaux, pendant plus de quatre ans. Il avait, au préalable, étudié au Collège de Guyenne où il était arrivé en 1596, par voie de mer, ayant profité du départ des Espagnols, que le maréchal d'Aumont avait chassés de Crozon.

À partir de 1597, il recevra donc, de longues années durant, la formation ignatienne. Et ce sera encore un Père de la Compagnie de Jésus qui lui fera faire le pas décisif jusqu'au sacerdoce.

De bonne heure, le « Bienheureux Père Ignace », comme il l'appelait, fut son modèle. Il avait lu sa vie. Comme lui il était gentilhomme et détaché du monde ; comme lui il avait une nature ardente, il avait pratiqué le maniement des armes ; comme lui il avait le sens de la stratégie spirituelle et une volonté inflexible pour la mener à exécution ; comme lui il ne voudra ni habit distinctif, ni charge dans une paroisse particulière, ni dignité ecclésiastique. Il aime la discipline morale, intellectuelle et ascétique de ses maîtres Jésuites. Cette discipline le marque de son empreinte.

Sa lettre, à sa sortie d'Agen, à des condisciples qu'il avait gagnés à la piété, reflète cette influence : « L'étude de la vertu et des bonnes lettres sont toutes deux nécessaires au ministre de Dieu, car la science seule sans la sagesse d'en haut n'est suffisante. »

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°192, vendredi 28 octobre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°192, samedi 29 octobre 1949.

De la méthode ignatienne il prisait fort l'esprit d'oraison, la primauté donnée à la vie apostolique, la direction qui fait les caractères bien trempés, l'orthodoxie de la doctrine.

Sous la régence* des Pères il s'adonna avec élan aux études philosophiques et théologiques. Pendant son cours il passait pour un des meilleurs théologiens, capable de lire dans les textes grecs et latins les Saintes Écritures, les Pères, les Docteurs et les Conciles. Citons sur sa valeur trois témoignages autorisés : René du Louët, futur évêque de Quimper [1640-1668], qui le connut en cours de théologie, rapporta qu'il connaissait l'Écriture Sainte en grec ; le Père Gabriel de la Porte, son régent* en scolastique*, le considérait comme le plus docte personnage de Bretagne ; M^{gr} Rolland de Neufville, évêque de Léon [1563-1613], qui l'avait entendu dans une joute théologique en sa ville épiscopale, fut ravi de la profondeur de sa doctrine. Ce saint prélat, qui était l'exemple des évêques de son temps par ses vertus, ressentit une joie très vive d'avoir reconnu le trésor que Dieu envoyait à son Évêché.

Michel se conformait dans sa vie à l'esprit du grand Ordre [la Compagnie de Jésus]. Il suivit le conseil donné par le « Bienheureux Ignace » à ceux qui se destinent aux missions, en passant une année dans la solitude. Il le fit dans sa cellule de Tréménac'h, puis il inaugura sa carrière itinérante de catéchiste et de prédicateur, commençant par convertir ses proches et ses compatriotes de Plouguerneau, cette conversion étant prise au sens du passage de l'état d'indifférence et de tiédeur à une vie chrétienne plus fervente.

Il s'inspirera de l'esprit de la Compagnie dans ses procédés d'évangélisation. Lui, le Breton cent pour cent, l'individualiste farouche, le missionnaire presque toujours isolé, il besognera pour catholiciser les Bas-Bretons ; ses efforts tendront à les faire sortir de leur particularisme pour entrer dans un courant de piété plus large et plus intense. Son objectif, à l'exemple d'Ignace, sera la plus grande gloire de Dieu, *ad maiorem Dei gloriam*. Les moyens, il les signale dans un de ses « Avertissements ». Ce sont : « grande instruction, oraison

préméditée et fréquente confession et communion au précieux Corps de Jésus-Christ ».

Il est facile de noter qu'il fit des emprunts aux *Exercices spirituels* jusque dans ses méthodes d'apostolat populaire : ainsi il comparait le chrétien à un chevalier qui doit rentrer au château de la Grâce* s'il a eu le malheur de s'en évader ; ainsi encore il offrait à la méditation de ses auditeurs les deux Étendards¹ quand il les exhortait à s'enrôler sous la bannière de la Croix.

Lui-même surtout se conformera à l'esprit des *Exercices* en réalisant les conditions qu'Ignace exige de l'apôtre pour aboutir à la parfaite donation au Christ Sauveur.

La pratique de l'abandon²

Nous lisons dans la Vie de Dom Michel, celle qui est attribuée au P. Maunoir : « Sachant que le point le plus important de la vie spirituelle consiste dans un abandon amoureux de l'âme à la conduite de la douce Providence de Dieu, il se jeta entre les bras de la bonté divine avec un désir de suivre les voies qu'elle lui montrait pour sa plus grande gloire et le salut des âmes dont il avait une faim et soif insatiables »³.

Cette complète désappropriation de soi et l'abandon à Dieu sont pour lui les moyens de la spiritualité dont le but est l'union à Dieu. Sur ce point sont d'accord tous les auteurs, qu'il s'agisse de sainte Thérèse d'Avila, de Bossuet, de M^{gr} Gay et autres maîtres de la vie spirituelle. L'autre sainte Thérèse, celle de Lisieux, pratiqua cet abandon de la façon la plus éclatante. L'Église le propose en modèle aux moines, aux religieux, aux prêtres, aux chrétiens d'élite.

1. Cf. saint IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels* [1548], n° 139, 2^e Semaine.

2. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°193, vendredi 4 novembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°193, samedi 5 novembre 1949.

3. *La vie du Vénérable Dom Michel Le Nobletz par le Vénérable Père Maunoir de la Compagnie de Jésus* (désormais citée *Vie manuscrite*), texte établi et présenté par Henri PÉRENNÈS, Saint-Brieuc, impr. A. Prud'homme, 1934), livre I, chapitre XII, p. 63.

Dom Michel avait fait de bonne heure l'apprentissage du détachement de soi et de l'abandon. Au lieu de décider lui-même de sa vocation, il s'en était remis pour l'affaire capitale de son sacerdoce à un religieux éprouvé. Cette invitation à l'abandon s'était traduite encore plus tôt dans l'épisode de l'expulsion du manoir paternel après qu'il eut refusé le bénéfice qui aurait pu assurer sa subsistance. Avant ce refus il avait indisposé son père en lui montrant le peu de cas qu'il faisait de porter un habit que le seigneur de Kerodern estimait seyant à un gentilhomme engagé dans la cléricature. Messire Hervé Le Nobletz lui avait fait faire une soutane d'étoffe précieuse bordée de satin. Notre jeune clerc s'en était dépouillé pour en revêtir un prêtre pauvre.

Il persévère dans la même voie pendant sa carrière de missionnaire. Pour sa personne, il se réduit à la mendicité n'ayant ni denier ni maille¹. Longtemps il n'eut pas de domicile fixe, recevant l'hospitalité qu'on voulait bien lui offrir. Il se contente d'un grabat pour la nuit ; il couche parfois sur la pierre. À l'âge de 45 ans, sur le conseil de son directeur [spirituel], il commence à quitter la dure pour prendre un lit avec un peu de paille, des draps et une couverture.

Il pratique le même abandon dans son ministère. Il arrivait en mission dépouillé de tout prestige, sans ostentation, sans cortège ni escorte ; il affrontait les préjugés, les usages, avec une audace sereine, sans recommandation, à peine toléré par les pouvoirs ecclésiastiques. Il heurtait les habitudes des nobles, des bourgeois et même de ses confrères. Souvent délaissé par ces derniers, dénoncé parce que ses cantiques empruntaient des airs profanes, il attend que l'Évêque, après enquête, lève l'interdit sur ces habiles moyens de propagande.

Il s'abandonna au bon vouloir divin quand l'Official* de Cornouaille, en l'absence de l'Évêque, lui enjoignit de quitter Douarnenez et de retourner à son diocèse d'origine. C'est à genoux

1. *Maille* : pièce de monnaie de très faible valeur, valant un demi denier, impossible à partager (d'où l'expression : « avoir maille à partir », c'est-à-dire un différend impossible à trancher). *N'avoir ni denier ni maille* : n'avoir rien de valeur.

qu'il lut la sentence d'exil et il baisa plusieurs fois le billet avec un respect qui attendrit les assistants.

Il pratiqua l'abandon quand frappé par la maladie, devenu par suite de la paralysie « paresseux de la langue » comme il le disait plaisamment, il dut renoncer à son occupation la plus chère : le catéchisme, la prédication. Il garde son égalité d'humeur dans la pauvreté et au milieu des souffrances. Au Conquet où il avait échoué sans ressources, il loge dans une chambrette qui lui est offerte par charité. Il couche sur un lit d'emprunt, avec une seule couverture, se servant de ses habits pour se garantir dans ses frissons.

Et le voilà solitaire à la Pointe Saint-Mathieu, seul comme Saint Jérôme à Bethléem, comme les anachorètes de la Thébàïde*, comme les saints du désert*. Il n'y a que le paysage qui soit différent. bercé par la mer dès sa tendre enfance, il passe ses derniers jours aux abords de l'Océan, conservant le souvenir des marins et des pêcheurs qu'il avait catéchisés avec un attachement de priorité, parce qu'ils étaient les plus déshérités. Il meurt content car Julien Maunoir, encore un Père de la Compagnie, – nouvel Élisée à qui Élie avait passé son manteau¹ – continue son œuvre avec des équipes de missionnaires auxquels il transmet le message du grand précurseur. Une impulsion vigoureuse était donnée au mouvement des missions qui étendra son domaine sur un plus large rayon.

L'union mystique²

Quand on connaît la vie mortifiée de notre héros, on n'est pas étonné qu'il ait été favorisé de dons mystiques extraordinaires. Ce sont là, quand ils sont joints à la vertu, des signes manifestes de sainteté.

Nous avons parcouru le tableau de ses vertus ; il a pratiqué éminemment les sept vertus théologiques* et cardinales* et leurs

1. Cf. 2 Rois 2, 14.

2. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°194, vendredi 11 novembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°194, samedi 12 novembre 1949.

annexes : telles furent les bases de l'action du Saint-Esprit au tréfonds de lui-même. De l'esprit d'oraison qu'il eut dès les débuts de ses études théologiques, il s'était élevé, comme il l'a consigné dans ses notes, jusqu'à un degré supérieur de connaissance des choses divines. L'habitude de cet exercice, par voie de raisonnement et de colloques, le mena au don de contemplation par le moyen de laquelle Dieu se communiqua à son âme, et ce don lui demeura toute sa vie comme une habitude infuse, qui alla sans cesse croissant. Et son biographe (le second en date, celui qui écrivait vers 1680) continue : « Dans ce don de sublime contemplation de la bonté et beauté infinie, il eut le Saint-Esprit pour maître particulier, qui lui versait dans l'âme l'influence des vérités dont son âme était nourrie, embaumée et rassasiée, sans aucun effort de sa part, comme des pluies et rosées salutaires des connaissances célestes, avec un repos d'esprit et douceur inexplicable. Dieu entra dans le fond de son âme et agissait, les portes closes... Il sentait la présence du Tout-Puissant dans son intérieur avec plus de certitude que ce qui se voit des yeux corporels, et que ce qu'on aperçoit des sens extérieurs ou de l'imagination, avec telle joie, paix, respect et confiance qu'il lui semblait que Dieu l'avait mis dans son royaume... »¹

On le vit souvent, après la messe, ravi en extase et privé de l'usage des sens extérieurs. Eut-il le don de prophétie ? Les deux auteurs de sa *Vie*, qui sont presque ses contemporains, l'affirment : ils citent de lui de nombreuses prédictions et déclarent qu'elles se réalisèrent. Ainsi il prédit longtemps à l'avance que les Pères de la Compagnie de Jésus viendraient en Basse-Bretagne et se serviraient de ses *taolennou* pour l'instruction catéchistique du peuple. Il prédit la venue du P. Maunoir et quand ce dernier vient le visiter au Conquet, il lui révèle, dans l'entrevue émouvante de la transmission des pouvoirs, quel était l'état de sa conscience, quelles étaient ses pensées intimes.

1. *Vie manuscrite*, livre I, chapitre VII ; édition Pérennès, p. 45.

Cette analyse nous a conduits à l'entrée du mystère, au seuil de ce sanctuaire où s'épanouit l'union de l'âme avec Dieu, où se réalisent les promesses des Béatitudes*.

Michel communiqua sa ferveur mystique et ses méthodes à des âmes choisies, car, selon l'expression du second auteur que nous aimons à citer, « c'est le propre du bien de se communiquer et de faire que ceux qui sont participants de la bonté divine ne se contentent pas d'être bons en eux-mêmes, ils tâchent de faire part aux autres des grâces et bénédictions que le ciel leur a départies... »¹. Ceux qui ont joui des avant-goûts du ciel sont nos éclaireurs qui ont pénétré plus avant en terre sainte ; après leurs découvertes, ils donnent leurs impressions, à la façon de ces explorateurs envoyés par Moïse dans la terre promise et qui retournèrent avec des fruits savoureux². Parmi les âmes que notre Serviteur de Dieu voulut rendre participantes de son expérience mystique, nous ne voulons pas omettre de faire mention de deux de ses sœurs, Anne et Marguerite. Cette dernière surtout, plus en rapport avec son frère, se laissa constamment diriger par lui dans les voies de la plus haute spiritualité : « Ayant purgé le palais de l'âme des mauvaises humeurs et de l'affection du monde et de ce qu'il aime.... s'étant avancée dans l'amour extatique de Dieu... elle était illuminée dans son intérieur des rayons de la divine sagesse... »³, et bien que la vie contemplative fût le paradis de son âme, « elle ne se livra pas moins, à l'exemple de son frère, aux œuvres et aux occupations d'une vie très active. »

1. *Vie manuscrite*, livre II, chapitre I, p. 205.

2. Cf. *Livre des Nombres*, chapitre 13.

3. *Vie manuscrite*, livre I, chapitre XXIII, section 7, p. 144.

VIII. Sa dévotion à Notre-Dame¹

Le P. Maunoir, dans un de ses cantiques en vers de treize syllabes (le type du vers breton) célébrait son Maître comme le véritable ami de la Reine du Monde :

Mikel Nobletz, guir mignoun da Rouanez ar Bed.

La Mère du divin Sauveur avait pris, de bonne heure, possession de son âme. Michel était à l'âge de la prime enfance, quand Mme de Kerodern, sa mère, le trouva en la chapelle Saint-Claude, le visage enflammé de dévotion : Une belle dame, disait-il, l'avait emmené en ce lieu. Quand il eut passé à l'âge ingrat, c'est à la Sainte Vierge qu'il attribue la victoire sur ses sens. En sa vingt-troisième année il expérimenta son assistance dans une grande nécessité. Une gravure de la seconde moitié du XVII^e siècle représente la Mère de Miséricorde déposant sur sa tête une triple couronne : celle de la virginité, celle du mépris du monde* et celle de la science². Il était alors aux études. Le reste de sa vie, il témoigna une grande affection aux Pères de l'Ordre de Saint Ignace, desquels, par la grâce de Dieu, il tenait piété et doctrine et le privilège d'avoir appartenu à la Congrégation* de la Sainte-Vierge à Agen et à Bordeaux. Pendant toute sa carrière de missionnaire, le chapelet sera une de ses dévotions quotidiennes : c'est la bouée qu'il jette sur les flots agités du monde. Il aime à citer le fervent apôtre de la

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°195, vendredi 18 novembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°195, samedi 19 novembre 1949.

2. Gravure de J. Boulanger, d'après Charles Le Brun, pour l'illustration de l'une des éditions de l'ouvrage de Verjus (Paris, chez Jean Cusson, 1666, face à la première page du texte, non paginé).

piété mariale, Saint Bernard. À l'*Ave Maria*, le plus beau compliment à Marie, au *Stabat Mater* et aux mystères du Rosaire qu'il expliquait à ses auditeurs, il a ajouté des prières qu'il a composées à sa louange. Il est l'auteur du magnifique cantique *M'em euz choaset eur Vestress*, ce chant plein d'élévation et de tendresse, qui commence ainsi dans la traduction :

*J'ai choisi une Maîtresse
Une Dame et une Reine
Mon cœur est ravi
En contemplant sa beauté.
C'est vous, Ô Vierge Marie
C'est vous que je supplie surtout
Priez votre vrai Fils miséricordieux
D'avoir pitié de moi.*

.....

Puisque nous voici devant un texte dont l'authenticité n'est pas contestée par les esprits les plus critiques, livrons-nous au plaisir des commentaires : « Personnalisme intense », a dit Henri Bremond saisi par ce lyrisme que déflöre pourtant la traduction ; et il ajoute : « Ces brusques ressauts de ferveur paraissent bien d'un vrai poète, savant tout ensemble et primitif, tendre et farouche ». De son côté, Hippolyte Le Gouvello, le moderne historien de Dom Michel, qui devait la communication de ce chant à l'obligeance du docte chanoine Peyron, secrétaire archiviste de l'Évêché de Quimper, porte sur le cantique son jugement en ces termes : « Ce sont les impressions originales du missionnaire, le chevalier de la Vierge Marie... On le reconnaît à chaque couplet, et il s'est peint lui-même bien ressemblant dans cette poésie bretonne d'un caractère si profondément et intensément religieux »¹.

Alors nous pourrions la faire figurer dans une anthologie de poésies mariales qui comprendrait la prière si touchante que le poète

1. Hippolyte LE GOUVELLO, *Le vénérable Michel Le Nobletz (1577-1652) un apôtre de la Bretagne au XVII^e siècle*, Paris, V. Retaux, 1898, p. 213.

Villon met sur les lèvres de sa vieille mère dans le langage savoureux du moyen-âge¹ ; le dialogue pathétique entre Notre-Dame et son Fils crucifié, extrait de *La Passion* de Jean Michel (XV^e siècle)², et qui s'achèverait par les récentes strophes de Louis Mercier³. Une place, évidemment, y serait réservée à l'émouvant cantique du P. Maunoir *Ar Seiz Cleze*, les Sept Glaives [= douleurs] de la Sainte Vierge.

1. François VILLON (1431-1480), *Ballade que Villon fait à la requeste de sa mère pour prier Nostre-Dame*.

2. Jean MICHEL (1435-1501), *Le Mystère de la Passion* (Angers, 1486 ?).

3. Louis MERCIER (1870-1951), *Virginis Corona*, Paris, éditions de la Revue des poètes, 1928.

IX. Son ministère

*En chaire*¹

Il regrettait les prédicateurs des temps précédents, sans doute ceux de la Ligue, hommes « doctes et sévères ». Il conseillait aux recteurs* la manière « des fils du Bienheureux Père Ignace ». Dans son discours, il tenait pour la trinité des parties² : d'abord une vérité de foi appuyée sur un passage de l'Écriture et l'autorité des Pères ; en second lieu, des preuves de raison ; enfin un exposé des mœurs locales mises en opposition avec la vérité exposée dans le premier point. En guise de conclusion, les leçons pratiques se dégageaient d'elles-mêmes.

Il prêchait les préceptes avant tout, les conseils ensuite. Il disait à ses auditeurs que même s'ils allaient à Rome ou à Jérusalem cent fois, ils seraient perdus pour l'éternité s'ils ne se faisaient instruire des points nécessaires au salut. Faire dire des messes pour les âmes du Purgatoire, assurer des fondations pieuses, construire des chapelles nouvelles, courir les lieux de dévotion et les pardons, jeûner chaque samedi, tout cela est fort bien ; mais ils devaient au préalable délivrer leurs propres âmes par une bonne confession, payer leurs dettes, faire restitution du bien mal acquis, s'instruire des devoirs de chrétien, pratiquer le jeûne moral en s'abstenant d'une haine ou d'une rancune invétérée, d'une amitié désordonnée, d'une inclination particulière à tel péché.

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°196, vendredi 25 novembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°196, samedi 26 novembre 1949.

2. Un plan en trois parties.

La masse des auditeurs, paysans et marins, goûtaient fort ses sermons ; en revanche, les gens dits de qualité, n'en appréciaient à l'ordinaire ni le fond ni la forme. Quand il montait en chaire, certains sortaient de l'église en disant : « Voilà le prêtre fou qui veut changer nos usages et notre religion », et ils s'étonnaient qu'il eût la permission de prêcher. Il dédaignait, de surcroît, les artifices de la rhétorique. Pascal dira : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence »¹, entendant par l'*éloquence* l'enfilade de belles phrases, et par la *vraie éloquence* la force des idées et le son d'une âme convaincue. Dom Michel avait proclamé quarante ans plus tôt : « Je méprise la vaine éloquence ».

Il ne reste de ses sermons que des plans ou des extraits cités par le P. Verjus. Ce dernier nous fait savoir qu'il se mettait entièrement à la portée de ses auditeurs, s'abstenant des questions subtiles de philosophie et de théologie, qui ne sont comprises que de peu de personnes ; il utilisait rarement ses connaissances du Droit civil ou du Droit canonique, mais il parlait à son auditoire des vices dont il voulait lui inculquer l'horreur et des vertus qu'il voulait lui faire aimer. Il empruntait ses comparaisons à l'art et au métier : expliquant la Marine et la Carte aux gens de mer, l'arithmétique aux marchands et les observations naturelles de l'agriculture aux campagnards, il les introduisait, à l'aide de ces connaissances, jusqu'aux vérités religieuses. Il lui arrivait, au cours de ses sermons, d'interpeller le crucifix ; il mettait de tels accents que ses auditeurs étaient émus jusqu'aux larmes ; alors, témoin de leur émotion, il s'écriait : « Ceci est un jour », c'est-à-dire une journée importante pour l'éternité.

Il fustigeait sans aucun ménagement les défauts et les vices des particuliers, d'une profession, d'une classe sociale. Il ne se contentait pas de stigmatiser un vice en général, il descendait aux espèces et en notait les particularités. Il était bien alors, dans toute la force du terme, un loup en chaire, « eur bleiz er gador-brezeg ». Il bousculait usages et traditions. La leçon de ses exemples donnait à ses instructions une

1. Blaise PASCAL (1623-1662), *Les Pensées*, Paris, Hachette, 1909, p. 321.

autorité indiscutable. *Exempla trahunt*¹. D'ailleurs, il déclarait n'avoir pas bonne opinion d'un prédicateur qui n'eût enduré de grandes tribulations intérieures et extérieures.

Ses instructions firent des conquêtes remarquables. Signalons, parmi tant d'autres, celle de François Le Su. Ce notable de l'île de Sein fut mis par lui en état de se préparer aux Ordres ; quelques années plus tard, il subira, avec un succès éclatant, un examen devant le théologal* de Quimper. Une fois admis à la prêtrise, il deviendra recteur de l'île.

Le catéchisme²

Le type du catéchisme usuel par questions et par réponses était, à son avis, celui de Bellarmin ; mais afin de pousser plus avant dans les esprits la connaissance de la religion, il imagina le catéchisme en « énigmes spirituelles », qui deviendra sa collection de *taolennou*. Le Grand Séminaire de Quimper³ possède, de ces derniers, quelques exemplaires fait de sa main et portant sa signature.

Il en avait conçu l'idée dans sa solitude de Tréménac'h. C'est à Landerneau qu'il les utilisa pour la première fois. Il avait remarqué que les plus forts raisonnements ne produisent guère d'effets sur les gens simples et que les grands mouvements des prédicateurs, même s'ils les touchent sur-le-champ au point de leur faire verser des larmes, font une impression qui ressemble à un feu de paille. La raison en est que la compréhension chez eux est lente et la mémoire infidèle. Or les choses vues frappent plus que les choses entendues. De cette vérité d'expérience, il conclut qu'il fallait renforcer le sens de l'ouïe par celui de la vue. Ce qui l'amena à préparer des tableaux au moyen desquels il enseignait les mystères de la religion ainsi que les devoirs du chrétien à ceux qui semblent ne pouvoir les apprendre autrement. Les quelques retours que cette méthode opéra à la Mission de Landerneau, mission

1. *Verba docent, exempla trahunt*. Les mots enseignent, les exemples entraînent.

2. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°197, vendredi 2 décembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°197, samedi 3 décembre 1949.

3. Aujourd'hui aux Archives diocésaines, à l'évêché de Quimper.

qui fut très ardue, l'encouragèrent à la continuer en des lieux plus propices. Il en retira des effets merveilleux.

Il formera des équipes de catéchistes auxquels il laissera des instructions écrites pour l'interprétation des tableaux. Il communiquera ses cahiers d'explication au P. Maunoir lors de l'émouvant entretien du Conquet, et proclamera, devant la population rassemblée à l'église, le jeune religieux comme étant le successeur providentiellement destiné à poursuivre son œuvre. Nous savons que l'explication des tableaux, quelque peu modernisés depuis Dom Michel, est encore, de nos jours¹, l'un des exercices les plus goûtés de nos missions bretonnes !

Cette méthode catéchistique faite d'exactitude et de minutie, est bien révélatrice de l'étonnante et universelle curiosité de son auteur. N'envisage-t-il pas déjà, dans sa carte géographique des *Conseils*, le percement de l'isthme de Panama ? Dans une autre carte marine ne trouvons-nous pas plus de trente symboles qui constituent d'amples sujets de prédication ?

On peut estimer que Dom Michel enchaînait avec la tradition des écrivains, imagiers et sculpteurs de l'époque médiévale. Pour eux aussi, les symboles littéraires, les vitraux et les statues étaient des représentations des vertus théologiques et morales. Pas de doute qu'il ne fût dans la ligne du moyen âge chrétien quand il empruntait ses données à la théologie pour les exprimer en images.

Méthode *mnémotechnique* : les figurations traduisant *les choses* avec une plus grande force d'expression, l'esprit les retient sans peine. Le marin, en jetant son ancre à la mer, se rappellera l'espérance chrétienne ; en affrontant la tempête dans sa barque soulevée comme un fêtu par la mer houleuse, il évoquera les obstacles du monde, cette mer furieuse. Le laboureur, en remuant la terre, songera à la semence de la Parole de Dieu, qui pour fructifier doit tomber dans un sol défriché, débroussaillé, prêt à la culture. Méthode *réaliste* : elle frappe par les tableaux vivants qui attirent en montrant les charmes de la vertu, ou qui

1. L'« explication des tableaux » et les missions paroissiales en langue bretonne ont disparu dans le cours des années 1950.

font repoussoir en exhibant les laideurs du péché. Le tableau, c'est le « melezour ar c'halonou », le miroir des cœurs comme on le chante encore dans les missions. Les chrétiens, qui sont à la fois auditeurs et spectateurs, se voient tels qu'ils sont et s'imaginent tels qu'ils auraient pu et tels qu'ils auraient dû être. Méthode *idéaliste*, qui montre la vie commune embellie par la religion, enrichissement pour l'esprit et le cœur. Au lieu d'être simplement le pêcheur penché sur ses filets ou le laboureur courbé sur le sillon, le fidèle est aussi un chrétien qui a des perspectives de réalité spirituelle et éternelle. *Psychologique*, adaptée à la tournure d'esprit, au genre de vie, aux préoccupations d'une masse de fidèles, la méthode est enfin *didactique* : par la conjonction d'un rappel de détails avec l'idéal, elle s'avère un instrument efficace de pénétration de la doctrine et de la morale dans les esprits et dans les cœurs.

La formation des élites¹

Il proportionnait ses entretiens particuliers à la portée et aux dispositions personnelles de ses auditeurs. De cette façon il entraînait dans les esprits avec une douceur insinuante.

À l'intention des âmes plus élevées, il avait composé un catéchisme spirituel du mépris du monde*. Voici ce qu'il écrivait au P. Maunoir pour le profit spirituel de ces âmes : « Méprisez-vous le monde ? Oui, par la grâce de Dieu. — Qui est celui qui méprise le monde ? C'est celui qui méprise et qui fuit ce que le monde estime et recherche, et qui estime et recherche que le monde fuit et méprise. — Combien y a-t-il de choses que le monde aime et recherche principalement ? Trois. — Qui vous l'a dit ? L'apôtre saint Jean. — Quelles sont ces trois choses ? La concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie. — Est-il nécessaire de mépriser et de fuir le monde ? Oui, si nous voulons être sauvés. »

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°198, vendredi 9 décembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°198, samedi 10 décembre 1949.

Après ce début, il demandait aux missionnaires et aux catéchistes de faire ressortir les contrastes entre, d'une part, les commandements et les fausses béatitudes du monde, et, d'autre part, les commandements de Dieu et les vraies béatitudes. On a trouvé parmi ses papiers un plan d'association dont l'unique fin était de porter ses membres à enseigner les ignorants selon la méthode du mépris du monde.

Certains s'étonnaient qu'il recommandât plus souvent le mépris du monde que la charité. Il répond dans une de ses lettres : « Le conseil du mépris du monde est l'abrégé de l'Évangile. La charité est un feu qui ne s'allume dans l'âme qu'à mesure qu'on a fondu la glace, qui cause les engagements avec les objets créés. »

Notre zélé missionnaire distinguait trois catégories de fidèles épris du souci de leur salut : au premier degré, ceux qui avaient fait une confession générale avec le dessein de changer de vie ; au second degré, ceux qui, sous sa direction, s'exerçaient à la pratique du mépris du monde ; au troisième degré, ceux qui faisaient profession du mépris du monde. Ceux-là n'étaient admis dans cet ordre qu'après plusieurs années d'exercices¹.

Les témoins de sa vie nous ont transmis les noms de plusieurs personnes de cette dernière catégorie, formées par ses soins. Nous connaissons déjà ses deux sœurs, Anne et Marguerite, et Françoise de Quisidic. L'initiation de Marguerite au détachement du monde datait du jour où elle s'était résignée à se débarrasser d'un diamant de prix et se dépouiller d'une jupe de soie à laquelle elle tenait encore davantage pour les donner à deux pauvres femmes. Pareille avait été l'initiation de la mondaine Françoise de Quisidic. Le stade suivant comportait la méditation de la mort. Le P. Verjus nous raconte comment Dom Michel procéda pour faire progresser cette jeune demoiselle dans la vertu : « Il lui donna une tête de mort ornée de forts beaux cheveux blonds frisés à la mode, pour lui imprimer vivement dans l'esprit le peu de différence qu'il y a de la mort à la vie, et de la plus belle personne au squelette le

1. Cf. VERJUS, livre VIII, chapitre IX.

plus difforme. Elle avait d'ordinaire ce spectacle devant les yeux avec un crucifix, quand elle faisait ses méditations de la mort, qui consistaient toutes en interrogations et en réponses, et en conclusion pratiques qu'elle en tirait. »

Il nous faut encore mentionner parmi les filles spirituelles de notre serviteur de Dieu, Clémence Le Goff, de vertueuses veuves du Conquet et de Douarnenez : Françoise Troadec, Marie Le Bouch, Éléonore Thépot, etc., et ces dévouées femmes catéchistes : Anne Keraudren, Domnat Rolland, Claude Le Bellec. Des hommes se soumièrent également à sa direction : il s'en trouva plusieurs dans ses équipes anonymes d'hommes et de jeunes gens dont il fit ses auxiliaires bénévoles parce qu'il avait remarqué chez eux des dispositions à retenir son enseignement. Catéchistes volontaires, précurseurs de ceux qui exercent leur zèle aujourd'hui dans la banlieue parisienne et dans nos grandes villes.

Ce qu'il pensait de la confession¹

Notre serviteur de Dieu aimait à dire que la confession est une des « trois chaînes dorées du ciel, par laquelle notre débonnaire Seigneur attire au trône de sa miséricorde les plus aveuglés et les plus endurcis pécheurs ». Les deux autres chaînes étaient la prédication et le catéchisme.

Avant de voir comment il s'acquittait lui-même du ministère de la confession, voyons ce qu'il exige du confesseur.

Rappelons d'abord que tous les prêtres n'étaient pas appelés à siéger au confessionnal. Le diocèse de Léon comportait alors 1 200 ecclésiastiques ayant reçu le sacerdoce, donc sensiblement plus de prêtres qu'il y en a maintenant pour le Léon et la Cornouaille réunis²

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°199, vendredi 16 décembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°199, samedi 17 décembre 1949.

2. En décembre 1949, le diocèse de Quimper et de Léon comptait 1060 prêtres pour une population de 724 735 habitants.

avec une population qui est aujourd'hui, en chacune de ces régions, plus du double de celle du XVII^e siècle. Les Séminaires n'étaient pas encore institués chez nous ; il faudra attendre presque la fin du siècle, aux environs de 1680. Les clercs qui n'allaient pas aux universités étaient d'emblée le plus grand nombre : c'étaient tous ceux qui n'appartenaient pas à de riches familles ou qui ne jouissaient pas d'une bourse. Ces clercs-là se préparaient à la réception des Ordres sacrés, d'abord dans les presbytères auprès de leurs recteurs, qui les initiaient aux études et aux cérémonies, ou dans quelque école annexée à un monastère, puis ils faisaient un séjour, avant chaque ordination, au siège de l'Évêché et passaient un examen devant le théologal ou le scolastique.

Et j'en arrive aux quatre catégories des prêtres séculiers de son temps, telles qu'elles sont mentionnées par Dom Michel. La première comprenait ceux qui disaient la messe, récitaient le bréviaire, faisaient le catéchisme, assistaient aux cérémonies de leur paroisse. La seconde, ceux qui, outre ces fonctions, étaient approuvés pour les confessions. La troisième, ceux qui avaient charge d'âmes : c'étaient les recteurs et vicaires perpétuels. Dans la quatrième, il intégrait les séculiers missionnaires qui n'occupaient pas de poste fixe, avaient les pouvoirs de prêcher et de confesser dans leur diocèse et les diocèses voisins : c'est à cette dernière classe qu'il appartenait lui-même.

Le prêtre approuvé pour entendre les confessions devait, déclarait-il, n'être mu par aucun sentiment d'ordre naturel, mais avoir l'unique souci du bien des âmes et de la gloire de Dieu. Cette condition préliminaire supposée, il lui était indispensable de réaliser une grande sagesse pour connaître la dignité du mépris du monde*.

Le ministère de la confession, si salutaire aux âmes, est redoutable aux prêtres. Il était de prime importance que tout prêtre, avant de commencer à ouïr les pénitents, se fût appliqué à l'étude des cas de conscience dans les ouvrages des bons théologiens. Cette condition est encore plus nécessaire quand le prêtre, à l'office de confesseur joint celui de directeur des consciences. Il y a, par exemple, de ces âmes qui

sont indiscrètes¹ dans le silence, la solitude, l'oraison, les mortifications. Le directeur doit connaître la « complexion » de chacune d'entre elles. Telles sont les considérations qui reviennent souvent sous la plume de Dom Michel : elles sont significatives d'une extrême prudence de sa part.

Comment, en second lieu, concevait-t-il la confession de la part du pénitent ? Comme l'acte d'un chrétien, en quête de la paix de la conscience à obtenir par l'absolution après l'aveu pénible et le repentir. La confession ne saurait être purement narrative ; il faut un *cor contritum et humiliatum* [un cœur contrit et humble²]. Ainsi il condamne ces personnes impertinentes qui récitent leurs fautes devant leur confesseur avec autant de hardiesse et de facilité qu'elles les ont commises. Il recommande la fréquente confession comme un remède efficace aux dangers du monde. La confession annuelle n'est pas suffisante aux bons chrétiens. Il leur est plus nécessaire d'apprendre leur devoir et de se confesser que de courir tous les pardons de France. Il importe aux parents soucieux de l'avancement spirituel de leurs enfants de les envoyer « fort souvent et fort dévotement » au tribunal de la Pénitence. Les fidèles peuvent recourir habituellement au même confesseur, mais il leur est conseillé d'aller une fois l'an faire une confession de toute l'année à « quelque docte confesseur », de préférence un religieux.

Comment il confessait³

Il fut un confesseur et un directeur infatigable. Ses pouvoirs de confesser, d'abord limités à un secteur déterminé, avaient été étendus par M^{gr} Le Prestre de Lézonnet⁴, dès la fin du mois de juillet 1614. Il put alors entendre les confessions dans toute la Cornouaille.

1. Au sens d'imprudentes, manquant de discernement.

2. Cf. Psaume 50, verset 19.

3. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°201, vendredi 30 décembre 1949 – *Le Progrès de Cornouaille* n°200, samedi 31 décembre 1949.

4. Évêque de Quimper de 1614 à 1640.

Il usa de la même permission en Léon. Dès le début de son ministère, au cours de son séjour à Plouguerneau, il courait tous les dimanches aux paroisses voisines pour prêcher, catéchiser et confesser. Au Conquet et à Saint-Mathieu où, à son arrivée, on ne se confessait et on ne communiait qu'une fois l'an, il introduisit l'habitude de la confession et de la communion mensuelles.

Au confessionnal, il se tenait à distance de toute condescendance blâmable, mais aussi d'une excessive sévérité, de peur d'éloigner les pécheurs de ce sacrement d'amour et de pardon, où, comme disait, vers cette époque, François de Sales : « La miséricorde de Dieu est infiniment plus grande pour pardonner aux plus grands pécheurs que tous les péchés du monde pour les condamner ».

Comme condition préalable, il exigeait du pénitent qu'il fût au moins instruit des éléments de la religion et se préparât à l'aveu de ses péchés par un sérieux examen de conscience. À Ploaré il décida le recteur à n'admettre les fidèles à la confession et à la communion qu'après un interrogatoire sur les vérités nécessaires au salut. Cette mesure souleva de vives oppositions, mais elle fut suivie de grands fruits. Entré au confessionnal, le pénitent devait se mettre sous l'entière dépendance de son confesseur, suivre ses avis en toute docilité, ne faire aucune mortification, ne pas aller au loin gagner les indulgences sans son consentement.

Dom Michel, confesseur et directeur, faisait preuve d'une habileté consommée pour mettre les consciences à l'aise. Une de ses pieuses industries consistait à faire faire une confession générale pour le plus grand soulagement des âmes. Sa dextérité était admirable pour faire confesser franchement les plus gros péchés. Il inspirait d'autant plus de confiance à ses pénitents que ceux-ci étaient persuadés qu'il avait des lumières spéciales pour entrer dans les secrets de leur conscience. Il leur parlait avec une extrême douceur lorsqu'il les interrogeait ; il trouvait

les propos qu'il fallait pour les ôter de crainte. Ainsi réalisa-t-il la définition : « Eun oan er gador-govez »¹.

Tant de contact directs, intimes avec les âmes, tant de séances prolongées au confessionnal laissent supposer qu'il prononça les paroles qui délient sur un nombre incalculable d'âmes, leur rendant, avec le pardon, le calme et la paix. Nous trouvons dans l'histoire de sa vie quelques anecdotes bien significatives. Comme il missionnait à l'Île de Batz, aux premiers temps de sa carrière apostolique, il entendit, certains jours, des confessions depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant. Tous les insulaires se confessèrent et communiaient. Il lui arriva même de confesser en marchant, tandis qu'il se rendait de la chapelle Saint-Nicolas à l'église paroissiale. Quand il était en l'Évêché de Quimper, il entendit les confessions de pèlerins accourus des paroisses du Tréguier et de Cornouaille éloignées parfois de quinze lieues. Il n'était presque aucune paroisse du Léon qui ne fournît plusieurs pénitents. Certains attendaient leur tour plusieurs jours. Et le narrateur de ces faits ajoute que, une fois libérés du poids qui chargeait leur conscience, il leur semblait se trouver en paradis.

*À l'autel*²

C'était alors l'habitude de donner de grands repas à l'occasion des premières messes. Les statuts [diocésains]* de l'entreprenant prélat que fut René de Rieux, évêque de Léon (publiés en 1630, mais élaborés plus tôt), s'élèvent contre cet usage. L'Évêque défend d'y inviter d'autres que les proches parents et amis et de donner, en ces circonstances, des réjouissances avec convocation de peuple.

Michel célébra sa première messe dans l'intimité de sa famille, en la chapelle du manoir familial. Nous savons qu'il s'était préparé à ce grand acte après mûres consultations et réflexions, l'espace de plusieurs années. Telle avait été la préparation éloignée. Évidemment il ne voulut

1. « Un agneau au confessionnal ».

2. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°202, vendredi 6 janvier 1950.

ni banquets ni assemblées. La préparation prochaine se fit dans des dispositions « exquis » ; il en agissait de même dans la récitation du bréviaire avec « révérence intérieure et extérieure et dévotion extraordinaire »¹.

Jamais il ne s'approchait des saints autels qu'il n'eût pratiqué, la veille, quelque sorte d'austérité. Le jour même, il consacrait deux heures à la préparation et divisait ses prières et ses méditations en sept points, comme l'attestait le livret qui tomba sous les yeux d'un auteur de sa *Vie*. Ce livret était de sa propre composition, écrit sur du parchemin. Le premier exercice était un acte de foi ; le second, un acte d'attention, de piété et de tranquillité intérieure ; le troisième, de droite intention ; le quatrième, de pureté de cœur ; le cinquième, de prise de conscience de sa propre indignité et de la grandeur de la Majesté divine ; le sixième, un désir d'être rassasié en recevant son Dieu ; le septième, une prière aux trois divines Personnes de la Sainte Trinité, à la Sainte Vierge, à Saint Michel, son patron, et aux Saints auxquels il avait une dévotion particulière.

Lorsqu'il célébrait, il ressemblait plutôt à un ange qu'à un homme, « eun eal ous an aoter ». Il excitait tous les assistants à la dévotion par le respect et la piété qui paraissaient à son attitude à l'autel. Les saints mystères accomplis, il se livrait à une recollection qui pouvait durer deux heures. Seul à seul avec Dieu, il formait des actes de foi, d'adoration et d'amour ; il faisait des actions de grâces, des offrandes et des demandes pour lui et pour les autres tant vivants que défunts. Cet exercice occupait si absolument son âme et la transportait de telle sorte qu'on le surprenait dans des ravissements. Il employait le reste de la journée à lire la Sainte Écriture ou les Saints Docteurs, à composer quelques méditations spirituelles tirées de la connaissance savoureuse et expérimentale qui lui venait de l'oraison et de l'exercice des vertus, à catéchiser, prêcher, visiter les malades, consoler les affligés ou pratiquer d'autres œuvres de miséricorde*.

1. *Vie manuscrite*, livre I, chapitre XIII ; édition Pérennès, p. 69-70.

X. Un peu de rétrospective historique¹

Ceci aurait pu s'intituler : Comment Dom Michel se relie à la tradition bretonne des temps reculés, et ce qu'était son temps.

Dans l'histoire religieuse de la Basse-Bretagne, l'action missionnaire du fondateur des missions bretonnes en langue bretonne est, pensons-nous, l'événement le plus important après l'évangélisation primitive. Celle-ci avait eu pour principaux artisans les émigrés : prêtres, moines et évêques venus de Grande-Bretagne chez nous ; ils avaient accompagné, en divers courants d'émigration du V^e au VII^e siècle, leurs compatriotes chassés de leurs régions celtiques par l'occupation saxonne. On sait maintenant que nos convertisseurs d'Outre-Manche étaient, pour la plupart, originaires des régions britanniques du Sud-Ouest, régions qui comprenaient l'ancienne Domnonée (Cornwall et Devon actuels) et l'ancienne Cambrie (pays de Galles). Après s'être établis comme ermites près de nos côtes, où subsistent encore parfois des chapelles portant leurs noms, les prêtres émigrés pénétrèrent à l'intérieur des terres auprès de leurs compatriotes et fondèrent les premiers monastères.

Tels furent, dans leurs grandes lignes, les stationnements primitifs de nos Pères dans la Foi : Ouessant, Batz et autres îles de Basse-Bretagne, les côtes et les voisinages des côtes. Il est remarquable que Dom Michel se conforme à l'itinéraire côtier des saints de cette période lointaine en Tréguier, Léon et Cornouaille, et le suivra assez fidèlement dans ses courses apostoliques.

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°203, vendredi 13 janvier 1950 – *Le Progrès de Cornouaille* n°203, samedi 14 janvier 1950.

Un millénaire s'était écoulé. Le trésor de la foi que Pol, Iltut, Samson, Tugdual, Méen et les autres avaient apporté à nos ancêtres n'avait pas, malgré les invasions normandes, la guerre de Succession¹, l'hérésie protestante, été sérieusement entamé, mais après une longue période de paix et de prospérité, les mœurs s'étaient relâchées. Surviennent les guerres de la Ligue à la fin du seizième siècle. Elles ont leur chroniqueur, le chanoine Moreau, official du diocèse de Cornouaille et conseiller au Présidial* du siège de Quimper. Les choses qu'il raconte, il les donne, dit-il, « partie pour les avoir vues, partie par les avis certains que j'en avais de ceux qui s'y étaient trouvés »². C'est donc un témoin oculaire et auriculaire de premier plan. Bon écrivain, malgré le décousu de la composition, défaut ordinaire de son époque, il a de jolis effets de style : avec précision de détails il donne des tableaux de mœurs, décrit des batailles et des plans de campagne, brosse les portraits de chefs guerriers des deux camps.

Pour le docte chanoine, les guerres religieuses furent un châtiment du ciel. Elles occasionnèrent, selon lui, la mort de plus d'un million d'hommes sur tout le territoire de la France, et furent suivies de « tant de désolations et d'incommodités qu'il n'est possible de les réciter ». Les luttes furent tantôt sporadiques, avec des trêves et des reprises suivant les régions, tantôt simultanées sur tout l'ensemble du pays. L'Évêché de Cornouaille fut plus particulièrement éprouvé. De fait, sur les 82 localités qu'il signale comme ayant été des théâtres d'opérations sur l'espace qui correspond à notre actuel Finistère, je n'ai relevé que 7 du Léon, y compris Brest et Morlaix. En Cornouaille, les combats furent plus longs et meurtriers surtout dans les quatre secteurs qui, notons-le au passage, seront sauf un, les lieux de prédilection où Dom Michel

1. La guerre de Succession de Bretagne, déclenchée en 1341 à la mort du duc Jean III de Bretagne, opposa Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, nièce du duc défunt, à Jean de Montfort, demi-frère de Jean III. Le conflit se termina en 1364 par la victoire des Montfort.

2. Chanoine Jean MOREAU, *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue, et particulièrement dans le diocèse de Cornouailles* [1606], Saint-Brieuc, Come et Bonetbeau, 1836, chapitre 1, p. 3.

exercera son apostolat : Concarneau, Quimper, Douarnenez et la presqu'île de Crozon. Moreau était évidemment plus informé sur ce qui se passa en Cornouaille ; son livre d'ailleurs s'intitule : – *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue et particulièrement dans le diocèse de Cornouaille*. – Il n'a pas tout dit du Léon et du Tréguier. Nous le savons par d'autres documents. Il n'en a pas moins décrit les faits les plus saillants et tracé un tableau général des mœurs en Basse-Bretagne. Son avis est que la guerre fut un fléau de Dieu pour punir les débordements. La paix faite en Bretagne ne mit pas fin aux misères du pays. Il ajoute que les autres fléaux dont, suivant l'Écriture, Dieu châtie les peuples qui ont manqué à sa loi, à savoir famines, épidémies et autres malheurs furent les suites naturelles de la guerre.

XI. Son rôle dans le Renouveau¹

Et nous atteignons la fin du règne d'Henri IV et le début de celui de Louis XIII. Comme il se produit après une ère de souffrances et de misères, la réaction fut de nouveau une profonde détresse morale et spirituelle. Le second auteur de la *Vie de Dom Michel* signale, d'après Dom Michel lui-même, parmi les abus du temps, le luxe inouï dans le costume, la course aux assemblées et aux danses. Beaucoup de gens voulaient s'élever au-dessus de leur condition, péchant par jalousie et envie. Certaines femmes sont comparées à des tortues qui portent tout ce qu'elles ont sur le dos. Aux assemblées, les uns se rendent pour voir et être vus, les autres pour battre ceux dont ils veulent se venger, d'autres pour se livrer à des excès dans le boire et le manger, d'autres pour danser jusqu'à la nuit. L'esprit mondain a même gagné et infecté trop de clercs. Quelles sont les causes de ce déclin ? Le défaut de la Parole de Dieu et du catéchisme. Marc Person avait mis l'accent sur ces désordres en termes plus lapidaires, et il ajoute l'inobservance du jour du Seigneur : « *Quitta a reant an ilisou* »².

Les Statuts* de M^{gr} René de Rieux, nommé évêque de Léon en 1613 (il ne reçut ses bulles qu'en 1619), confirment cette situation. Le prélat s'y plaint des danses à l'occasion des pardons, des nuitées, des veillées où affluent les deux sexes et qui sont, souligne-t-il, des occasions certaines de péché « *cum certo continentiae periculo in jocos inanibusque colloquiis* »³. On se livrait même aux danses dans les lieux

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°204, vendredi 20 janvier 1950.

2. Ils quittèrent les églises.

3. Avec un certain danger pour la continence dans les jeux et les vaines conversations.

voisins des églises et chapelles « *cum tympanis cytharae ac tibiaram sonitu* »¹. Aussi fait-il un appel pressant à l'enseignement du catéchisme, le grand remède à l'ignorance religieuse.

Nous ne prétendons pas toutefois faire un tableau effarant de l'état moral et religieux des populations avec l'intention de mettre davantage notre personnage en vedette. J'ai essayé de montrer dans mes *Missions bretonnes*², et je l'ai esquissé dans la présente étude, qu'il y avait aussi des lumières à côté des ombres. Une foule d'âmes, même adonnées à l'esprit du monde, n'avaient pas perdu la foi. Oui, il existait, au moment de l'apparition de Michel Le Nobletz, des régions plus ou moins paganisées, mais le fond chrétien subsistait chez le grand nombre. Sinon nous ne comprendrions pas ces multitudes attentives à l'explication des *taolennou*, s'appliquant avec profit les leçons que le missionnaire, en promenant sa baguette sur la toile, leur enseignait ; nous savons qu'il les leur inculquait parfois au moyen d'un symbolisme compliqué. Nous ne comprendrions pas davantage le succès de Dom Michel chassant danseurs et danseuses de la salle de Landerneau ou captant une masse d'auditeurs sous son emprise après le stratagème du tocsin à Douarnenez. Moyens, avons-nous vu, qui le font passer pour fou aux yeux de plusieurs, mais ce fou, a-t-il été observé, « sans changer de régime, allait employer toute sa vie à convertir les prétendus sages »³. Ce ne fut pas un de ses moindres succès que de convertir des gens du monde, des dames de la société, et d'en faire entrer plusieurs en religion. Même si l'entrepreneur missionnaire trouva dans les âmes un support à son action, nous n'en sous-estimons pas, pour autant, ses mérites, qui restent incomparablement grands, ni l'efficacité profonde de son action d'apôtre. Et nous ne sommes pas surpris de la révélation que fit M^{gr} Duparc à son sujet, au Congrès du Bleun-Brug, à

1. Au son des tambours, des harpes et des flûtes.

2. Louis KERBIRIOU, *Les missions bretonnes : histoire de leurs origines mystiques*, Brest, Impr. Le Grand, 1933.

3. M^{gr} DUPARC, *Panégryque de Dom Michel*, Congrès du Bleun-Brug à Douarnenez, 4 septembre 1929. Voir annexe VI.

Douarnenez, en 1929. « J'ai entendu à Rome les juges de l'héroïcité de ses vertus déclarer, dans des conversations publiques, que son apostolat égalait celui des missionnaires les plus puissants et les plus saints de l'Église primitive »¹.

1. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, n°37, 13 septembre 1929, p. 653. Voir annexe VI.

XII. Témoignages¹

Je ne puis me dispenser de produire ici des témoignages autorisés du temps de Dom Michel ou de la génération qui suivit. Il en est qui sont de premier ordre. Je reviens sur des choses déjà dites, mais je leur apporte des précisions et même des nouveautés.

Le P. Verjus, dont le nom de plume est Antoine de Saint-André, avait 20 ans à la mort du Serviteur de Dieu. Originaire de Paris, il professa au Collège de Quimper. Il déclare qu'avant de composer son livre, il posa ses pas sur les traces mêmes de Dom Michel, consulta des survivants parmi ses contemporains. J'ai fait suffisamment état de ses informations pour ne pas y insister présentement.

Marc Person, lui aussi, s'il n'a pas personnellement connu le prestigieux apôtre, a vu des contemporains du missionnaire : il avait, au surplus, l'avantage de se trouver sur place à Plouguerneau. Il a conclu :

*Michel Nobletz,
Remarquabl bras en e vuez,
Eur belec pehini en deus bet
Imitet mad Salver ar bed².*

Plus ancienne est l'attestation à laquelle nous allons maintenant recourir. Elle a, je crois, la valeur d'un inédit. Elle est extraite des archives de l'Évêché de Saint-Brieuc, qui en a livré une copie à notre vice-postulateur diocésain. L'évêque de Tréguier, M^{gr} Grangier, vint en

1. *Le Courrier du Léon et du Tréguier* n°205, vendredi 27 janvier 1950 – *Le Progrès de Cornouaille* n°205, samedi 28 janvier 1950.

2. Michel [Le] Nobletz, très remarquable en sa vie, un prêtre qui a bien imité le Sauveur du monde.

personne, en compagnie de Messire Charles Beuret, son secrétaire particulier, à Louanec, où un groupe d'habitants de cette paroisse affirmaient qu'un enfant retiré de l'eau, et que l'on croyait mort, était revenu à la vie après invocation de « Monsieur Saint Yves et de Monsieur Saint Michel Le Nobletz ». Le procès-verbal est signé Baltazar (Grangier), évêque de Tréguier, Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, Beuret, etc... en Pleumeur-Bodou, le 19 décembre 1666. L'évêque et les signataires ne font pas part de leur opinion personnelle. Il n'en est pas moins impressionnant de constater que, 14 ans après la mort du Serviteur de Dieu, des fidèles trégorois, si confiants en la puissance d'intercession de leur grand Saint Yves, invoquent, en même temps que lui, celui qu'ils appellent « Saint Michel Le Nobletz, qui est enterré auprès du Conquet ».

Un témoignage d'un autre ordre, et qui présente aussi un vif intérêt, est celui de l'abbé Blain, docteur en Sorbonne, chanoine de la cathédrale de Rouen. Vivant à la fin du XVII^e siècle, il a fourni de précieux renseignements sur Saint Louis Grignon de Monfort qu'il a connu et qu'il nous présente quelque part comme ayant marché sur les traces de M. Le Nobletz. Voici, au demeurant, en quels termes il parle de ce dernier : « Ce grand missionnaire de Bretagne, mort en odeur de sainteté, réussit, par la pratique de ses actions et de ses images frappantes, à changer la face de la terre qu'il habitait »¹. Détail particulièrement curieux à noter : ce chanoine normand² nous apprend que des estampes des tableaux et peintures de M. Le Nobletz se vendaient à Paris.

1. Jean-Baptiste BLAIN [1674-1751], *Abrégé de la vie de Louis-Marie Grignon de Monfort* [1724], p. 296 du manuscrit (p. 70-71 dans l'édition de la *Revue des prêtres de Marie reine des cœurs*, février 1926 ; p. 155 dans l'édition de Rome (texte établi, présenté et annoté par Louis PÉROUAS, Rome, Centre international montfortain, collection « Documents et recherches », 1973) : « LXVIII : On justifie sa manière d'instruire, par l'exemple de Monsieur Le Nobletz, le célèbre missionnaire de Bretagne, mort en odeur de sainteté ».

2. Mais breton d'origine puisque natif de Rennes.

Retenons la constatation : – Il changea la face de la terre qu’il habitait. – Nous la rapprocherons tout naturellement d’une autre émanant du P. Maunoir. Celle-ci est placée en tête de la vie de la stigmatisée de St-Pol-de-Léon, Marie-Amice Picard, sous la forme d’une épître dédicatoire adressée au Révérendissime Pierre Le Neboux de La Brosse, qui fut évêque de Léon, de 1671 à 1701. C’est ce prélat très zélé qui organisa un Séminaire dans sa ville épiscopale. Or, le P. Maunoir, exposant sous ses yeux les progrès réalisés dans la vie chrétienne en chacune des classes de la société, attribuait ce résultat en tout premier lieu à Monsieur Le Nobletz « un des anges tutélaires de l’Évêché de Léon ».

L. KERBIRIOU
*docteur ès lettres*¹

1. L’article « Dom MICHEL sera-t-il béatifié ? Témoignages » des 27-28 janvier 1950 se termine par la mention « *À suivre* », mais il clôt la série d’articles commencée le 19 août 1949. On ne trouve plus d’articles sur ce thème dans les n°206 des 3-4 février 1950 et suivants des *Courrier du Léon et du Tréguier* et *Progrès de Cornouaille*.

Chronologie

1577. Naissance le 29 septembre de Michel Le Nobletz au manoir de Kerodern en Plouguerneau.

1584. Michel, âgé de 7 ans, est envoyé chez son grand-père maternel, à Lesguern en Saint-Frégant. Au décès de celui-ci, il revient à Kerodern.

Vers 1587. Michel écolier à Saint-Antoine Perros, sur les bords de l'Aber-Wrac'h, en Plouguerneau, dans la pension d'Yves et Henri Gourvennec, prêtres.

1590-1596. Michel écolier à Ploudaniel, auprès de M. Alain Le Guen, *kure* (vicaire desservant) de Trémaouezan.

1589-1598. Guerre de la Ligue, la Bretagne est divisée en deux.

1596. Son père l'envoie à l'université de Bordeaux, où se trouvent déjà ses frères aînés.

1597. Michel est étudiant à Agen, chez les Jésuites ; deux années d'humanités suivies de deux années de philosophie.

1598. Édit de Nantes. Fin des Guerres de religion en France.

1601-1605. Il revient à Bordeaux suivre des cours de théologie pendant 4 ans.

1606. De retour à Plouguerneau, Michel met au point ses premières cartes marines, signalant les écueils à éviter dans la navigation vers Dieu. Il soutient une brillante controverse théologique devant l'évêque de Léon, qui lui offre un beau bénéfice

ecclésiastique. Michel le refuse, son père le chasse une première fois.

1607. Michel suit des cours à la Sorbonne à Paris. Il prend pour confesseur le P. Pierre Coton, jésuite et confesseur du roi Henri IV. Michel est ordonné prêtre.

De retour à Plouguerneau, Michel s'installe pendant près d'un an dans un ermitage en Tréménac'h. Il revient à Kerodern, d'où il est à nouveau chassé par son père. Peu de temps après, son père se convertit et décide de renoncer aux « affections déréglées qu'il portait aux biens de la terre ».

1609. Michel fait un essai chez les Dominicains de Morlaix, qui le chassent après un esclandre.

- 1609-1611. Michel prêche avec l'accord de l'évêque de Tréguier dans le petit Trégor [Trégor finistérien], en compagnie du P. Pierre Quintin († 1629), dominicain.

1611. Michel prêche dans le diocèse de Léon : missions à Ouessant, Molène, Batz, Lochrist près du Conquet.

1610. Assassinat d'Henri IV, Louis XIII devient roi.

1612. Mort de Hervé Le Nobletz, sieur de Kerodern, père de Dom Michel.

1613. Mission à Landerneau, où il utilise pour la première fois ses « cartes énigmatiques ».

1614. Michel obtient l'autorisation de prêcher dans le diocèse de Cornouaille, et s'installe à Quimper, place Terre-au-Duc. Missions au Faou, Concarneau, Pont-l'Abbé, Île-Tudy, Audierne, Goulien, Cléden, Plogoff. À l'île de Sein, il forme un pêcheur, François Guilcher dit Fañch ar Su qui suppléera à l'absence de « recteur » pendant 25 ans.

Chronologie

1615. Assemblée du Clergé : « réception » en France du Concile de Trente.

1615. Mort de Françoise de Lesguern, mère de Dom Michel.

1617. Nommé recteur de Meilars, Michel démissionne peu après pour s'établir le 22 mai à Douarnenez, alors simple quartier de Ploaré.

1618. Début de la guerre de Trente ans (1618-1648).

1619. Paix d'Angoulême entre Louis XIII et Marie de Médicis.

1620. Dom Michel continue à prêcher des missions en Cornouaille. Les Jésuites s'installent à Quimper.

1622. Mort de saint François de Sales. (Richelieu cardinal ; en 1624 principal ministre).

1623-1625. Apparitions de sainte Anne à Yvon Nicolazic près d'Auray.

Vers 1625. L'évêque de Quimper fait passer un examen de doctrine aux femmes catéchistes instituées par Dom Michel à Douarnenez. Satisfait, il les autorise à continuer leur apostolat, à condition que ce soit hors des églises.

1630 (novembre). Dom Michel se rend à Quimper pour faire la connaissance du frère Julien Maunoir, son futur successeur dans les missions bretonnes.

1633. Le 17 septembre, décès de Marguerite Le Nobletz, sœur et collaboratrice de Dom Michel.

1639. Le nouveau jeune recteur de Ploaré, neveu du précédent recteur, jaloux de Dom Michel, obtient du vicaire général pendant la vacance du siège épiscopal sa révocation de Douarnenez. Dom Michel embarque pour Le Conquet le jour même où il apprend la décision.

1639-1651. Établi au Conquet, Dom Michel continue inlassablement à catéchiser, visiter pauvres et malades. Versé dans les

mathématiques, il instruit marins et gens de mer dans l'art de la navigation.

1640. Le P. Maunoir vient le voir au Conquet. Dom Michel l'institue son successeur dans les missions.

1641. À l'initiative du P. Maunoir, François Guilcher, le pêcheur apôtre de l'île de Sein, est ordonné prêtre. Son neveu lui succédera en 1648 dans sa charge de recteur.

1643. Mort de Louis XIII.

1651. Michel est terrassé le 29 septembre par une hémorragie cérébrale qui le paralyse.

1652. Mort de Dom Michel le 5 mai au Conquet, en présence du P. Maunoir. Il est inhumé dans l'église tréviale de Lochrist (aujourd'hui disparue). Des prodiges se produisent à son tombeau.

1652. Le P. Maunoir commence à rédiger une *Vie* de M. Le Nobletz, qu'il remaniera sans cesse, et ne publiera pas. Il communique sa documentation et ses notes au P. Antoine Verjus, régent au collège jésuite de Quimper de 1653 à 1657.

1663. À Douarnenez, pose de la première pierre d'une chapelle dédiée à Saint Michel Archange, à l'emplacement de la maison qu'avait habitée Dom Michel. M^{gr} du Louët évêque de Quimper célèbre une messe dans la nouvelle chapelle.

À la même époque, au Conquet, l'ancienne maison de Dom Michel est transformée en chapelle (Notre-Dame de Bon Secours, communément appelée chapelle Saint-Michel).

1666. *La vie de Monsieur Le Nobletz prestre et missionnaire de Bretagne*, par Antoine de Saint-André (pseudonyme du P. Antoine Verjus). Le célèbre peintre Charles Le Brun réalise

une estampe sur la remise des trois couronnes par la Vierge Marie à Dom Michel, gravée par Jean Boulanger pour illustrer la biographie écrite par Verjus.

- 1701. Première exhumation. Les restes de Dom Michel sont déposés dans un tombeau dans le chœur de l'église de Lochrist, en présence de M^{gr} Le Neboux de la Brosse, évêque de Léon.
- 1707. Construction d'une chapelle Saint-Michel (Archange) à Trémenac'h, près de l'ancienne cellule de Dom Michel.
- 1750. Caffieri, maître-sculpteur du roi au port de Brest, réalise le monument funéraire de Dom Michel, placé à l'entrée du chœur de l'église de Lochrist, coté évangile (nord) : une statue de pierre blanche surmontant un tombeau de marbre noir veiné de blanc.
- 1762. Expulsion des Jésuites du Collège de Quimper, et bannissement des Jésuites du Royaume e France. Les manuscrits de Michel Le Nobletz conservés au collège de Quimper sont dispersés.
- 1855. Nouvelle reconnaissance des ossements de Dom Michel dans l'église de Lochrist.
- 1856-1858. L'église paroissiale de Lochrist est démolie, puis rebâtie au Conquet. Le tombeau de Dom Michel est placé en haut de la nef, côté épître (sud).
- 1888-1890. Procès *informatif* diocésain.
- 1889. À Trémenac'h en Plouguerneau, dans l'enclos de la chapelle Saint-Michel, l'ancienne cellule de Dom Michel est rebâtie en pierre (inscription au-dessus de la porte : TY AN AOTROU MIKAEL NOBLETZ).
- 1891. Procès *super scriptis* et procès *super non cultu*.
- 1897. Le 6 février, la Congrégation des Rites se prononce favorablement en faveur de l'Introduction de la Cause en Cour de Rome. Dom Michel reçoit alors le titre de Vénérable.

Dom Michel Le Nobletz sera-t-il béatifié ?

1898-1902. Deux procès apostoliques à Quimper, au nom et par l'autorité du Saint-Siège ; *super fama in genere*, et *super virtutibus et miraculis in specie*.

1902. Nouvelle ouverture du tombeau de Dom Michel au Conquet.

1913. Le 14 décembre à Rome, décret d'héroïcité des vertus.

4 mai 1952. 20 000 fidèles se rassemblent au Conquet pour le tricentenaire de la « naissance au ciel » de Dom Michel.

1970 (avril). Déplacement de quelques mètres du tombeau de Dom Michel dans l'église paroissiale du Conquet, désormais dans la chapelle sud.

HQ

Annexes

Annexe I

Causes de béatification et de canonisation Procédure romaine

Chassés de Grande Bretagne lors de l'invasion de leur pays par les Anglo-Saxons, les Celtes insulaires passèrent la mer et se fixèrent sur nos rivages.

Nos vieux saints, qui évangélisèrent la Bretagne aux 5^e et 6^e siècles, étaient les chefs religieux de ces immigrants qu'ils avaient suivis dans les différentes étapes de leur exode.

À la mort de ces apôtres, le peuple, en souvenir de leurs vertus, les vénéra et les pria avec confiance, leur attribuant un grand renom de sainteté.

Plus tard, le Pape Alexandre III (1159-1181) décida de réserver au Saint Siège toutes les causes de canonisation.

En 1634, le Pape Urbain VIII (1623-1644) codifia les règles à suivre au cours de la procédure exigée pour la béatification et la canonisation.

Il excepta toutefois de cette mesure les pieux personnages disparus, en faveur de qui on pouvait invoquer des traditions culturelles séculaires.

C'était précisément le cas de nos vieux saints bretons qui conservaient ainsi leur renom de sainteté.

Depuis 1634, la législation proclamée par Urbain VIII doit être rigoureusement observée pour toutes les causes nouvelles.

Conformément à cette discipline, le Pape Léon XIII (1878-1903) constitua le 6 avril 1897, la Commission qui introduisit la cause du grand apôtre de Basse-Bretagne dom Michel Le Nobletz. Il était ainsi reconnu comme Vénérable* et réalisant la réputation de sainteté.

Ainsi était franchie la première étape en vue de la béatification. La seconde étape qui concerne l'héroïcité des vertus de notre Vénérable – a) vertus théologales : foi, espérance, charité – b) vertus cardinales : justice, force, prudence et tempérance, fut proclamée 14 décembre 1913, en présence de M^{gr} Duparc. La proclamation fut faite par le Bienheureux Pie X (1903-1914) dans la salle du Consistoire au Vatican.

Reste à franchir la dernière étape : la reconnaissance de deux miracles dûment authentiques.

Seule l'ultime condition est donc à réaliser pour la cause de dom Michel Le Nobletz.

Déjà, de son vivant, ou peu après sa mort, de nombreuses guérisons ont été attribuées à son intercession. Ces faits supposés miraculeux par les contemporains de dom Michel, ont été jugés trop lointains et trop imprécis. Ils n'ont pu être retenus par la Commission des médecins romains qui les ont examinés.

Il nous faut donc en obtenir deux autres.

Le procès informatif sur la vie de dom Michel a été ouvert par M^{gr} Lamarche évêque de Quimper (1887-1892). Continué par M^{gr} Valleau (1893-1898) et par M^{gr} Duparc (1908-1946) à la suite d'une supplique d'un groupe nombreux de prêtres du diocèse.

Par décision du 6 janvier 1949, le Pape Pie XII a nommé près de la Sacrée Congrégation des Rites, compétente en ces matières, une Commission de cinq médecins choisis parmi les plus illustres de Rome. Cette Commission est chargée d'examiner les dossiers médicaux des malades qui attribueront leur guérison à l'intercession de dom Michel. Nous avons vu qu'elle a écarté, comme insuffisamment prouvés, les faits contemporains de dom Michel.

Il faut noter avec soin que pour l'obtention des deux miracles requis, le Vénérable ne peut être invoqué qu'à titre privé ou en famille. Une attestation de non culte public devra, en effet, être ultérieurement fournie par l'évêché à l'appui du dossier.

C'est seulement quand notre Vénérable aura été béatifié qu'il pourra devenir l'objet d'un culte public et sera admis aux honneurs des Autels.

Confions donc à dom Michel nos malades. Mais, pour que le mérite d'une éventuelle guérison puisse avec certitude lui être attribué, il importe de l'invoquer seul.

Si pour un même malade, un autre protecteur était invoqué, Sainte Thérèse de Lisieux par exemple, il deviendrait impossible de savoir, en cas de guérison, par quelle intercession le miracle a été obtenu.

Autre condition à remplir : Le dossier médical à constituer doit être complet pour que l'état du malade avant et après guérison puisse être précisé sans contestation.

Enfin n'oublions pas de confier aussi nos chers malades à la Sainte Vierge. Elle est médiatrice de toutes grâces.

Prions-La, par les mérites de son serviteur dom Michel, de daigner nous obtenir de Dieu la grâce attendue.

Chanoine Louis Kerbiriou (1952)

Annexe II

Quatre prières pour obtenir la béatification de Dom Michel Le Nobletz

Dom Michel Le Nobletz sera-t-il béatifié ? Quatre prières – au moins – ont été composées au XX^e siècle pour demander sa béatification. Elles sont de style assez différent. La première occupe le verso d'une image en noir et blanc reproduisant l'image dessinée par Charles Le Brun vers 1666 montrant la Vierge Marie apparaissant à Dom Michel pour lui remettre « les trois couronnes de l'Apostolat, de la Chasteté et du Mépris du monde* ». Elle est revêtue de l'*imprimatur* de M^{gr} Adolphe Duparc, évêque de Quimper et de Léon, en date du 28 décembre 1925. Cette même prière (mais avec une autre image) figure également en tête de l'édition par le chanoine Henri Pérennès de *La Vie du Vénérable Dom Michel Le Nobletz par le Vénérable Père Maunoir* (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1934, *imprimatur* de M^{gr} Duparc du 8 janvier 1934), sous le titre : « PRIÈRE pour demander à Dieu des miracles, par l'intercession de son serviteur LE VÉNÉRABLE MICHEL LE NOBLETZ approuvée par Monseigneur l'Évêque de Quimper » :

Ô Dieu tout Puissant, qui, avez inspiré au Vénérable Michel Le Nobletz un tendre amour pour la Très Sainte Vierge Marie, lui avez accordé par Elle l'insigne grâce de pratiquer les vertus à un degré héroïque et l'avez animé d'un zèle ardent pour votre gloire et pour les âmes, l'envoyant à la nation bretonne comme un missionnaire prédestiné,

Daignez, nous vous en supplions, manifester la gloire de votre serviteur par des miracles, afin que votre Église, notre Mère, l'admette aux honneurs de la béatification et le propose à notre culte comme un modèle du prêtre breton, et comme le patron de nos missions paroissiales. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Permis d'imprimer : 28 décembre 1925. ADOLPHE, *Év. de Quimper*.

Dom Michel Le Nobletz sera-t-il béatifié ?

La seconde prière occupe également le verso d'une image où figure au recto Dom Michel. Elle est revêtue de l'*imprimatur* de M^{gr} André Fauvel qui succéda à M^{gr} Duparc comme évêque de Quimper et de Léon ; elle connut deux éditions différentes. La première image (en 1948) est une reproduction (par l'imprimeur-photographe J. Le Marigny, La Seyne, Var) du tableau réalisé par l'artiste Yan' Dargent en 1891 à la demande de M^{gr} Lamarche, montrant Dom Michel recevant de la Vierge Marie la triple couronne. La seconde édition (en janvier 1949) proposait au recto une image en couleur de l'artiste quimpéroise Marguerite Chabay (1917-1998) montrant « le Vénérable Dom Michel Le Nobletz apôtre de la Basse-Bretagne 1577-1652 », debout, tenant dans la main gauche une *taolenn* représentant le Calvaire, élevant de la main droite une croix, avec en arrière-fond la Basse-Bretagne, de l'île de Sein à Tréguier :

PRIÈRE

pour obtenir la Béatification de DOM MICHEL LE NOBLETZ
(1577-1652)

Dieu de bonté, vous avez choisi Dom Michel Le Nobletz pour être l'apôtre de la Basse-Bretagne au XVII^e siècle.

À cette fin, vous lui avez accordé, par les mains de la Sainte Vierge Marie, la « triple couronne de pureté, de doctrine et de mépris du monde ».

Daignez, nous vous en supplions, manifester par de nouveaux miracles, son grand crédit auprès de vous.

Faites que bientôt la Sainte Église le proclame digne des honneurs de la Béatification.

Nous aurons alors la joie de le vénérer comme un parfait modèle de nos prêtres diocésains et le patron de nos missions paroissiales. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Imprimatur : 17 juillet 1948.

ANDRÉ

Évêque de Quimper et de Léon

Prières pour obtenir la béatification

Cette seconde édition connaissait une variante, avec la même prière mais en breton :

PEDENN
evit ma vo lakaet
DOM MIKAEL AN NOBLETZ
wor roll an dud eürus.
(1577-1652)

Doue madelezes hag hoc'h eus dibabet Dom Mikael an Nobletz evit
besa Apostol Breiz-Izel er zeitekvet Kanved,

ha roet d'ezan, dre zorn ar Verc'hez Vari, an "teir gurunen a
c'hlanded, a ouiziegez war draou ar feiz, hag a zisprij evit ar Bed,"

teurvezit, ni ho ped, diskouez splann dre viraklou nevez, ar galloud
en deus breman en nenv.

Grit ma teuy, dizale, an Iliz Santel d'e zevel war roll an dud eürus,
ha ma c'hellimp neuze laouen e bedi hag e veuli evel skouer dispar
beleien hor parrezioù ha patron hor misionou a-ziabarz-bro.

Dre hor Zalver Jezus-Krist. Evelse bezet graet.

Aotre da voula : 17 a viz gouere 1948

ANDRE
Eskop Kemper ha Leon.

Une troisième image-prière avait été éditée deux ans plus tôt :
« Dom Michel Le Nobletz » et le « R.P. Julien Maunoir SJ » y figurent
ensemble, avec la phrase « Nos apôtres, nos modèles », et les églises du
Conquet, de Plévin et la cathédrale de Quimper. Au verso figure une
prière revêtue de l'*imprimatur* en date du 27 novembre 1946 du vicaire
capitulaire du diocèse de Quimper et de Léon, M^{gr} Auguste Cogneau
(précédemment évêque auxiliaire de M^{gr} Duparc) :

PRIÈRE
POUR OBTENIR LA BÉATIFICATION DE DOM MICHEL LE NOBLETZ ET
DU PÈRE MAUNOIR

Ô Dieu de bonté, vous avez donné le Vénérable Dom Michel et le
Vénérable Père Julien à la Basse-Bretagne, pour y détruire le règne de
Satan, restaurer la foi et conduire au Ciel un grand nombre d'âmes.

Dom Michel Le Nobletz sera-t-il béatifié ?

Daignez manifester, par de nouveaux miracles, leur immense crédit auprès de vous. Exaucez la prière de vos fidèles Bretons : glorifiez leurs apôtres. Faites que la voix de votre Église proclame bientôt qu'ils sont dignes des honneurs de la Béatification. Ainsi soit-il.

Une quatrième prière sera éditée en 2013 :

Dieu, notre Père, tu as inspiré au Vénérable Michel Le Nobletz un tendre amour pour la Bienheureuse Vierge Marie et lui as accordé par son intercession la grâce de pratiquer les vertus évangéliques à un degré héroïque et de se dépenser avec un ardent zèle apostolique au service des Missions en Cornouaille et en Léon.

Nous te supplions humblement de manifester la gloire de ton serviteur par des miracles qui permettent à la sainte Église, notre Mère, de l'admettre au nombre des Bienheureux et de le proposer ainsi à notre dévotion comme modèle de prêtre totalement donné à l'annonce de l'Évangile et au salut des âmes. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen.

Imprimatur : 5 mai 2013

† Jean-Marie Le Vert
Évêque de Quimper et de Léon

Elle comporte également une version en breton :

Aotrou Doue, on Tad, lakeet ho-peus e kalon an den Enoruz Mikael An Nobletz eur garantez tener evid ar Werhez glorius Vari, ha roet dezañ, dre bedennou ar Werhez, ar c'hras da lakaad da vleunia en e vuhez vertuziou an Aviel en eun doare uhel-meurbed ; roet ho-peus dezañ c'hoaz ar c'hras d'en em ouestla didruez da labour ar misionou e Kerne, Leon ha Treger,

Izel a galon, e c'houlennom diganeoc'h diskouez frez gloar ho servicher gand miraklou a roio an tu d'an Iliz santel or Mamm da lakaad anezañ war roll an dud eüruz, ma c'hellim pedi anezañ evel eur skwer a veleg en em roet penn-da-benn da embannadur an Aviel, ha da zilvidigez an eneo. Dre Jezuz-Krist Or Zalver. Amen.

HQ

Annexe III

Miracle en 1666 à Louannec, diocèse de Tréguier, par l'intercession de Monsieur saint Yves et de Monsieur saint Michel [Le] Nobletz

*Archives diocésaines de Saint-Brieuc,
fonds « séries anciennes (avant 1790) »*

(Orthographe et ponctuation modernisées, à l'exception des noms)

Nous, Baltazar Grangier, par la miséricorde de Dieu et grâce du Saint Siège Apostolique Évêque et Comte de Tréguier, conseiller du Roy en ses conseils, certifions à qui il appartiendra que le R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus nous étant venu trouver le jour d'avant-hier, vendredi dix-septième de ce mois en notre palais épiscopal pour nous requérir d'informer d'un miracle qu'il avait plu à Dieu de faire en la paroisse de Loüanec de ce diocèse, où depuis environ trois mois un enfant de six ans noyé dans une fontaine avait été ressuscité par l'intercession de défunt Messire Michel Le Nobletz, Prêtre du diocèse de Léon, mort en odeur de sainteté depuis quelques années.

Nous partîmes le jour d'hier, samedi dix-huitième du mois de décembre, à onze heures du matin de notre palais épiscopal en la compagnie dudit Maunoir et de Messire Charles Beüret, prêtre, notre secrétaire ordinaire, et sous la conduite d'un nommé Pierre Le Corre voisin du lieu où l'on assurait qu'avait été fait le miracle, qui nous servait de guide. Et après avoir fait environ deux lieues de chemin, nous fut montrée une fontaine dans un bassin de pierre nommée la fontaine

de Cabatoux¹ dans laquelle ledit guide nous dit qu'il avait appris qu'un petit garçon de cinq à six ans, fils de Guy Le Guern, était tombé il y avait deux ou trois mois, et y avait été noyé et puis avait été ressuscité ; et de là environ à cent pas plus haut suivant le chemin, il nous mena à une autre petite issue, sur un haut, proche de laquelle il nous montra une petite maison proche et dépendante du convenant² dit Kermelou en la frairie³ de Keruzadou proche d'une croix de pierre, nommée la croix de Kermelou, laquelle maison il nous dit être la demeure dudit Guy Le Guern, et y ayant fait frapper à la porte, ledit Le Guern ne s'y trouva point mais seulement Hélène Jaran sa femme, laquelle nous vint parler au pied de ladite croix, tenant par la main une petite fille d'environ sept ans sa fille et de défunt Lherom, son premier mari, et un autre petit garçon d'environ six ans, qu'elle nous dit être le fils de Guy Le Guern, à présent son mari et de sa défunte première femme, et celui même qui avait été noyé dans le bassin de la fontaine de Cabatoux au mois d'octobre dernier, et le même jour avait été ressuscité par l'intercession de Monsieur St Yves et de Monsieur Saint Michel Noblet[z] ; et lui ayant demandé comment cet accident était arrivé, elle nous dit en présence desdits Maunoir, Beüret et dudit guide, que sa petite fille et ce petit garçon jouant sur le bord de la fontaine, le petit garçon tomba au fond, et que la petite fille bien étonnée⁴ voyant qu'elle ne lui pouvait donner de secours s'en vint dire à son beau-père qui était sous des chênes proches de ladite croix de Kermelou et vis-à-vis de sa maison, que son fils Jean était tombé dans la fontaine, ce que le père entendant il courut en diligence⁵ à ladite fontaine et y trouva son fils couché dans le fond d'icelle [de celle-ci] et couvert d'eau, d'où l'ayant tiré il l'avait mis sur une pierre proche de là pour voir s'il donnerait quelque signe

1. Cabatous ou cabatouz, lieu-dit au sud-est du bourg de Louannec, non loin de la route de Trélévern (D 38).

2. Un convenant était au Moyen-Âge un mode de fermage particulier au Trégor ; on disait ce contrat régi par le système de la « quévaise ».

3. Subdivision d'une paroisse.

4. Effrayée.

5. Rapidement.

de vie, et comme il n'en donnait aucun, le père lui dit qu'il était mort, et elle-même étant survenue sur le lieu le vit en cet état, et croit [crut] que véritablement il était mort, ce qui la fit tomber elle-même en défaillance, puis étant revenue à soi [à elle] elle suivit son mari dans la maison qui y rapporta l'enfant entre ses bras sans qu'il eut donné de marque de vie, si ce n'est lorsqu'il fut apporté dans la maison où il commença à faire quelque petit bruit et jeter grande quantité d'eau, après que ledit Le Guern son mari l'eut recommandé à Monsieur St Yves et à Monsieur Saint Michel Noblet[z], et qu'elle et les autres voisines continuant avec ledit Le Guern à recommander l'enfant à ces deux saints, l'enfant revint tout à fait en vie, et marcha dès le soir, et depuis s'est toujours bien porté. Et lui ayant demandé si elle savait signer, elle nous dit que non. Ce que voyant et qu'il faisait tard nous réservâmes à [plus tard de] rédiger par écrit ce qu'elle nous avait dit, lors que nous serions arrivés au presbytère de la paroisse de Pleumeur-Bodou éloignée de ce lieu-là d'environ deux lieues, et lui donnâmes charge de dire à son mari qu'il nous y fut venu [vint nous] trouver le lendemain, après quoi nous continuâmes notre voyage jusqu'à être arrivés audit Pleumeur-Bodou, où nous couchâmes pour assister à la procession du Saint-Sacrement, que nous avions ordonné être faite en ladite paroisse en action de grâces du bon succès qu'il avait plu à Dieu [de] donner à la mission qui y avait été faite de [par] notre permission par le sieur de Trémaria, prêtre, et ledit R.P. Maunoir, assistés de plusieurs recteurs et prêtres de Cornouaille, et de Léon et de notre diocèse.

Et aujourd'hui dimanche dix-neuvième du présent mois de décembre, après avoir rédigé par écrit ce que dessus, nous avons fait ladite procession cette après-dîner¹, avant laquelle ledit Le Guern nous est venu trouver dans la sacristie en l'église paroissiale dudit Pleumeur-Bodou, [à] environ une heure ou deux de relevée, et après lui avoir représenté l'obligation qu'il avait de déclarer la vérité touchant la guérison de son enfant, lui ayant demandé quel âge il avait, même ayant

1. Après-midi.

pris serment de lui en présence desdits Maunoir, Beüret et [du] guide et de plusieurs autres, il nous a dit qu'il avait environ cinquante ans et a déclaré ensuite qu'un jeudi vers la fin du mois d'octobre et de la présente année à deux heures après-midi Françoise Lherom, fille de sa femme âgée d'environ six ou sept ans, lui vint dire comme il aidait¹ à ventiler du blé noir à Yves Lozehic son voisin sous les arbres proches de la croix de Kermelou vis-à-vis de sa maison, que Jean le Guern son fils âgé de six ans était tombé dans la fontaine de Cabatoux, laquelle est éloignée dudit lieu où il était d'environ cent pas ; ce qu'ayant entendu il courut en grande hâte vers ladite fontaine, et y étant arrivé il trouva ledit Jean Le Guern son fils au fond du bassin de ladite fontaine, qui est profond d'environ deux pieds, et de la longueur et largeur d'environ deux pieds et demi, de sorte que l'enfant avait sur sa tête plus d'un pied et demi d'eau², et qu'aussitôt l'ayant tiré mort (ainsi qu'il croit) tant à cause qu'il n'avait aucun mouvement, que parce qu'il était enflé de l'eau qu'il avait bue et qu'il avait le teint tout livide et tirant sur la couleur noirâtre ; et le voyant en cet état, il invoqua St Yves, patron de la paroisse et du diocèse de Tréguier, et St Michel Noblet[z], qui est enterré auprès du Conquet, priant Dieu par leur intercession de rendre la vie à son enfant, et le posa sur une pierre proche de ladite fontaine. Et lui ayant ouvert la bouche avec les doigts et soufflé en icelle [dans celle-ci] le laissa un peu de temps en ce lieu-là, pendant lequel temps Hélène Javan, sa femme étant arrivée, et voyant l'enfant en l'état qu'il était, elle tomba en défaillance, puis [celle-ci] s'étant relevée, il reprit son enfant invoquant derechef St Yves et St Michel Noblet[z], et s'achemina vers sa maison, sans que l'enfant donnât aucune marque de vie si ce n'est tout proche de la porte de ladite maison, il fit comme un petit cri ou soupir, après quoi il rentra dans sa maison, ou l'ayant mis sur un coffre et icelluy déshabillé [et ayant déshabillé l'enfant], il le voua aussitôt à St Yves et St Michel Noblet[z], et se proposa en même temps s'il obtenait de Dieu par leur intercession la vie de son enfant,

1. Aidait : intransitif à cette époque.

2. Deux pieds : 60 cm ; deux pieds et demi : 75 cm ; un pied et demi : 45 cm.

[qu'] il les irait remercier, [à] savoir St Yves en ladite paroisse de Loüanec et dom Michel Noblet[z] auprès du Conquet, tant parce que ledit St Yves avait été recteur autrefois de ladite paroisse de Loüanec et que l'église paroissiale lui est dédiée, qu'à cause qu'il avait vu un portrait autrefois qui représentait un miracle que St Yves avait fait en la fontaine de Keralain où il avait ressuscité un enfant qui y avait été noyé, et qu'il avait eu aussi pareillement recours audit Michel Noblet[z] parce qu'il avait ouï dire à Yves Javan son voisin et à plusieurs autres qui avaient été en pèlerinage en Léon tant au tombeau dudit Michel Noblet[z] qu'en la chapelle bâtie depuis peu au lieu où il a fait plus ordinairement sa demeure, que Dieu y faisait plusieurs miracles par l'intercession de ce saint prêtre. [Jean Le Guern] a dit qu'aussitôt qu'il eut fait ce vœu l'enfant commença à faire un petit bruit, et ensuite donna des marques certaines de vie, dont pour remercier Dieu il se mit en prière avec Hélène Javan sa femme, Simon le Chevalier, maréchal, Jeanne du Pré femme d'Yves Lozehic, et Catherine Le Govec, femme de Jean Le Dauphin, ses voisins et voisines qui étaient accourus en sa maison au bruit de cet accident. Et qu'en leur présence l'enfant étant revenu petit à petit et rendu l'eau qu'il avait dans le corps, il commença à se mieux porter, et marcha dès le soir, et du depuis [et depuis] ne lui a fait faire [prendre] aucun remède, sinon de continuer à le recommander à Dieu, à St Yves et à St Michel Noblet[z]. Toutes lesquelles déclarations il nous a fait audit Pleumeur-Bodou en présence dudit R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, de Pierre Le Corre, et d'autre [de l'autre] Pierre Le Corre son fils, de la paroisse de Loüanec, et de plusieurs autres prêtres et laïques qui étaient en la sacristie de l'église dudit Pleumeur-Bodou ce dimanche dix-neuvième décembre mil six cent soixante-six, et a déclaré ledit Le Guern ne savoir signer, et ledit P. Maunoir a signé avec ledit Beuret notre secrétaire ordinaire aussi présent.

[Signé] Baltazar év. de Treguier

Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus IHS

Beüret sec.

Et après la procession nous nous sommes retirés au manoir de Kerduel chez Monsieur De Kerizac et y avons couché.

Et ce jourd'hui [aujourd'hui] mardi vingt-et-unième sommes retournés par le même chemin du manoir de Kerduel en la ville de Tréguier, et étant arrivés à la croix de Kermelou y ayant mis pied à terre pour parler auxdits Le Guern et sa femme, pour nous faire répéter ce qu'ils nous avaient déclaré touchant cet enfant ; et n'y ayant point trouvé ladite femme, mais seulement ledit Le Guern, lui avons fait faire lecture en de la déclaration dimanche après... à Ploemeur Bodou [*deux lignes effacées*]

touchant l'accident arrivé à son fils et sa guérison miraculeuse, en laquelle déclaration il a persisté et a affirmé derechef qu'elle était véritable ; après quoi nous avons mesuré la distance qu'il y avait entre de Kermelou et le et avons trouvé qu'il y avait cent cinquante pas.... faisant environ trois cent pieds¹ de longueur, puis avons considéré le bassin de ladite fontaine de Cabatoux que nous avons trouvé être revêtue de pierre de taille et être profond d'environ deux pieds et demi, de la longueur aussi de deux pieds et demi, et de la largeur de deux pieds, et tout plein d'eau de ladite fontaine, laquelle ne se dégorge que par le haut dudit bassin, en sorte qu'il reste toujours en iceluy [dans celui-ci] environ deux pieds d'eau de hauteur. En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal sous notre seing et celui dudit Beüret notre [*partie déchirée*]

1. Trois cents pieds : 91 m ; deux pieds et demi : 75 cm ; deux pieds : 60 cm.

Annexe IV

Dom Michel thaumaturge ?

De son vivant et après sa mort, Dom Michel Le Nobletz eut une réputation de thaumaturge, de faiseur de miracles. Son premier biographe, le jésuite Antoine Verjus, dans *La vie de Monsieur Le Nobletz prestre et missionnaire de Bretagne* (1666) fait état de 63 miracles, dont 16 miracles « faits par son intercession durant sa vie », et 47 « obtenus après sa mort par son intercession ». On retrouve des chiffres assez semblables dans la *Vie manuscrite* attribuée au P. Maunoir et publiée en 1934 par le chanoine Pérennès. Dom Michel n'égale pas tout à fait saint Yves de Tréguier, dont l'enquête de canonisation de 1330 retient 21 miracles produits du vivant de saint Yves, et 79 après sa mort.

Les historiens ont montré la place importante des miracles dans la piété des catholiques des XVI^e et XVII^e siècles. Mais, à lire les miracles signalés dans la biographie de Dom Michel par Verjus (aux pages 459-505), ou encore dans la *Vie manuscrite* (pages 367-368 et 396-410), on croit replonger dans la narration des faits prodigieux imputés à saint Yves quelques trois siècles plus tôt : guérisons d'aveugles, résurrections de noyés et d'enfants, nombreuses guérisons, et sauvegardes dans le péril de mort...

Verjus relate ainsi 13 résurrections obtenues par l'intercession de Dom Michel, dont 4 de son vivant : 3 résurrections de bébés à Douarnenez (Ian Le Moal, Hervé Poullaouec, et une fillette de quatre mois), et le retour à la vie d'un garçon de sept ans (Guillaume Nicolas). Après sa mort, l'intercession de Dom Michel obtient la résurrection d'une fillette de cinq ans à Douarnenez (1663), d'un nouveau-né à Clédén-Cap-Sizun (1664) et d'un bébé de deux mois le temps qu'ils soient baptisés, d'un bébé victime d'un éboulement, d'un bébé tombé

dans un étang à Guissény (1664), de deux autres bébés noyés à Scaër et à Commana (le premier ayant séjourné deux heures sous l'eau, et le second une demi-heure), d'une fillette de trois ans noyée à Scaër (août 1664), ou encore d'une fille de six ans agonisante demeurée « six heures sans haleine, sans mouvement, sans palpitation de cœur » (Saint-Rivoal, juillet 1665).

Chez Dom Michel comme chez saint Yves, les résurrections représentent environ un cinquième des miracles qui leurs sont imputés. Or on ne retrouve pas de pourcentage aussi élevé dans les autres Vies de saints. Dans son ouvrage *Saint Yves de Tréguier. Un saint du XIII^e siècle* (Beauchesne, 1992, p. 124), Jean-Christophe Cassard relève en effet que les miracles de résurrection sont peu nombreux dans les procès de canonisation médiévaux, et ne comptaient « que pour 11% des miracles notés dans les Vies de saints mises en forme à l'époque carolingienne dans l'Armorique celtique... et que pour 2% dans celle de la France féodale des XI^e et XII^e siècles ».

Comment expliquer cette surreprésentation des rappels au monde chez saint Yves – et Dom Michel ? Jean-Christophe Cassard tentait une explication pour le premier : « On songe naturellement à la place tenue par la mort dans les mentalités en Bretagne, à la porosité de la frontière qui y séparait les morts récents de la communauté des vivants. Les travaux de M. Alain Croix ont démontré la prégnance de ces croyances à l'époque moderne et attiré l'attention sur le parti que surent en tirer les promoteurs de la contre-réforme catholique » (*Ibid.*).

Dom Michel est un thaumaturge polyvalent. Il exauce les vœux de malades atteints de diverses affections : cécité, surdité et mutisme, maladies de peau, maladies digestives, paludisme, gangrène, blessures mal soignées par des médecins, accouchements périlleux.... Verjus rapporte les guérisons imputées à Dom Michel de trois aveugles, dont une aveugle de naissance (Jeanne Kervolien), de trois muets, de deux sourds, mais reconnaît que de tels miracles ne furent qu'exceptionnels : « Il se trouve encore un plus grand nombre de personnes guéries de paralysies habituelles, de rhumatismes très-dangereux, et de fluxions

opiniâtres, par l'intercession de M. Le Nobletz : que de sourds, de muets, ou d'aveugles, qui en ont obtenu l'ouïe, la vue, et l'usage de la parole » (p. 498).

Verjus signale aussi la guérison de plusieurs mourants, et de plusieurs personnes atteintes de maladies mortelles : « il a obtenu la guérison subite et miraculeuse de plusieurs autres qui étaient sur le point de mourir, ou qui étaient travaillées de maladies mortelles, dont elles n'eussent pu être délivrées par aucuns remèdes naturels » (p. 466). Le biographe n'oublie pas de mentionner la guérison à Douarnenez en septembre 1663 de M^{gr} René du Louët, évêque de Cornouaille, qui ayant « perdu tout usage de ses pieds, sans qu'il pût se soutenir en aucune façon [...], demanda sa guérison par l'intercession de M. Le Nobletz » et « se trouva aussitôt en état d'appuyer sur ses pieds, et de marcher sans aucune peine ». « La reconnaissance qu'il eut de ce bienfait le porta à faire bâtir en ce même lieu une fort belle chapelle dédiée à St. Michel Archange » (p. 479).

Verjus note encore plusieurs « heureuses délivrances » à l'occasion d'accouchements périlleux, quelques rares cas de guérisons de troubles mentaux et la guérison d'une possédée (p. 504). Il termine son compte-rendu d'enquête par la mention de marins s'estimant redevables à Dom Michel d'avoir eu la vie sauve en se plaçant sous sa protection lors d'une ou plusieurs tempêtes menaçant de faire sombrer leur navire (p. 504).

D'autres « miracles » encore révèlent sa sainteté. Ainsi, de son vivant, la guérison spirituelle d'une femme qui ne croyait pas en la transsubstantiation eucharistique, mais se convertit après avoir eu une vision du Christ pendant que Dom Michel célébrait la messe (Verjus, p. 475). Ou encore, le 25 novembre 1646, le jour de la Sainte-Catherine, s'étant rendu à une chapelle dédiée à Sainte-Barbe, Dom Michel s'aperçut que l'autel était « fort malpropre et couvert de poussière » ; il ramassa un vieux lys pour s'en servir comme d'un plumeau, mais aussitôt celui-ci se mit à reflurir. On notera la saveur évangélique de ce « miracle ».

La plupart de ceux qui invoquent Dom Michel après sa mort se déplacent à Tréménac'h, auprès de son ancienne cellule en bord de mer, « où il avait fait autrefois une retraite d'un an pour s'y disposer à ses travaux apostoliques » (Verjus, p. 477), ou sur son tombeau en l'église de Lochrist, ou encore en la chapelle Saint-Michel de Douarnenez « bâtie au lieu de sa demeure », ou, en danger de mort, font vœu de s'y rendre. Mais il y eut quelques exceptions, tant était grande la puissance du thaumaturge : « Il y en a même eu plusieurs, sans aller dans aucun de ces trois lieux devenus célèbres par la piété des fidèles, et sans faire aucun vœu ni aucune promesse de s'y transporter, qui se sont trouvés tout-à-coup guéris de douleurs très-aiguës et de maladies très-dangereuses, en invoquant seulement l'intercession de ce saint prêtre, en portant sur eux son image, en appliquant sur les endroits où ils souffraient, quelque morceau de sa soutane ou quelque chose qui lui eût servi, ou enfin en se lavant de l'eau d'une fontaine d'où il a toujours puisé celle qu'il buvait durant tout le séjour qu'il a fait à Douarnenez. »

L'aura de sainteté entourant Dom Michel à la fin de sa vie et après sa mort – sa *fama sanctitatis* – a conduit des fidèles à se confier à son intercession, et à solliciter son secours dans les situations difficiles. La *Vie manuscrite* publiée en 1934 comporte au chapitre XXXII le récit de nombreuses « grâces merveilleuses concédées à plusieurs par l'invocation du Père Michel Le Nobletz », signé « Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus ». Un début d'enquête canonique semble avoir été initié dans les années 1650 ou 1660 pour recueillir la preuve des nombreux miracles attribués à l'intercession de Dom Michel.

Verjus s'en fait l'écho dans sa biographie car il évoque dans la *Préface* « tous les mémoires de la vie de ce saint prêtre, et les dépositions illustres d'un très grand nombre de témoins sur les miracles qui se sont faits par son intercession, dont [il avait] voulu avoir des copies dans la forme la plus authentique ». Trente-cinq ans plus tard, M^{gr} Le Neoux de la Brosse, évêque de Léon, fait exhumer au Conquet les restes de Dom Michel avec l'autorisation de la Congrégation des Rites chargée à Rome des procès en canonisation. Des enquêtes

canoniques avaient donc été ordonnées par les évêques de Cornouaille et de Léon. Elles ne furent malheureusement pas menées à terme. À la fin du XIX^e siècle, quand M^{gr} Lamarche, évêque de Quimper et de Léon, ouvrit le procès informatif diocésain de Dom Michel, il n'était évidemment plus possible d'authentifier les miracles rapportés par Verjus et la *Vie manuscrite*.

H. Queinnec

Annexe V

Le décret d'héroïcité des vertus du 14 décembre 1913

DÉCRET

Concernant la Cause de Béatification et de Canonisation du Vénérable
Serviteur de Dieu,
Michel LE NOBLETZ, Prêtre et Missionnaire¹

Sur la question de savoir :

S'il y a certitude touchant les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force, de Tempérance et autres qui s'y rattachent, pratiquées à un degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit.

Parmi les hommes renommés, qui méritent de recevoir les louanges de l'Église, il faut placer sans aucun doute le Serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz, dont le nom, dans l'Armorique ou petite Bretagne demeure vivant de génération en génération.

Il naquit, dans une famille noble, le 20 septembre 1577, au château de Kerodern, alors dans le diocèse de Léon, aujourd'hui dans celui de Quimper : son père s'appelait Hervé Le Nobletz et sa mère, Françoise [de] Lesguern. Élevé pieusement dès sa première enfance, il échappa aux dangers de la jeunesse, et, à force de lutte, triompha de l'ardeur de sa nature, soutenu d'une manière toute spéciale par la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, qui l'assista durant sa vie entière : aussi brilla-t-il parmi ceux de son âge par sa modestie, le sérieux de son caractère et la pureté de ses mœurs. Poussé et conduit par la Vierge elle-même, il se

1. Traduit en français et publié dans *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, n° 6, 6 février 1914, p. 82-87.

consacra tout entier au Christ, notre Sauveur, pour être au seul service de l'Église et du salut des âmes.

D'abord auprès de quelques prêtres pieux, ensuite chez les Pères de la Société de Jésus, il étudia avec soin les belles-lettres et la philosophie ; en ayant achevé l'étude avec succès, il s'adonna de toute son âme à la théologie, à la Sainte Écriture et aux saints Canons, et ses progrès furent tels qu'il dépassa de beaucoup tous ses condisciples. Aussi le père de Michel conçut-il de grandes espérances et attendait-il de son fils des avantages temporels considérables : l'Évêque de Léon, en effet, lui offrait, de lui-même, un bénéfice des plus importants. Le refus obstiné du pieux jeune homme irrita ses parents : chassé de la maison paternelle, il fut réduit à garder des troupeaux. Il ne fléchit pas sous la honte, mais s'enflamma d'une ferveur plus grande, convaincu que les biens du monde ne méritent pas qu'on les estime et que seul le fidèle qui imite le Christ pauvre est vraiment riche : puis, écoutant le conseil d'un homme prudent, avec la bénédiction de son père revenu à des sentiments plus doux, il se rendit à Paris pour y terminer ses études théologiques : c'est là qu'à l'âge de 30 ans il fut honoré de la prêtrise.

Bientôt, de retour dans sa patrie, il se retira sur le bord de la mer, dans un lieu solitaire, nommé Tréménach, où il vécut en ermite pendant un an, se préparant à ses missions futures dans l'austérité, les études sacrées et la prière continuelle. Ses vertus firent une telle impression sur ses parents eux-mêmes qu'à son exemple ils s'appliquèrent à mépriser le monde* et à désirer les choses célestes. Pour obéir à l'ordre de son Évêque, il accepta la charge de pasteur dans quelques paroisses et s'en acquitta avec zèle. Mais, poussé par les conseils et les prières d'un ami, autrefois son condisciple, nommé Pierre Quintin, devenu moine de saint Dominique, Michel résolut aussi d'entrer dans le même Ordre. Il fut reçu au noviciat des F. Prêcheurs, à Morlaix.

La Providence voulut qu'il en sortit après quelques mois. Ayant constaté que les chrétiens de l'Armorique oublièrent presque de leur religion devenaient, par suite de leur ignorance dans la foi, les esclaves de la superstition et les victimes de la corruption des mœurs, saisi d'une

grande douleur, il s'appliqua de toutes ses forces à les instruire et à les délivrer, pendant plus de quarante ans, ne s'épargnant aucune peine et usant de toutes les industries. Pour catéchiser les ignorants surtout, il inventa une méthode ingénieuse : il se servait de tableaux peints, composés par lui de façon à placer pour ainsi dire, devant les yeux, les vérités principales de la doctrine chrétienne : un commentaire tout simple les rendait accessibles même aux enfants et aux personnes sans instruction. Il n'est donc pas étonnant que, de toutes parts, les fidèles soient accourus en foule autour du Serviteur de Dieu.

Mais l'ennemi de notre saint, toujours actif, qui, « comme un lion rugissant, rôde cherchant qui dévorer » [1 Pierre 5,8], ne cessait de poursuivre avec fureur l'Apôtre infatigable dont les travaux le chassaient peu à peu de l'Armorique. Par des artifices occultes, il fit que Michel s'attira le ressentiment et la haine de quelques-uns, qui, ne voyant qu'avec peine l'heureux succès de ses labeurs, le chargèrent d'accusations calomnieuses, de sorte que le Serviteur de Dieu dut prendre la fuite à plusieurs reprises, qu'on alla même jusqu'à le frapper et qu'on voulut le mettre à mort. Il supporta avec patience ces hostilités et ces persécutions, remerciant Dieu et priant pour les persécuteurs qui lui tendaient des embûches. Les fidèles voulurent parfois arrêter par la force les entreprises de ses ennemis : il les empêcha, avec toute l'autorité qu'il avait sur eux, d'exécuter leur projet. Il fut enfin victime de la calomnie : le Vicaire général de Quimper ordonna à l'homme de Dieu de quitter la région de Douarnenez, où, pendant vingt-cinq ans, il répandit les bienfaits de son zèle apostolique : humble et vraiment obéissant, il lut lui-même, à genoux, devant ses amis, la lettre du Vicaire général, monta sur une barque, et, sans délai, sans plainte, se retira au Conquet.

D'un grand désintéressement, toujours pauvre et aimant la pauvreté, il pratiqua cependant la libéralité chrétienne à un tel degré que, dès qu'il voyait son prochain dans le besoin, il recueillait quelque argent ou se privait lui-même de nourriture pour venir à son aide ; même, ne pouvant rien par ailleurs, il donna parfois jusqu'à ses vêtements. Cette ardente

charité envers le prochain avait sa source dans l'amour extrême qui l'embrasait pour Dieu et y puisait chaque jour une force nouvelle.

Comme il avançait en âge, l'Homme de Dieu, qui avait arraché au péché un si grand nombre d'hommes et sentait venir la mort, se préoccupa avec une pieuse sollicitude de l'avenir des Missions qu'il avait établies avec tant de succès. Il pria Dieu de toutes ses forces et lui demandait qu'Il daignât lui accorder un successeur dans son apostolat. Sa prière ne fut pas vaine : il sut, par une illumination d'en-Haut, qu'un homme de la célèbre Société de Jésus avait été choisi par Dieu à cette fin : ce fut le Père Julien Maunoir, qui s'est distingué par la pratique de toutes les vertus et le zèle des âmes, au point que sa Cause aussi est posée devant ce tribunal. Michel se l'attacha avec empressement ; il lui fit connaître sa méthode et les règles qu'il employait dans ses missions et l'associa à ses travaux, afin de promouvoir, chaque jour davantage, la gloire de Dieu par le salut des âmes.

Enfin, à l'âge de plus de 75 ans, brisé par ses travaux, le Serviteur de Dieu tomba malade. Durant sa longue maladie il fut cruellement tourmenté par le démon et imita d'une façon admirable l'exemple de Jésus-Christ à la Crèche et sur le Calvaire : fortifié par les sacrements de l'Église, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 5 mai 1652.

À la nouvelle de sa mort, qui se propagea rapidement, tous versèrent des larmes ; même ses adversaires furent unanimes à le louer ; on le proclama le père du peuple breton, on exalta la sainteté de sa vie ; ses funérailles attirèrent un grand concours de peuple. Son corps, comme il l'avait ordonné fut porté à Lochrist ; mais là, contrairement à sa volonté, il fut enseveli non pas au milieu des pauvres, mais dans un riche tombeau. Plus tard, en 1858, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, il fut transporté dans la nouvelle église paroissiale du Conquet.

Le renom de sainteté, dont l'homme de Dieu jouit durant sa vie et après sa mort, grandissait de jour en jour. Lorsque la Sainte Congrégation des Rites eut achevé les préliminaires qu'exigent les

règles des Constitutions Apostoliques, on discuta, par trois fois, la question des vertus du Vénérable Serviteur de Dieu, d'abord le 3 décembre 1912, dans le palais du Révérendissime Cardinal Sébastien Martinelli, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et rapporteur de la Cause ; ensuite, au Vatican, le 11 mars 1913 ; enfin, dans l'assemblée générale tenue en présence de Notre Très Saint Père le Pape Pie X, le 29 juillet de la même année 1913. Le Révérendissime Cardinal, Rapporteur, y proposa la question suivante : Y a-t-il certitude touchant les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force, de Tempérance et autres qui s'y rattachent, pratiquées par le Vénérable Serviteur de Dieu Michel Le Nobletz à un degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ? Après quoi, les Révérendissimes Cardinaux et Pères Consultants présents donnèrent chacun leur suffrage. Notre Très Saint Père, afin d'implorer le secours et les lumières abondantes d'en-Haut, remit la sentence à une date ultérieure.

Enfin, aujourd'hui même, après avoir offert le Saint Sacrifice de la Messe, le Saint Père a appelé dans ce palais du Vatican le Révérendissime Cardinal, Sébastien Martinelli, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et Rapporteur de la Cause, le R. P. Alexandre Verde, Promoteur de la Sainte Foi, et nous, Secrétaire soussigné, et, en notre présence, il a déclaré solennellement qu'il y a certitude touchant les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, les vertus cardinales de Prudence, de Tempérance et de Force et autres qui s'y rattachent, pratiquées par le Vénérable Serviteur de Dieu Michel Le Nobletz à un degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit.

Ce Décret a été promulgué et inséré dans les actes de la Sacrée Congrégation des Rites, d'après les ordres de Sa Sainteté, le 14 décembre 1913.

FR. SÉBASTIEN Card. MARTINELLI, *Préfet de la S. C. R.*

† PIERRE LA FONTAINE, *Évêque titulaire de Caristo, Secrétaire.*

Annexe VI

Deux écrits de M^{gr} Duparc sur Dom Michel

*Lettre pastorale de M^{gr} Duparc, évêque de Quimper et de Léon,
du 20 janvier 1914, publiant et commentant
le « Décret sur l'héroïcité des Vertus »
du Vénérable Michel Le Nobletz¹*

MES BIEN CHERS FRÈRES,

I. « C'est aujourd'hui un jour ! » La parole familière que Dom Michel Le Nobletz aimait à répéter au terme de ses grandes journées de prédication n'aura jamais été mieux à sa place qu'à cette date du 14 décembre 1913, où fut proclamée au Vatican l'héroïcité des vertus du Vénérable Serviteur de Dieu par le Souverain Pontife Pie X.

Je vous dois le compte rendu de cette séance inoubliable.

Au Vatican, tout est solennel et grandiose. À première vue pourtant, dans la proclamation du Décret telle qu'elle est réglée, rien ne semble fait pour émouvoir profondément les âmes. Devant quelques centaines de personnes, Pie X, entouré d'une Cour peu nombreuse, monte à son trône. Un secrétaire lit à haute voix l'acte officiel, qui constate le pieux héroïsme d'un prêtre dont le monde catholique connaît à peine le nom. L'évêque du diocèse auquel appartient la Cause remercie brièvement le Pontife, qui bénit l'assistance et se retire. L'assemblée se disperse. Il n'y a eu ni décors, ni chants, ni cérémonies. Rien de plus simple et de moins calculé pour toucher ou séduire.

1. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, n^{os} 7 et 8, des 13 et 20 février 1914, p. 98-104, 115-116.

Mais, à la réflexion, pour tout chrétien qui s'intéresse à cette vie surnaturelle des âmes, qui est l'essentiel dans la sainte Église, la séance sans appareil prend des proportions grandioses.

Elle s'est tenue, cette fois, dans la salle des Consistoires. C'est dans les Consistoires que sont préconisés les membres de la Hiérarchie, Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Évêques. Le Pape y traite souvent les questions les plus graves, et y prononce des paroles destinées à éclairer et à diriger l'univers catholique. Quand le Pape parle dans ces circonstances, c'est toujours du Ciel qu'il parle autant que de la terre, car les choses les plus humaines dans les affaires de l'Église sont toujours célestes par leur côté supérieur. Aujourd'hui qu'il parle des vertus d'un serviteur de Dieu, c'est en quelque sorte de la hiérarchie céleste des âmes qu'il s'occupe directement. Mais son acte, qui semble surtout intéresser le Ciel, éveille très ardemment les sympathies de la terre, puisqu'il prépare l'ascension d'une âme humaine vers les honneurs liturgiques et enhardit la religieuse confiance de l'humanité en cette âme dont la vertu vient d'être si rigoureusement contrôlée.

Aussi le Collège des Cardinaux est représenté dans la religieuse Assemblée. Si Son Éminence le Cardinal Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et Ponent de la Cause, a été retenu par sa santé loin d'une séance où l'attiraient son cœur aussi bien que sa fonction, Son Éminence le Cardinal Billot donne à la Bretagne, par sa présence, une preuve précieuse de sa dévotion pour nos Saints et de sa sympathie pour notre Province.

Auprès de lui, avec votre Évêque et le Frère Prêcher, Maur Kaiser, habile et dévoué Postulateur de la Cause¹, avec Messieurs les chanoines Gadon, vicaire général, et Kérisit, vice-postulateur, Monseigneur l'Évêque d'Orléans, plusieurs prélats amis, des religieux des divers Ordres, beaucoup d'ecclésiastiques, de nombreux laïques, Français ou Romains, ont tenu à venir entendre l'éloge du grand Missionnaire Breton.

1. Le distingué avocat de la Cause, M^{gr} Salotti, était retenu loin du Vatican par son apostolat des hommes. (Cette note et les deux suivantes sont de M^{gr} Duparc).

Tout le Séminaire français est présent. C'est sa place. Il vient fêter une gloire de l'Église de France, et puiser de nouvelles leçons de sainteté dans l'histoire d'un des prêtres qui ont le plus contribué à rétablir le règne de Dieu et à fortifier la vie religieuse en Bretagne, au cours de ce dix-septième siècle, dont la grandeur chrétienne, on le constate quand on l'étudie de près, a largement surpassé les gloires profanes.

La Congrégation des Rites occupe ici un rang d'honneur, dans la personne de ses membres les plus actifs. Ils attestent, en bons défenseurs de l'idéal évangélique de la sainteté, que dans l'ordre des vertus prêchées aux hommes par Notre Seigneur, rien ne manque à notre Vénérable pour qu'il puisse, un jour, figurer dignement parmi les Saints dont s'honore l'Église.

Et le Pape enfin préside l'assemblée, pour montrer, un fois de plus, que son grand souci est celui de la sanctification des âmes, et que la glorification de nos héros d'autrefois lui tient au cœur autant que la formation des apôtres du temps présent : car il éprouve une satisfaction toute paternelle, quand, ayant exploré le passé d'un peuple, il découvre, parmi ses enfants depuis longtemps disparus, quelque géant de zèle, de doctrine, de pénitence, qu'il puisse offrir aux hommes des siècles futurs, comme un maître à écouter, un modèle à imiter, et bientôt un Saint à invoquer.

Le Décret d'héroïcité

II. – Le dimanche 14 décembre, le Chef de la grande famille catholique évoquait ainsi devant Nous le Vénérable Michel Le Nobletz et mettait en lumière ses vertus et ses mérites.

Voici la traduction du décret qui les résume [*voir annexe V*].

Votre Évêque remercia le Souverain Pontife par une courte harangue, dont voici le texte :

TRÈS SAINT PÈRE,

C'est pour moi un devoir très noble et très doux de remercier Votre Sainteté de la joie qu'Elle cause aux Pasteurs, au Clergé, aux Fidèles du Diocèse de Quimper et de Léon et de toute la Bretagne, en faisant proclamer l'héroïcité des Vertus de l'Apôtre zélé des Bretons qu'a été le Vénérable Michel Le Nobletz.

Ses vertus, auxquelles vient de rendre hommage, par vos lèvres très augustes, le tribunal le plus sage de la terre, ravissent nos cœurs d'une religieuse admiration. Puissent-elles, par la grâce de Dieu, et avec l'aide de la Bienheureuse Vierge Marie qui fut sa grande protectrice, nous entraîner à imiter généreusement Celui qui nous a prêché la perfection chrétienne par ses exemples encore mieux que par ses paroles !

Nous lui avons voué une reconnaissance toute filiale, parce qu'il a été vraiment notre Père dans la Foi, au même titre que les premiers Apôtres du christianisme en Bretagne.

Les effets de cette paternité apostolique se font sentir aujourd'hui encore, jusque dans les régions qui n'ont pas connu personnellement l'Envoyé de Dieu ; car, je dois le proclamer bien haut, si nous avons pu, depuis lors, rester, en majorité, fidèles à Notre Seigneur Jésus-Christ et à son Église, nous le devons aux Missions paroissiales, dont notre Vénérable a été, dans le pays, l'initiateur et le prédicateur infatigable ; et, après la grâce de Dieu et l'influence des vertus héroïques de son prêtre, le succès a été dû avant tout à la façon dont il a su pratiquer l'enseignement populaire du Catéchisme, et rendre toute sa prédication plus claire et plus efficace par ses cantiques, et par l'usage des tableaux symboliques qu'il exposait devant ses auditeurs pour leur expliquer la doctrine et la morale catholiques.

Notre peuple a gardé de cet apostolat un souvenir inoubliable. Il évoque tous les jours la mémoire du Serviteur de Dieu, et il aime à associer à son nom celui du Dominicain Pierre Quintin, qui partagea longtemps son labeur comme un frère, et surtout celui de l'incomparable Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus, disciple qui égala le maître et développa après lui son œuvre d'évangélisation.

C'est parce que cette œuvre persévère chez nous, organisée d'après la même méthode, animée du même esprit, et constamment active, que nos populations bretonnes demeurent comme jadis attachées au bon Dieu, au Pape et à la Sainte Église.

Aussi l'enthousiasme le plus pieux accueillera parmi nous le Décret que vient de rendre Votre Sainteté ; et il se traduira par une éternelle reconnaissance pour l'Auguste Pontife à qui nous devons notre joie d'aujourd'hui ; nous prions longuement pour Lui et pour tous ceux qui ont bien voulu se dévouer à la cause de l'illustre Missionnaire Breton.

Dans nos cœurs, Très Saint Père, la joie présente est accompagnée d'une invincible espérance. Daigne le Seigneur permettre que bientôt le Vénérable Michel Le Nobletz puisse être élevé officiellement à l'honneur des saints autels ! Et, pour que nos vœux soient comblés, puisse ce bienfait nous être accordé, à l'heure opportune, par Votre Sainteté elle-même, à laquelle nous souhaitons encore une longue vie à la tête de la Sainte Église, pour la Gloire de Dieu, pour la paix de l'Univers Catholique et pour le salut de la pauvre France et de l'humble Bretagne.

Daigne enfin Votre Sainteté ajouter à la grande grâce de ce jour une Bénédiction spéciale pour le Diocèse et pour l'Évêque de Quimper et de Léon.

Commentaire du Décret

III. – Vous remarquerez, mes biens chers Frères, que le Décret, entre tous les miracles accomplis de son vivant par Dom Michel, signale seulement la connaissance prophétique qu'il eut du choix fait par Dieu, du Vénérable P. Maunoir pour son successeur. Les résurrections qu'il opéra au pays de Douarnenez, les guérisons de toutes sortes par lesquelles Dieu sanctionna son ministère, sont passées sous silence, comme la plupart de ses extases et de ses visions. Elles viendront à leur heure dans le tableau général de la Vie du pieux missionnaire, quand aura été achevée l'étude des miracles qui ont pu être constatés depuis

que le Procès de Béatification est commencé. Aujourd'hui, il n'en est pas question.

Mais le Décret note avec soin les points suivants, parce que l'héroïcité des vertus y est intéressée.

Il présente, dès le début, l'idée mère de la vie du Vénérable. Le Vénérable, depuis le premier jour, n'a eu en vue que le service de Notre Seigneur Jésus-Christ, de l'Église et des âmes. *Totum se Christo salvatori tradidit, ecclesiae animarumque saluti unice serviturus* [Il se consacra tout entier au Christ, notre Sauveur, pour être au seul service de l'Église et du salut des âmes].

Cette résolution est inspirée à son âme par la Sainte Vierge : *Ipsa Deipara hortatrice et duce* [Encouragé et conduit par la Mère de Dieu elle-même]. Elle le visitait familièrement dans son enfance. Elle lui apparut plus solennellement pendant qu'il achevait ses études chez les Jésuites d'Agen, et lui dit : « Voilà trois couronnes que j'ai demandées à mon Fils et que j'ai obtenues pour vous. La première est celle de la Virginité, que vous garderez inviolablement jusqu'à la mort... La deuxième est celle de Docteur et de Maître de la vie spirituelle... La troisième est celle du mépris du monde* que vous professerez comme prêtre séculier »¹.

L'humble chaumière de Tréménach, en Plouguerneau, au bord de la Manche, est signalée comme le lieu sacré où, pendant toute une année, il acheva sa préparation au ministère des missions paroissiales par une vie austère, des études saintes, et une prière assidue : *Ubi, per annum, eremiticam vitam agens, missionibus obeundis, vitae austeritate, sacris studiis, et assidua oratione se praeparavit* [Où il vécut en ermite pendant un an, se préparant à ses missions dans l'austérité, les études sacrées et la prière continuelle]. Il y donna aux mondains de son siècle le même exemple que devait donner S. Benoît Labre aux âmes relâchées du siècle suivant.

1. *Le Vénérable Michel Le Nobletz*, par le Vicomte Le Gouvello, p. 24.

Le Décret mentionne la durée de son apostolat : *Per annos ultra quadraginta* : plus de quarante ans. Mais le champ de cet apostolat, qui d'abord s'étend aux deux diocèses de Léon et de Cornouaille, à Plouguerneau, à Morlaix et à plusieurs paroisses du Tréguier, à Saint-Pol-de-Léon, à Ouessant, à Molène, à l'Île de Batz, à Saint-Mathieu, à Landerneau, comme à Quimper, au Faou, à Concarneau, Pont-l'Abbé, Audierne, à l'Île de Sein, à Meilars, finit par se restreindre, sur un appel de la Sainte Vierge, au port de Douarnenez et aux paroisses voisines, qu'il évangélisa pendant vingt-cinq ans : *Ex loco Douarnenez, unde, per annos viginti quinque, circumquaque zeli sui apostolici beneficia sparserat* [De Douarnenez, où, pendant vingt-cinq ans, il répandit les bienfaits de son zèle apostolique].

Le résultat de tant d'efforts est magnifiquement indiqué. L'ennemi de notre salut, *humanæ salutis acerrimus hostis* [l'ennemi le plus féroce du Salut des hommes], le démon est à peu près chassé de tout le pays par l'influence du missionnaire : *Cujus opera paulatim ex Armorica exulare cogebatur* [Dont les travaux le chassaient peu à peu de l'Armorique].

Et pourtant le démon avait eu des prises profondes dans les âmes, par l'ignorance des vérités de la foi, par la superstition, par la corruption des mœurs, si bien que la Religion était presque oubliée : *Religionis fere oblita*.

Par quels moyens le missionnaire a-t-il pu surmonter tant d'obstacles ? *Nulli parcens labori, nulla industria neglecta* : Il n'a reculé devant aucun labeur, négligé aucune industrie. Vous venez de l'entendre dire, il a organisé l'enseignement du catéchisme pour le peuple par le peuple, en y conviant, avec sa sœur, les saintes femmes de Douarnenez. Il a écrit et fait chanter des cantiques sur les principaux points de la Doctrine chrétienne. Surtout il a imaginé de recourir aux tableaux symboliques composés d'après ses indications, et dont l'usage s'est heureusement perpétué jusqu'à nos jours dans les missions de nos paroisses.

Mais aucun de ces moyens n'aurait suffi sans le zèle tout apostolique, qui jadis l'avait poussé à l'ardeur de l'étude comme à la ferveur de la vertu, puis entraîné à se détacher de sa famille pour devenir prêtre, et enfin à se laisser éconduire providentiellement de l'Ordre de S. Dominique qui aujourd'hui lui rend hommage, afin de se donner à la conquête des âmes, selon les vues divines, par toutes les méthodes qu'indique l'Évangile, depuis le Sermon sur la montagne qu'il traduisait si fortement aux chrétiens de la noblesse comme aux fils du peuple, et les visites de bon Pasteur ou de charitable Samaritain à tous les malades de l'âme et du corps, et les prédications prolongées au bord d'une mer plus vaste et sur une côte plus peuplée que celle de Tibériade, et les paroles de conversion et de relèvement à tant d'âmes semblables à la Samaritaine du puits de Jacob, jusqu'à la formation du disciple qui poursuivra son œuvre, jusqu'au don total de ses forces et au sacrifice de sa vie, sans se lasser ni se rebuter. *Nulli parcens labori, nulla industria neglecta.* C'est ici en vérité que l'expression du Décret prend tout son sens.

Les vertus théologiques et morales

IV. – Mais ce zèle lui-même n'aurait pu porter tous ses fruits, s'il n'avait puisé sa sève dans les vertus théologiques et morales. C'est l'héroïcité de ces vertus qui fait l'objet principal du Décret et de ma Lettre. Je dois y insister, pour montrer comment sa vie a vraiment atteint le niveau de celle des plus grands Saints.

La *foi* met déjà la vie du ciel à la portée de la terre. Plus que tout autre, le prêtre vit de la foi. Elle règle et inspire tous ses rapports avec Notre Seigneur et avec les fidèles. Or, voyez ce que pense et ce que fait Dom Michel. Il place l'acte de foi au-dessus de toutes les grâces extraordinaires. Il est pénétré de foi depuis l'enfance et ne cesse pourtant d'en demander à Dieu l'augmentation. Avant même d'être prêtre, il crée une congrégation* de catéchistes pour la défendre et la propager. C'est la foi qui finit par l'entraîner au sacerdoce après l'avoir fait longtemps hésiter devant cet honneur. Il la fortifie en lui par des

travaux constants. Il la manifeste par son horreur pour les nouveautés protestantes autant que par sa piété dans la préparation, la célébration, ou l'action de grâces de la sainte messe. Il en nourrit sa dévotion spéciale pour l'Eucharistie, la sainte Trinité, les mystères de l'Enfance et de la Passion de Notre Seigneur ; pour la Sainte Vierge, pour le modèle de la foi militante, saint Michel, son patron, et pour tous les Saints et les Anges. Elle anime sa longue carrière de missionnaire, inspire ses merveilleuses industries, et rend seule possibles ses nuits de prières après ses fatigues du jour, et son acte de suprême énergie, quand, paralytique et mourant, il se fait mettre à genoux pour recevoir plus dignement le saint Viatique.

Son *espérance* n'est pas moins ferme. Il ne consent à l'appuyer sur rien d'humain, ni sur sa famille, pourtant aussi chrétienne que bienfaisante et noble, ni sur son génie naturel, pourtant si étendu, ni sur les ressources humaines que plusieurs fois on lui propose. Il compte sur Dieu seul, et sa grâce. On peut le chasser du foyer paternel, sans un sou. Il retrouve, joyeux, le mot de saint François d'Assise : « Je pourrai dire avec plus de vérité : *Pater noster qui es in cælis*. » La Providence est une mère. Elle suffit. Tout manque au missionnaire ainsi délaissé ? Il s'en félicite. « C'est son paradis. » Il est impuissant ? Mais Dieu agira. Il est calomnié ? Dieu le défendra. *In te, Domine, speravi : non confundar in æternum* [Ps 30, 2 : J'ai espéré en toi, ô Seigneur : je ne serai pas confondu à jamais].

C'est qu'il aime Dieu, plus que tout. Aussi il hait le péché plus que tout. Il recherche la perfection, plus que tout. Il souffre et expie pour les autres, par amour pour Dieu, et devient presque aveugle à force de pleurer les péchés des autres. Il ne trouve jamais que son Dieu soit assez connu, assez aimé, assez servi. Il veut ressembler à Notre Seigneur dans les faiblesses de sa divine Enfance comme dans les tortures de sa Passion. Il reçoit ses stigmates, et l'on peut bien dire qu'il meurt d'amour en baisant son Crucifix.

Et la *charité* souveraine qu'il a pour son Dieu est le ressort infatigable de la charité chrétienne qui l'unit également au prochain, et

qui l'amène à secourir les misères du corps, du même cœur qu'il secourt la pauvreté des âmes, au besoin en se privant pour ses frères et de sa nourriture et de ses vêtements. Ainsi est formulée la sentence de la Congrégation des Rites sur Dom Michel. *Hæc nimirum ardentem erga proximum caritatem summa qua erga Deum flagrabat caritas generaverat, generatam jugiter augebat* [Cette ardente charité envers le prochain avait sa source dans l'amour extrême qui l'embrasait pour Dieu et y puisait chaque jour une force nouvelle].

Les lois de l'équilibre, dans l'ordre surnaturel, veulent que, dans une âme sainte, les vertus cardinales aient la même intensité que les vertus théologiques.

Interrogé sur le degré de ces vertus dans l'âme de Dom Michel, le Pape a déclaré qu'elles furent héroïques.

Héroïque sa *prudence*, aussi bien dans sa jeunesse, quand il fuit les dangers de la ville de Bordeaux, que dans sa vieillesse, quand, déjà agonisant, il déjoue, par son calme souriant, les dernières perfidies du démon. Il n'avait accepté le sacerdoce que sur le conseil du plus sage des confesseurs, le P. Coton, de la Compagnie de Jésus : *Prudentis viri consilium secutus* [écoutant le conseil d'un homme prudent]. Prêtre, on l'appelle « le prêtre fol ». Mais la folie de la Croix est la sagesse de Dieu [cf. 1 Co 1,17-25]. Il juge les événements et les hommes à la lumière de l'Évangile. C'est de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère qu'il veut apprendre à discerner le mal des âmes et de la société de son temps, et à les combattre. Jamais il n'entreprend une mission sans le conseil de ses directeurs, prenant alors les moyens les plus propres au bien des âmes, suivant les paroisses et les circonstances, suivant les dispositions des personnes, s'attachant à éviter également l'excès de rigueur et l'excès de faiblesse, réglant ses avis sur l'état des âmes, et choisissant avec un soin infini les auxiliaires de son apostolat et les héritiers de son zèle.

Héroïque sa *justice*. Prenez le mot dans sa plus haute acception. Il faut que toute justice s'accomplisse par le prêtre, et que le prêtre obéisse et fasse obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes [cf. Ac 5,29], plutôt même

qu'à la famille. Justice dans la plénitude du service divin et dans la plénitude du dévouement aux âmes, dans la sévérité à l'égard du péché comme dans les miséricordes à l'égard du pécheur, dans la soumission aux supérieurs ecclésiastiques comme dans les instances pour activer leur zèle, dans les prémices de son ministère réservées à sa paroisse d'origine comme dans l'élan qui le porte ensuite bien au-delà des limites qu'il avait pu prévoir : pleine justice, en un mot, dans une entière bonne volonté ! C'est toute la vie du Vénérable.

Héroïque sa *tempérance*. Dans notre nature, l'esprit, le corps, tout est avide de satisfactions. La sobriété de l'âme coûte autant que l'autre. Ce prêtre fut d'une abstinence merveilleuse : *Magna fuit abstinencia*. Dans les choses de l'esprit, il ne chercha à connaître que les vérités religieuses. Dans son cœur, il compta pour rien les succès et les bonheurs du monde : *Prospera mundi nihil esse facienda* [Les biens du monde ne méritent pas qu'on les estime]. Il professait que le vrai riche, le seul riche, est l'homme qui s'attache à imiter le Christ pauvre : *Solum Christi pauperis imitatore vere divitem esse habendum* [Seul celui qui imite le Christ pauvre est vraiment riche]. Alors, il s'adonne au jeûne et à la mortification. Il se contente d'un repas par jour. Il vit de lait et de pain d'orge. Il ne boit que de l'eau. Après la cinquantaine seulement, et par ordre, il se résigne enfin à prendre quelques gouttes de vin et une bouchée de viande. Ajoutez qu'il dort à peine quatre ou cinq heures chaque nuit : *Magna fuit abstinencia*.

Héroïque enfin sa force. Le Décret dit qu'il fut inaccessible à la crainte : *Intrepidum apostolum*. Jeune, il domptait déjà ses passions, et triomphait des tentations de son âge : *Ineuntis adolescentiæ pericula indolisque ardorem fortiter superavit* [Il échappa aux dangers de la jeunesse, et triompha de l'ardeur de sa nature]. Dans la maturité, dans la vieillesse, quand vinrent, plus cruelles, les calomnies, les persécutions, et que son œuvre fut brusquement arrêtée par l'autorité, il obéit sans retard, comme il convient aux âmes vraiment fortes. Mais rien ne put décourager son zèle, ni les mauvaises dispositions des hommes, ni sa fatigue personnelle, ni les coups reçus, ni les menaces de

mort, et toujours il porta avec confiance son ministère à des paroisses nouvelles quand il fut chassé de celles qu'il évangélisait d'abord : *Intrepidum apostolum*.

Voilà les vertus de l'Apostolat, tel que Dieu le bénit, appliqué d'abord à assurer la sainteté de l'apôtre, pour qu'il puisse plus facilement procurer la sainteté du peuple qui le voit et qui l'entend.

Les trois concupiscences vaincues

V. N'en traçait-il pas lui-même l'esquisse, quand, dans l'un de ses tableaux allégoriques les plus fameux, évoquant dès la première moitié du XVI^e siècle, le percement de l'Isthme de Panama, il compare cette chaîne étroite de montagnes, obstacle infranchissable au navigateur qui voudrait passer de l'Atlantique au Pacifique, à la masse effrayante des tentations et des défauts qui arrêtent l'âme dans sa traversée de la terre au ciel ; et, mettant en scène le chrétien qui veut percer cet isthme décourageant, décrit les difficultés inouïes de l'entreprise, – une lieue d'immondices à enlever d'abord, et c'est la concupiscence de la chair, – une lieue de vaines richesses à déblayer, et c'est la concupiscence des yeux, – une lieue de folles mondanités à balayer, et c'est l'orgueil de la vie : puis, met aux mains du chrétien résolu trois instruments de travail, « trois pelles » pour creuser le passage et faire disparaître les déblais, l'amour de la mortification, l'amour de la pauvreté, l'amour de l'obéissance ; après quoi, il peut diriger son navire dans l'océan nouveau, vers l'un des trois ports par où l'on aborde au Paradis, le port de la perfection, le port de la vie pieuse, le port de l'obligation, en ayant soin de mettre le cap sur le port le plus parfait et le plus sûr, pour avoir au moins des chances d'aborder à l'un des autres, où il pourra s'assurer le salut.

Quel chrétien a su accomplir avec plus d'énergie ce travail d'Hercule ?

Qui donc a lutté contre la concupiscence de la chair mieux que le prêtre, qui, ayant dans sa vingt-troisième année, reçu de Marie la

couronne de virginité, « ne commit jamais, au dire de ses confesseurs, un seul péché, même véniel, contre la chasteté »¹, et dans son « horreur du vice impur », sentant « l'odeur des âmes lascives » et ne pouvant la supporter, s'appliquait à retirer ces âmes « de leur boubier », et entraînait vierges et veuves à un état de pureté supérieur, sans négliger le soin pieux des âmes engagées dans les liens du mariage, tandis qu'il protégeait sa vertu personnelle par des mortifications telles qu'elles font frémir la nature ? Peu de disciples du Christ ont mieux travaillé que celui-ci à déblayer et à purifier ce rivage empoisonné et fétide où viennent s'enliser et se perdre tant de pauvres barques chrétiennes, qui étaient appelées à jeter l'ancre au Ciel. Quant à lui, Dieu rendait à sa pureté parfaite un témoignage sensible en faisant reflourir entre ses mains un lys depuis longtemps desséché, dans la chapelle, aujourd'hui disparue, de Sainte-Barbe du Conquet, et nul ne s'étonnait de l'hommage rendu par le Ciel à une vertu qui depuis si longtemps parfumait la terre.

Quel autre a plus radicalement vaincu l'amour des richesses ? Voilà où tant de chrétiens, petits et grands, succombent presque inmanquablement. Avec quel entrain généreux Michel Le Nobletz a dépouillé ces richesses terrestres, vidé sa bourse de gentilhomme, dissipé ses biens en faveur des pauvres, refusé jusqu'aux honoraires de ses messes, adopté pour ses vêtements l'étoffe la plus commune, dressé son grabat dans une simple chaumière que l'on peut voir encore au Conquet, et, sans autre trésor que sa collection d'images et de tableaux, n'ayant pas en poche le plus petit écu, propriétaire uniquement de deux chemises, d'une soutane et d'un manteau, se réjouit de ne pouvoir léguer à ses héritiers « qu'un beau rien dans un coffre » selon la formule même de ses volontés dernières !

Quant à « l'Orgueil de la Vie », dernier et plus redoutable obstacle à l'heureuse traversée des âmes chrétiennes, pour savoir à quel point il l'a combattu et déraciné en lui, haï et poursuivi dans les autres, il faut

1. Le Gouvello, page 375.

lire le texte de ses adieux au monde, qu'il composa vers l'an 1600, après avoir reçu de la Sainte Vierge cette couronne plus difficile à conquérir et à garder que toutes les autres. Il rompit avec le monde, ses honneurs, ses plaisirs, quand il abritait sa jeune vertu dans une Congrégation d'Enfants de Marie, quand il repoussait le « bénéfice » pouvant lui ouvrir la voie des hautes charges ecclésiastiques, affrontait dans son apostolat populaire les sarcasmes des vaniteux et des riches, stigmatisait les partisans du monde, les plaisirs du monde, le luxe et les maximes du monde, repoussait même l'appellation officielle de « Messire » pour se faire appeler tout uniment « Maître Michel », à la façon des petits et des humbles, aussi parfaitement détaché de lui-même que des choses de la terre, et prenant pour loi cette parole d'adieu qu'il jetait au monde : « Adieu, monde. Je te déteste de tout mon cœur, et je te déclare une guerre immortelle, puisque tu l'as déclarée à mon Dieu, et que tu es reconnu pour le chef de tous ses ennemis » !

Il avait dans l'âme, plus que jamais vivants ces sentiments de jeunesse, lorsqu'il mourut à 75 ans, assailli du démon, et passant, comme il l'avait demandé « par les infirmités de la Sainte Enfant du Sauveur, et par les souffrances du Calvaire, pour devenir un autre Jésus-Christ. » *Dire a daemone vexatus et mire Christum infantem et patientem imitatus*. [Il fut cruellement tourmenté par le démon et imita d'une façon admirable le Christ enfant et souffrant = imita l'exemple de Jésus-Christ à la Crèche et au Calvaire]. Ses funérailles furent celles d'un homme en qui la Bretagne pleurait un Père : *Armoricarum gentium Parentem* [Père du peuple breton].

La prière pour de nouveaux miracles et l'imitation des vertus du Vénérable

VI. – Mes bien chers Frères, nous ne songeons pas, à l'occasion de la publication de ce Décret dont la gloire rejaille sur tout notre diocèse, à vous convoquer à des fêtes d'action de grâces. La Sacrée Congrégation des Rites, dans des règles nouvelles, dictées par la plus haute sagesse, a décidé que ces fêtes ne pourront désormais être

célébrées qu'après le Décret de Béatification, qui doit être lui-même précédé du Procès des miracles.

Cette heure viendra, je l'espère, dans quelque temps. J'en ai entretenu le Saint Père, au cours de mon audience privée. Avec une grande bienveillance, après s'être réjoui comme nous du Progrès de la Cause, et avoir pris soin de marquer hautement son admiration pour les vertus du Vénérable et son désir de le voir promptement béatifié, il m'a demandé si des miracles ont été constatés en nombre suffisant et dans des conditions qui puissent satisfaire pleinement les Consultants de la Sacrée Congrégation et les médecins chargés de fournir un avis sur les faits miraculeux. Nous croyons avoir ces miracles. Au cas où ils ne suffiraient pas, le Pape nous recommande de prier encore.

Puisque les miracles sont accordés par Dieu à l'intercession des Saints, comme un moyen pour l'Église de contrôler leur sainteté par le témoignage évident de leur puissance au Ciel, vous ne pouvez pas donner à notre Vénérable une meilleure preuve de votre confiance en lui que de lui demander, à l'occasion, de nouveaux miracles. Vous vous abstenrez avec soin de tout acte de culte public en son honneur. Mais vous avez le droit de le prier en votre particulier. Appelez-le donc à votre aide. Vos détresses ne diffèrent pas de celles qu'il a rencontrées dans son ministère parmi vos aïeux. Il s'y intéressera avec le même cœur. Est-ce qu'il n'a pas passé sa vie au chevet de vos mourants, connu toutes les peines qui peuvent éprouver une famille, traversé votre océan dans la tempête et affronté les naufrages dont vos pêcheurs et vos marins sont menacés ? Invoquez-le, Dieu répondra.

Voilà, sans doute, quelle était la pensée de Pie X, quand il vous recommandait de réclamer, au besoin, des miracles nouveaux, par l'intercession du Vénérable, pour hâter le jugement favorable de l'Église dans sa Cause.

Mais, plus encore, je dois le dire, il insistait pour que, priant le Serviteur de Dieu dans l'intime de notre âme, nous nous attachions surtout vraiment à l'imiter. Il trouvait si angélique, si mortifié, si zélé, ce fils béni de la Sainte Vierge, tout pénétré de l'esprit du sanctuaire,

tout ardent pour le salut de la Cornouaille et du Léon, répandant la parole et plus encore l'exemple qui attire et qui entraîne, insufflant de nouveau la vie chrétienne au peuple qu'il devait rendre peut-être le plus croyant de la terre, que, tout ému d'affection pour vous et de confiance dans l'apôtre de notre pays, il me chargeait de vous redire : Imitiez-le ! Imitiez-le !

Or, en quoi l'imiter ? Mes Frères, le programme de vertu fixé à son zèle par la Sainte Vierge, virginité, doctrine sûre, détachement du monde, n'est pas un simple programme de vie sacerdotale. Toute âme chrétienne y doit trouver sa règle, avec les nuances que comporte la diversité des états de vie. Il prêchait aux autres ce qu'il pratiquait. Que son apostolat porte enfin parmi nous ses fruits, comme il les a portés dans les familles de nos aïeux. Devenons de meilleurs chrétiens, plus éclairés dans nos croyances, plus fervents dans nos pratiques religieuses, plus austères dans notre vie, plus militants dans notre action catholique. Les temps sont mauvais pour Notre Seigneur, même en Bretagne. Appliquons-nous à le consoler en lui montrant que nous sommes les disciples dociles de notre grand Missionnaire [...]

† ADOLPHE [DUPARC]

Évêque de Quimper et de Léon

Quimper, en la fête des saints Fabien et Sébastien, le 20 janvier 1914

***Panégyrique de Dom Michel, grand apôtre de la Bretagne
et spécialement de Douarnenez, par M^{gr} Duparc,
le 4 septembre 1929, au congrès du Bleun-Brug à Douarnenez¹***

MES FRÈRES,

Avant la clôture du Bleun-Brug, je veux lui donner pour protecteur et pour inspirateur le prêtre qui fut, il y a 300 ans, l'apôtre de Douarnenez, et qui, avec son disciple, le P. Maunoir, a plus fait qu'aucun prêtre d'aucun siècle pour continuer l'œuvre de nos vieux Saints et pour sauver l'âme bretonne, *Dom Michel Le Nobletz*.

Il l'a sauvée en restaurant en elle cet *esprit breton* dont vous voulez être les mainteneurs. Et il a restauré et épuré cet esprit breton en le pénétrant d'une foi plus éclairée et plus profonde.

J'ai entendu, à Rome, les juges de l'héroïcité de ses vertus déclarer, dans des conversations publiques, que son apostolat a égalé celui des missionnaires les plus puissants et les plus saints de l'Église primitive.

I. – Si, pour conquérir les Bretons, il faut un Breton authentique, Breton par le sang, par la langue, par l'âme, voici l'apôtre sans rival.

Dom Michel est de vieille souche bretonne, et de famille noble solidement chrétienne. Interrogez les habitants de Plouguerneau.

La langue qu'il parle est le breton. Il l'apprend sur les genoux de sa mère. Et c'est dans cette langue que la Sainte Vierge l'entretiendra elle-même.

D'ailleurs, mes Frères, en ce temps-là, on parlait breton dans toute la Basse-Bretagne, dans les châteaux et les presbytères comme dans les villages. C'était la langue du pays, et, dans les maisons où se formaient les jeunes clercs, on apprenait le latin ; non pas par l'entremise du français, mais par l'entremise du breton, et on le savait très bien. Dom

1. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, n°37, 13 septembre 1929, p. 651-658.

Michel, dans le manoir familial, avait parlé le breton dès sa petite enfance. Et, comme il avait une intelligence très vive, avec une âme d'artiste, il se perfectionna facilement plus tard dans l'usage de sa langue maternelle, surtout quand il commença son apostolat. Il apporta alors en chaire une langue pure de toute expression scolastique et ordinairement dépouillée des citations latines qui encombraient les sermons de l'époque : il s'appliqua donc à parler dans le style même du peuple, et pourtant mieux que le peuple, gardant la note simple du prêtre catéchiste, mais évitant de tomber dans la trivialité, qui n'eût pas convenu à la dignité de son ministère. Il disait, un jour : « J'aime le rustique discours et le rude langage »¹. Il savait bien que la vraie manière d'entrer en contact avec l'âme du peuple, c'était de lui parler sa vraie langue, telle qu'il aime à l'entendre sur les lèvres des autres. Il n'atteignait sans doute pas la perfection que recherche et qu'obtient aujourd'hui un groupe d'écrivains décidés à donner au breton une pureté académique. Mais il réussissait à le parler comme le paysan de son temps. Le prêtre qui arrive à manier ainsi la langue bretonne séduit réellement son auditoire et finit par triompher parfois des hostilités les plus tenaces. Un paysan était en guerre avec son recteur. Or, le recteur parlait si bien le breton que, chaque fois qu'il montait en chaire, son ennemi, amateur de beau langage lui aussi, était au premier rang de ses auditeurs, et, en rentrant chez lui après l'office, il ne manquait pas de dire : « Eh bien, je vous assure, quand il prêche, je me passerais bien de dîner pour rester l'entendre, tant il a de charme dans sa manière de dire. » Ainsi, grâce au charme et à l'harmonie de la langue, grâce au naturel de la diction et à l'élan oratoire, la vérité passait, la vertu entraînait, et l'âme se renouvelait. C'était aussi le premier moyen d'action de Dom Michel sur l'âme bretonne.

II. – Mais la langue et la manière de dire ne suffisent pas à expliquer le succès d'un orateur populaire.

1. Hippolyte LE GOUVELLO, *Vie du Vénérable Dom Michel Le Nobletz*, Paris, V. Retaux, 1898, p. 232.

Presque partout Dom Michel avait à vaincre une instinctive opposition à sa campagne de relèvement religieux. L'ignorance était générale, les superstitions fréquentes, le démon puissant. Les gens du peuple eux-mêmes commençaient souvent par repousser le missionnaire. Ils avaient peur d'une instruction religieuse plus complète, parce qu'ils reculaient devant le devoir de la conversion totale. Comment s'y prit-il pour éveiller les indifférents et vaincre les opposants ?

D'abord, il fut un Saint¹, je le dirai brièvement en terminant. Et les Saints, avec la Sainte Vierge, disposent toujours, dans une large mesure, de la grâce de Dieu, à laquelle rien ne résiste.

Mais je ne cherche pas encore ici l'explication surnaturelle des succès du grand missionnaire. Les succès apostoliques, qui ont toujours une cause divine, ont aussi toujours une cause humaine. Quand un orateur populaire sait retourner l'âme de son auditoire, c'est qu'il a, dans sa sensibilité, quelque chose qui vibre à l'unisson de ceux qui l'écoutent, et dans son enseignement, quelque chose qui s'adapte bien à leur tempérament. Pour séduire l'âme bretonne, faut avoir soi-même l'âme bretonne.

Le jour de mon sacre, dans la chaire de la Basilique de Sainte-Anne d'Auray, un de mes amis, faisant l'analyse psychologique du tempérament breton, concluait que notre peuple est dans son ensemble « idéaliste et mystique : sa raison est souvent dans son cœur : c'est un être de sentiment ». Il connaît trop bien son histoire pour nier que la Bretagne, aux heures providentielles, ait eu ses hommes d'État, ses hommes de guerre, ses hommes d'affaires, ses hommes de lettres, qui ne le cèdent en valeur et en activité à aucun des personnages de leur époque. Nous savons tous par expérience que le Breton, soit des campagnes, soit du littoral, a, dans tous les genres de travaux qui l'absorbent, un sens pratique très aiguisé, et qu'il ne boude, à l'occasion, devant aucune des inventions modernes. Mais dans ses plus

1. Le mot *saint* est pris ici dans un sens large et ne préjuge en rien le jugement de l'Église sur le Vénérable Dom Michel (M^{gr} Duparc).

durs labeurs manuels, comme dans ses œuvres les plus purement intellectuelles, le Breton demeure au fond idéaliste, mystique, et sentimental¹.

Dom Michel s'est conformé à ses tendances, dont il était lui-même tout pénétré.

Je ne vous donnerai pas pour preuve la tête de mort que Yan Dargent lui a mise en main, dans une peinture de la cathédrale de Quimper, tandis qu'il prêche les fins dernières à des paroissiens bretons. L'idée de l'au-delà nous est familière. Tous nos missionnaires savent combien la pensée de la mort nous émeut en Bretagne, sans nous troubler. Nous accueillons la dernière heure avec soumission, et l'habitude d'y penser nous aide à vivre chrétiennement.

Vivre chrétiennement, c'est tout le programme de Dom Michel pour son peuple. À ce peuple idéaliste il ne prêche qu'un idéal : Notre Seigneur et l'Évangile. Tout idéal qui ne se ramène pas à celui-là est faux, et il vous entraînera aux pires utopies, y compris celles dont Douarnenez n'a pas cessé de souffrir. L'esprit breton puise toute sa sève dans l'idéal chrétien. Le vénérable Le Nobletz rapporte donc tout à Dieu dans sa prédication. Il ne néglige pas plus le dogme que la morale. Mais il les prêche sans raideur janséniste, avec une tendresse de père, et il cherche tous les moyens d'atteindre à fond les âmes.

C'est ici que la connaissance du tempérament breton lui est utile. On peut dire qu'il est entré dans l'intime de l'âme populaire. Il la voit simple et droite, tournée du côté du Ciel, hésitant peut-être à s'ouvrir, un peu mélancolique mais curieuse et méditative, sensible aux beaux récits et aux impressions religieuses, capable enfin de tous les genres de dévouement. C'est donc par l'imagination et le cœur qu'il faut la prendre autant que par la raison. Voilà, mes Frères, l'origine de ces tableaux symboliques, de ces cantiques doctrinaux ou moraux, et de tout cet enseignement catéchistique où les femmes du peuple elles-mêmes portèrent en son nom la parole, et qui lui permit de dégager

1. Cf. chanoine Jérôme Buléon, dans *La Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, n° 9, 28 février 1908, p. 138-139 (note de l'éditeur).

l'âme bretonne de l'ignorance religieuse où elle allait perdre sa vie surnaturelle et l'esprit de sa race surélevé par l'Église.

III. – Les *tableaux* de Dom Michel ne remplaceront jamais les paraboles de l'Évangile, qui sont le fond de son enseignement comme du nôtre. Mais ses tableaux, inspirés d'ailleurs des moralistes de son temps, sont ingénieux, saisissants, et prêtent à toutes les explications que réclame un enseignement religieux complet. Des tableaux du même genre sont encore en usage dans toutes nos missions. Je les ai entendu expliquer dans une des paroisses de Lorient, où des esprits très cultivés s'y intéressaient autant que les ouvriers. Rien ne pique la curiosité, rien ne fait réfléchir, rien n'émeut comme le commentaire qu'en donnent nos orateurs bretons. Lorsque jadis, maître Michel, sa baguette en main, grave ordinairement, parfois un peu ironique, mais préoccupé avant tout d'échauffer la piété, d'accentuer la note morale, faisait comprendre à ses marins, à ses paysans, comme à de grands enfants, le catéchisme par l'image, ceux mêmes qui ne savaient pas lire se délectaient à sa parole. Il y avait de quoi. Dans ses images, trois siècles d'avance, il leur montrait l'avantage du percement de l'isthme de *Panama* et s'en servait comme d'un symbole pour leur apprendre le plus court chemin vers la perfection. D'autres fois, il conduisait les *chevaliers errants* du péché, à travers toutes les étapes du vice, jusqu'à la contrition par l'Amour de Dieu. Il les arrêtait souvent devant la *Croix* de Notre Seigneur et leur signalait les routes qui, de la base de la Croix, rayonnent vers le Ciel, en même temps qu'il leur apprenait à fuir les persécuteurs, les hérétiques, les idolâtres, les vicieux, [qui les attirent] en enfer. Il leur expliquait le symbolisme chrétien de *l'armure* des chevaliers et le sens spirituel des *châteauforts* qu'ils habitent. Il leur racontait la maladie et la *mort d'un sieur Nigot*, nouveau riche, et c'était l'occasion, en le préparant à voir son juge, de dire leur fait à tous ceux qui l'entourent, sans oublier l'homme d'église. Il avait fait dessiner quarante tableaux du même genre, et l'auditoire ne se lassait pas de les entendre interpréter, en une langue précise, mordante et chaude, par l'apôtre

breton, champion de Dieu et sauveur des âmes. Il voulait ainsi graver la vérité dans les cœurs par l'image, et c'est en vertu du même principe qu'il avait conseillé au P. Maunoir de conclure ses missions par de longues processions du Saint-Sacrement, où l'Hostie Sainte était précédée de groupes variés de figurants, représentant la Passion et les grands mystères de la foi. On eût dit une série de tableaux vivants, où les fidèles eux-mêmes avaient leur rôle. La foule, composée de milliers de personnes, suivait en chantant et entendait au reposoir l'allocution finale, destinée à fixer les âmes dans les sentiments de contrition et de ferme propos que le missionnaire ne perd jamais de vue.

IV. – Mes Frères, l'amour des âmes est ingénieux. Tous les arts lui sont utiles. Dom Michel avait le souffle poétique. Il le mit au service de l'Évangile. Les Bretons aiment à entendre chanter et à chanter eux-mêmes. Ils peuvent, hélas ! quand ils sont dévoyés, se laisser entraîner aux chansons qui démoralisent. Mais, par tempérament, ils aiment les beaux chants religieux et les mêlent volontiers à toute leur vie, aux heures joyeuses comme aux heures tristes. Un prêtre-poète peut, par des chants populaires, apprendre aux ignorants toute la doctrine, aux pécheurs toute la morale, aux catholiques tout leur devoir. Le moyen est irrésistible. L'âge mûr y est aussi sensible que l'enfance. Allez suivre nos missions, nos retraites, nos pèlerinages. Le charme agit comme il y a trois siècles. Dom Michel en a été l'initiateur. Ne l'appellez pas un barde. Le mot a pris une nuance qui ne fut jamais la sienne. Ne parlez pas de génie. Sa poésie n'y atteint pas. Mais dites qu'ici encore il fut apôtre. L'apôtre pour toucher au sublime n'a pas besoin des ailes du génie. Il lui suffit de celles de la prière. Il croit, il aime, il veut faire partager sa foi et son amour. Et prenant l'âme du chrétien de Bretagne, sans l'arracher à sa naïveté sincère, il l'élève d'un seul essor jusqu'aux pensées des grands Saints et du divin Jésus lui-même, et il lui fixe dans le cœur autant que dans la mémoire toutes les vérités essentielles, toutes les leçons morales nécessaires. Nous ne possédons pas le texte authentique de ses cantiques bretons. Le temps les a mutilés, dispersés,

interpolés. Mais jugez-en par l'*Adoromp oll*, et dites-moi s'il ne vous a pas fait éprouver, aussi bien dans nos paroisses que dans nos grands pardons, une impression plus enivrante encore que celle des plus beaux chants nationaux, quand, à l'heure où le Saint-Sacrement prend possession de l'autel avec une solennité qui figure celle du jugement dernier, le peuple, d'une seule voix enthousiaste et recueillie, fait monter vers Dieu, par son chant à l'allure majestueuse, l'hommage de toute la création. C'est le chant national de la Patrie du Ciel.

V. Mais Dom Michel ne pouvait accomplir seul un apostolat si complexe, et le clergé de l'époque était souvent plus disposé à le gêner dans son œuvre qu'à lui offrir son concours. Le temps n'était pas encore venu où son disciple Maunoir pourrait grouper sous sa direction jusqu'à mille volontaires du même clergé, prêts à le suivre dans ses diverses missions et à adopter sa discipline.

Dom Michel recourut alors aux méthodes de Notre Seigneur et aux méthodes des prêtres d'aujourd'hui. Il appela autour de lui les saintes femmes. Personne ne songe à s'étonner que le prêtre, dans certaines paroisses, accablé par un trop lourd ministère, suscite, pour l'aider, des catéchistes. Ce n'est pas seulement au Japon, en Chine, aux Indes, ou dans le centre africain, que les catéchistes sont nécessaires. Il en faut tout autant dans les pays chrétiens que dans les pays païens, et Rome n'en a pas moins besoin que Paris. Faites venir les héritières du zèle des saintes femmes de l'Évangile. Quand vous avez su rendre chère au cœur des femmes chrétiennes la cause que vous voulez voir triompher, votre succès est certain.

Il fait donc appel à sa sœur, Marguerite Le Nobletz. Il découvre et il forme Domnat Rolland, Claude Le Bellec, Anne Keraudren, Jeanne Le Gall. Il leur met en mains ses cantiques, ses tableaux. Elles apprennent à chanter, à expliquer. C'est une touchante émulation. Dans les grandes réunions, elles se prêtent aux interrogations du missionnaire. Leur exemple entraîne les auditeurs timides, qui répondent à leur tour. Leur apostolat double ainsi le sien. Elles composent bientôt une sorte de collège apostolique féminin, auquel

Dom Michel lèguera le précieux héritage de ses cartes peintes et de ses cahiers, trésor spirituel que nous possédons encore et dont la Congrégation des Rites a apprécié le caractère sacré et la valeur apologétique.

C'est ainsi que Dom Michel marqua de son empreinte les paroisses où il put séjourner. La Bretagne doit à son action personnelle et à celle du Père Maunoir le maintien dans toute sa pureté de l'esprit breton qui fait encore sa force et qui vient de la religion autant que de la race.

VI. – Mais laissez-moi vous dire maintenant que, si Dom Michel a remporté cette difficile victoire par sa connaissance de l'âme bretonne, il l'a gagnée plus encore par sa sainteté personnelle.

Ce fils de noble avait dans les veines du sang des Saints de Bretagne. Dès sa jeunesse, bien gardé par sa famille, mieux gardé encore par la Sainte Vierge, il tourne son héroïsme en ascétisme, se roulant sur les épines, se couchant dans la neige pour combattre le vice impur. C'est un esprit brillant et sûr. Son père l'envoie étudier à Bordeaux, chez les Jésuites. Mais Bordeaux est la ville des tentations. Il la fuit et cherche asile chez les Jésuites d'Agen. La Sainte Vierge l'en récompense en lui donnant les trois couronnes de *l'apostolat*, de la *chasteté*, du *mépris du monde**. C'est alors que les honneurs le recherchent. Il les refuse avec éclat. « Adieu, monde ! » Mais, s'il méprise le monde, le monde le lui rend bien. « Chassé par son père, logé par sa nourrice, méprisé par ses proches, raillé par les villageois, nourri comme un paysan », il ne se décide à accepter la prêtrise que sur l'ordre de son directeur, et, à peine prêtre, il mène pendant un an une vie de reclus dans son ermitage de Tréménach, mangeant une fois le jour sa bouillie d'orge à l'eau grise, tout occupé de prière, de mortification et d'étude, et passant pour un fou. Ce fou, sans changer de régime, allait employer toute sa vie à convertir les prétendus sages. Toute sa vie, il aura des détracteurs, même dans sa famille, même parmi les prêtres, et parfois il sera suspect aux évêques. Aucune carrière ne sera plus cruellement marquée du caractère de la Croix. Aussi la Croix lui procurera ses plus beaux

triomphes. Il finira par transformer l'âme de son père et de sa mère et par entraîner ses deux sœurs dans la voie de la perfection. De Plouguerneau il courra vers Morlaix et le Tréguier, il fera voile vers Ouessant, Molène, l'Île de Batz et la pointe Saint-Mathieu, en attendant l'Île de Sein. Quimper le verra trois ans et ne saura pas le comprendre. Mais un jour, la Sainte Vierge le fixera à Douarnenez pour vingt-cinq ans. Ce sera vingt-cinq ans de bataille. Toujours combattu par le démon, comme un vrai Curé d'Ars, jamais sûr de l'opinion publique, toujours menacé par des esprits faux ou méchants, il trouvera un solide appui et un généreux concours chez des âmes d'élite, et il finira par s'imposer à tout le peuple, qu'il entraînera aux vertus chrétiennes. Chassé de Douarnenez par l'autorité ecclésiastique, mal informée, il se suscitera à force de prières, un successeur, le P. Maunoir. Il le dirigera, il le formera. Il usera ses dernières forces dans un apostolat de compatriotes et d'amis, priant pour le salut des pécheurs, pour les naufragés, il mourra dans l'amour de Dieu, à travers une triple agonie, après s'être fait lire ses cantiques bretons par Jeanne Le Gall, laissant à sa famille, pour tout héritage, « un beau rien », dans un grand coffre. Il a été prophète. Il a fait des miracles. Mais ce ne sont pas ses miracles qui ont opéré ses conversions. C'est sa sainteté. Il n'a jamais compté sur lui-même. Il a mis la Sainte Vierge de moitié dans tout son apostolat. Elle peut seule arracher à Dieu tous les pardons. Mais la Sainte Vierge a dit à son missionnaire : « Mortifie-toi ! » Un missionnaire sait d'avance que ses pécheurs n'expieront jamais suffisamment leurs fautes. Il prend sur lui l'expiation. Il couche sur le plancher. Il boit de l'eau. Il se nourrit de mets grossiers. Il meurt à lui-même pour vivre à Dieu. Voilà la vie qu'il a menée publiquement, pendant cinquante ans. Et voilà jusqu'où il a aimé l'âme bretonne.

Ne laissez pas périr l'âme bretonne. Elle a coûté si cher à nos Saints.

Dom Michel vous dirait : « Aimez de plus en plus la Bretagne. Aimez-la avec sagesse, en union avec la France, selon les vues de la Providence. Ne séparons pas ce que Dieu a uni. — Nourrissez vos âmes de son histoire, toujours douloureuse, souvent glorieuse. Étudiez-la,

non pas pour apprendre à haïr des frères que jadis nous avons combattus loyalement, mais pour nous glorifier des grandes œuvres accomplies avec eux pendant quatre siècles, et pour faire sortir des divisions anciennes et présentes des leçons d'union pour l'avenir. — Attachez-vous à sa langue, qui devient par vos efforts chaque jour plus pure et plus riche. Gardez-la vivante dans vos familles, vivante dans vos églises, vivante dans vos écoles. — Apprenez surtout à tous les Bretons à demeurer bien fidèles à leur religion et à reconquérir toutes les libertés auxquelles elle a droit. »

Annexe VII

Lettre pastorale de M^{gr} Fauvel du 19 février 1952

(Archives diocésaines de Quimper, 1E11)

Lettre pastorale de
S. Exc. Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon
pour le troisième Centenaire de la mort de DOM MICHEL LE NOBLETZ
et mandement pour le Saint Temps du Carême 1952

André-Pierre-François FAUVEL
par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Évêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ,

MES FRÈRES,

Il y a trois siècles, le 5 mai 1652, mourait au Conquet, à l'âge de 74 ans, un saint prêtre, Dom Michel Le Nobletz. Son testament informait ses héritiers, non sans humour, qu'il leur laissait « un beau "rien" dans un coffre ». Tout l'inventaire de son mobilier, nous dit son premier biographe, « consistait en un petit trépied de fer, un pot de terre, une écuelle, une assiette et une cuiller en bois, un petit coffre, deux images, un bénitier, deux chemises, une soutane et un long manteau »¹. Était-ce donc tout ce qui restait de lui ? Non, certes, car ce pauvre nous léguait un magnifique héritage : il avait été l'initiateur du renouveau catholique en Basse-Bretagne et son œuvre, reprise et amplifiée par le Bienheureux

1. VERJUS, livre VIII, chapitre X.

Père Maunoir, devait se poursuivre jusqu'à nos jours, notamment dans les Missions.

Nous ne pouvons laisser dans l'oubli la figure de ce grand Missionnaire. En 1913, le Souverain Pontife a proclamé l'héroïcité de ses vertus. Nous souhaitons que des miracles, obtenus par son intercession, lui valent un jour, comme l'an dernier [1951] au Père Maunoir, les honneurs de la Béatification. En attendant, ne négligeons pas le profit spirituel qu'on peut retirer de ses exemples. A l'occasion de ce troisième centenaire de sa mort, je me propose, mes Frères, après vous avoir rappelé brièvement sa vie, de souligner quelques traits de son esprit de pénitence et de détachement et quelques aspects de son apostolat.

*

Situons, d'un mot, notre Missionnaire dans son époque. Nous sommes à la fin du XVI^e siècle. Après une ère de prospérité dont témoignent tant de nos églises, chapelles et calvaires, les diocèses de Quimper et de Léon vont connaître de 1589 à 1597 les dévastations des Guerres de la Ligue. Plus encore que nos villes et nos campagnes, les âmes seront ravagées. Si l'hérésie protestante n'a pas de prise sur notre région, la vie spirituelle n'en est pas moins languissante. « Le fond chrétien subsiste, selon la remarque de l'auteur des *Missions Bretonnes*, mais enfoui sous une croûte d'oubli et mélangé à des pratiques superstitieuses. Les désordres sont graves ; l'ignorance religieuse les favorise. Le mal a gagné toutes les classes de la société, y compris certains membres du clergé »¹.

Pourtant la jeunesse de Michel Le Nobletz sera protégée : né à Plouguerneau, le 29 septembre 1577, au château de Kerodern, d'une noble famille, il vient très jeune chez son grand-père maternel à Saint-Frégant. Un prêtre, Thomas Cozic, est son premier maître. De 14 à 19 ans, il reçoit, dans l'école presbytérale de Ploudaniel, les leçons d'Alain

1. Louis KERBIRIOU, *Les missions bretonnes. Histoire de leurs origines mystiques*, Brest, Legrand, 1933, p. 7.

Le Guen. À 19 ans, il se rend en bateau à Bordeaux, avec ses frères, pour suivre les cours du Collège de Guyenne. De 1597 à 1602, c'est sous la direction des Pères Jésuites qu'il fait ses deux années d'Humanités et ses deux années de Philosophie, à Agen. Puis, ayant fait choix de l'état ecclésiastique, il revient, pendant quatre ans, à Bordeaux, étudier la Théologie, le Droit Canon et l'Écriture Sainte. Ses études sont si brillantes qu'on le considérera bientôt comme le plus docte personnage de Bretagne. En 1607, il s'ouvre à son père de son désir d'être prêtre, se rend six mois à Paris pour apprendre l'hébreu, bénéficie des conseils du Père Coton – le confesseur du roi –, reçoit l'ordination sacerdotale et décide de se consacrer à l'évangélisation de la Basse-Bretagne.

Après une année de pénitence dans l'ermitage de Tréménac'h, il commence à prêcher dans son pays natal. Son ami, le P. Quintin, l'invite à venir le rejoindre au Noviciat des Dominicains, à Morlaix. Il y entre mais en est bientôt chassé par des religieux relâchés que choque sa ferveur. L'évêque de Tréguier, par contre, l'invite à prêcher dans ce diocèse sa première mission. Tôt après, ceux de Léon et de Cornouaille autorisent son ministère itinérant.

Nous ne pouvons le suivre pas à pas dans ses courses apostoliques, dont nous rappellerons seulement les étapes. Pendant deux ans, de 1611 à 1613, Dom Michel évangélise les îles : Ouessant, Molène, l'Île de Batz. Le voici en 1613 à la Pointe Saint-Mathieu puis à Landerneau. En 1614, il parcourt la Cornouaille, de Quimper à Pont-l'Abbé et à l'Île Tudy, de Concarneau au Cap-Sizun d'où il s'embarque pour l'Île de Sein. Il arrive en 1615 à Ploaré¹, s'attache à la population de Douarnenez où il séjournera jusqu'en 1640. Pendant vingt-cinq ans, il sera le père de ce peuple de pêcheurs dont il a découvert et admiré la générosité simple et joyeuse. De 1640 à 1652, exténué d'austérités et de travaux, il résidera au Conquet, tout en continuant de prêcher, de confesser et de faire le catéchisme dans les environs.

1. Les historiens proposent désormais la date de 1617 pour l'arrivée de Dom Michel à Douarnenez.

Frappé de paralysie sept mois avant sa mort, il expira le 5 mai 1652, pendant la messe paroissiale, comme il l'avait prédit, entouré de l'affection et des soins du Bienheureux Père Maunoir qu'il avait institué son successeur dans l'œuvre des Missions bretonnes.

*

Notre Seigneur nous dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive » [Lc 9,23]. Nous sommes tentés aujourd'hui d'oublier cette maxime ou de la juger trop exigeante. Est-il, pour la rappeler, temps plus propice que le Carême et pour nous décider à la mettre en pratique, exemple plus émouvant pour nous que celui de notre missionnaire ? Pour suivre le Christ de plus près et pour lui gagner des âmes, il a pratiqué toute sa vie un renoncement héroïque. Citons quelques exemples.

Il écrit : « La vie délicate au manger et au dormir rend l'homme sensuel avec le temps ». Lui qui veut, à l'exemple de la Sainte Vierge, garder une pureté parfaite, a soin de mortifier son corps. Il ne dormait que quatre ou cinq heures par nuit et ce sommeil était interrompu par l'oraison. Souvent il couchait sur la terre nue avec une pierre comme oreiller. Sa nourriture était frugale : du pain avec quelques laitages, rarement du poisson et quelques fruits, et pour boisson, de l'eau. Lui-même, sur ses vieux ans, reconnaissait ses exagérations : « J'ai offensé ma santé, disait-il, manque de bien entendre en quoi consiste le mépris du monde* », mais il ajoutait aussitôt : « Je n'en ai aucun regret parce qu'à la fin j'ai rencontré Jésus et son amour ».

Né dans une riche famille et nanti de revenus abondants, il s'empressait, dès sa jeunesse, de distribuer aux pauvres l'argent qu'il recevait de son père. Celui-ci lui avait offert une soutane d'étoffe précieuse. Il la donna à un prêtre indigent. L'Évêque de Léon, admirant sa science théologique, lui proposa un important bénéfice ecclésiastique. Il le refusa, toujours soucieux d'imiter la pauvreté du Sauveur.

Son humilité fut mise à rude épreuve par l'opposition rencontrée sans cesse, au cours de ses missions, de la part de certains membres du clergé. On critiquait son zèle et ses innovations. « C'est un prêtre fou », disait-on. Il supportait injures et calomnies. Un seigneur qui le poursuivait de sa haine, résolut de le tuer. Dom Michel, le voyant brandir un pistolet, se présenta devant lui en découvrant sa poitrine. Le malheureux, désarmé par un courage si paisible, laissa tomber son arme. À Quimper, les « gens les plus considérables de la ville » prenaient son zèle pour de l'extravagance. Son hôtesse, impressionnée par de telles mesures, le chassa de sa maison. Maintes fois il fut dénoncé à l'Évêché. En 1640, les menées de ses adversaires obtinrent une décision du Vicaire général de Cornouaille, le chassant du diocèse. Il lut à genoux cet arrêt d'exil, baisa le billet qui l'en informait et ajouta simplement « que la Providence le voulait ailleurs ».

Point de rancune en lui à l'égard de ses adversaires. Aux derniers jours de sa vie, il demande des nouvelles d'un recteur qui l'avait persécuté. Apprenant qu'il vivait encore, Dom Michel s'empresse de prier pour lui avec instance. Les affronts, loin de le décourager, suscitaient en son cœur une joyeuse action de grâces ; il s'écriait : « J'avais peur, ô mon Dieu, que vous m'ayez oublié ; il y avait trop longtemps que mes ennemis me laissaient dans une paix dangereuse et honteuse ; soyez à jamais béni de ce que vous me donnez ces marques de votre amour ». Pauvre, mortifié, méprisé, Dom Michel demeurait joyeux et fervent.

De tels exemples illustrent la doctrine fondamentale de Michel Le Nobletz sur le mépris du monde. Entendons bien cette expression : il ne s'agit pas du monde que « Dieu a tant aimé qu'il lui a envoyé son Fils » [Jn 3,16] et que l'apôtre veut sauver. Il s'agit du monde, dont nous parle S^t Jean, – ligue des trois concupiscences de l'impureté, de l'avarice et de l'orgueil – qui est source de péché. De ce monde dont les attrait nous séduisent, Michel Le Nobletz découvre le mensonge avec une éloquence véhémence. Il l'interpelle : « Il n'y a jamais avec toi aucun plaisir sans douleur, aucune joie sans tristesse, aucun repos sans

crainte ». Il en dénonce l'injustice : « Tu élèves les méchants afin d'abaisser les gens de bien. Tu pilles aux pauvres ce que tu donnes aux mauvais riches. Tu absous tous les criminels et condamnes tous les innocents ». Il souligne les déceptions qu'il engendre : « Tu as l'abord pompeux, le visage gai, la mine gagnante mais, lorsqu'on te considère de près, on ne trouve en toi que misère et difformité. Tu trompes par de fausses apparences ceux qui se fient à toi. On les voit sortir de chez toi avec des yeux battus, une bouche pleine de fiel et d'amertume, un front couvert de rides, un cœur rongé de cruels remords et une âme souillée de péchés et de mauvaises habitudes »¹.

Ces principes, Michel Le Nobletz les traduit en conseils pratiques selon les auditoires auxquels il s'adresse. Pour arracher les gens au culte de l'argent il s'élève contre les usuriers qui ruinent les pauvres, contre les gentilshommes qui louent trop cher leurs terres et qui exigent trop de corvées. « Vous voulez que vos chiens soient nourris mais de vos sujets vous n'avez nul souci ». Il proteste « contre ces faux-dévots qui construisent des chapelles nouvelles et qui ne payent ni leurs dettes ni le salaire de leurs serviteurs ni les journées de travail des laboureurs et qui ne réparent pas les injustices commises ». Aux dames de Landerneau qui dépensent tout leur argent en toilettes, il demande de consacrer ces ressources à la tenue de leur maison et à l'éducation de leurs enfants.

Parfois, pour impressionner davantage l'auditoire, il use d'un procédé plus hardi. Faisant ses adieux aux habitants de l'Île de Batz, il leur présente soudain une tête de mort et il s'écrie : « Y en a-t-il aucun d'entre vous qui espère que sa tête qui est maintenant pleine de vie, de chair et de sang, puisse ne pas devenir au même état que celle-ci ?... Je vous laisse cette tête de mort pour vous prêcher les vérités de l'Évangile en mon absence... Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous travailliez ou que vous vous reposiez, pensez que toutes ces

1. VERJUS, livre VIII, chapitre IX.

actions vous mènent à la mort. Renoncez au monde parce que le monde n'est qu'une figure qui passe et qui disparaît dans la mort ».

Non moins saisissant ce dialogue avec la tête de mort qu'il interroge et qu'il fait parler :

« Où sont vos cheveux frisés, vos poudres et vos parfums ?

— Tout est passé.

Où est ce visage si miré, fardé et dorloté ?

— Il est mangé des vers.

Où est cette langue autrefois si enflammée de colère, si tranchante de la réputation d'autrui ?

— Elle a été la première prise par la pourriture. »

Ce rude langage nous choque. De cette réalité tragique et quotidienne qu'est la mort nous avons pris l'habitude de nous détourner avec soin. Nos pères étaient plus simples et plus droits. Saisis par l'éloquence de Dom Michel, ils se pressaient autour de sa chaire. Convaincus par son argumentation puissante, ils prenaient rang, en longues files, à son confessionnal, avouaient leurs fautes, pratiquaient d'austères pénitences et persévéraient si fidèlement dans cette voie que, vingt ou trente ans après, le Père Maunoir admirait encore le fruit des conversions opérées par Dom Michel.

Avons-nous aujourd'hui le même courage pour accepter ces exigences de l'Évangile ? Combien sont tentés de rejeter de la religion tout ce qui gêne leurs caprices, leurs aises, leurs habitudes ! On cherche des compromis entre le bien et le mal, entre la vertu et le péché, entre Dieu et Satan alors que le Christ nous avertit : « Vous ne pouvez servir deux Maîtres » [Mt 6,24 ; Lc 16,13]. On essaye d'accorder la pratique religieuse avec une vie de facilité qui peu à peu détourne du devoir chrétien.

Il semble pourtant que, de nos jours, le détachement devrait être plus aisé que jamais. La guerre avec ses hécatombes et ses destructions, le bouleversement des structures sociales, l'instabilité de la situation mondiale, la lassitude désabusée qui s'étale dans la littérature moderne, les déceptions qui acculent tant d'incroyants à la révolte ou au

désespoir, tout devrait nous convaincre que « la figure de ce monde passe » [1 Jn 2,17] et qu'on ne peut trouver qu'en Dieu des raisons de vivre, d'agir et d'espérer.

Mais la froide lumière de l'intelligence ne suffit pas à déterminer l'élan de la volonté. Il y faut une foi vive et une charité ardente, le sens du péché et l'inquiétude du salut.

Si nous étions plus fermement attachés à Jésus-Christ, plus dociles à son Église, plus pénétrés de son Évangile, nous accepterions plus généreusement de le suivre dans la « voie étroite » [Mt 7,14] de la pénitence et du détachement. À ceux qui ne ménagent pas leur peine, il donne sa joie : « Mon joug est doux et mon fardeau est léger » [1 Jn 2,17].

*

L'arbre émondé, dit l'Évangile, porte beaucoup de fruits [cf. Jn 15,2]. Les austères vertus du pénitent que fut Michel Le Nobletz, assureront la fécondité de son ministère.

Dom Michel, dans son action, fut un initiateur ; initiateur des « Missions bretonnes » dont la formule, reprise par le Père Maunoir avec ses équipes de prêtres, est encore en usage de nos jours ; initiateur aussi de l'apostolat des laïcs dont Michel Le Nobletz fit ses auxiliaires.

De ses courses apostoliques, nous avons rappelé les principales étapes à travers le Tréguier, le Léon et la Cornouaille. Inlassablement il annonçait la parole de Dieu avec la vigueur des anciens Prophètes. La doctrine, qu'il avait puisée dans de fortes études théologiques et qu'il méditait chaque jour pendant de longues heures, il la présentait de façon concrète, vivante et entraînant. Sans cesse il rappelait l'Évangile, insistant spécialement sur la Passion de Notre-Seigneur, sur la dévotion envers l'Eucharistie et envers la Sainte Vierge. Il prêchait longuement ; on l'écoutait sans ennui. Il prêchait partout, dans les églises, sur les routes, dans les maisons, même en mer : on le vit, à Molène, haranguer les pêcheurs, monté lui-même dans une de leurs barques.

Il remuait les foules et, en même temps, il éveillait au souci de la sainteté les âmes d'élite qu'il rencontrait, appliqué, nous dit son biographe, « à gagner quelques personnes des plus remarquables de chaque lieu à une perfection extraordinaire, pour servir d'exemples à tous les autres »¹. Ceux qu'il avait ainsi discernés, il continuait de les guider avec grand soin. À sa mort, on recueillit plus de deux cents cahiers, rédigés par lui, qui contenaient avis spirituels, règlement de vie, méditations, appropriés à chacun de ses correspondants. Sa prudence y brille autant que sa ferveur. À sa sœur Marguerite, il écrit : « Il ne faut pas suivre votre sentiment particulier contre la raison et l'expérience. Il vous faut mesurer vos exercices à votre santé ».

Pour intéresser davantage son auditoire, il avait imaginé de faire peindre des tableaux qu'il appelait les « cartes énigmatiques » et dont les thèmes s'adaptaient aux différents esprits : aux marins il montrait des cartes avec des océans parsemés d'écueils et sillonnés de navires. Aux paysans, il présentait des lieux champêtres avec des routes, des vallées, des villages et tout cela lui servait à évoquer le cheminement de l'âme humaine. D'autres tableaux, plus simples, représentaient les Paraboles, la Passion de Notre-Seigneur, la vie de la Sainte Vierge. Cette méthode est encore en usage dans nos missions.

Aux âmes avides de perfection, notre missionnaire expliquait des figures symboliques, quelque peu compliquées, qui devaient leur servir de guide dans les étapes de la vie intérieure.

Il ne suffisait pas au prédicateur d'intéresser les fidèles ; il voulait leur donner une part active dans la mission, en leur apprenant des cantiques qu'il composait lui-même, parfois sur des airs de chansons profanes, comme le fit aussi Saint Grignon de Montfort, initiative qui lui valut, d'ailleurs, de nombreuses critiques. La mission finie, on continuait de chanter, non seulement à l'église mais à la maison et au travail, ces couplets qui rappelaient le *Credo* et les commandements, la mort et le jugement, la confiance en la Vierge et le culte de

1. VERJUS, livre V, chapitre V.

l'Eucharistie. C'est à Dom Michel que nous devons l'*Adoromp oll*, ce chant si majestueux en l'honneur du Saint-Sacrement.

*

Autour de Michel Le Nobletz, peu de prêtres ; un ami, le Père Quintin ; un disciple, le Bienheureux Père Maunoir. Dans son ensemble, le clergé, qui devait apporter au Père Maunoir une aide si précieuse, demeura indifférent et souvent hostile au travail du grand Missionnaire. Par contre, Dom Michel sut découvrir et former, parmi les fidèles, de remarquables auxiliaires, pour l'enseignement de la doctrine et l'exercice de la charité à l'égard des pauvres.

Dès ses années d'études, ses compagnons se groupaient autour de lui et suivaient son exemple. Il les menait faire le catéchisme et visiter les hôpitaux.

Plus tard, un de ses plus curieux disciples fut François Le Su, de l'Île de Sein. Dom Michel avait remarqué ce pêcheur dont l'influence était considérable. Il l'instruisit avec soin, lui fit apprendre des rudiments de latin, le forma à l'oraison et continua de le guider par correspondance. Comme aucun prêtre n'acceptait de devenir recteur de l'île, François Le Su, pendant vingt-huit ans, entretint seul la vie chrétienne de ses compatriotes. Chaque dimanche, il les rassemblait à l'église, dirigeait la prière, organisait une procession, annonçait les fêtes de la semaine et les jours d'abstinence, faisait chanter les vêpres et lisait les exhortations que Dom Michel lui envoyait. En 1641, il devait, sur les conseils du Père Maunoir, se rendre à Quimper pour être ordonné prêtre et revenir recteur de l'île. Son souvenir a été évoqué à l'occasion du film : « *Dieu a besoin des hommes* »¹.

Pour l'aider dans son apostolat, Dom Michel eut surtout recours à de pieuses personnes, formées par ses soins à l'enseignement du catéchisme et à l'explication de ses tableaux. La première fut sa propre sœur, Marguerite Le Nobletz, qui, sur les conseils de son frère, troqua

1. Film de Jean Delannoy (1950), inspiré du roman d'Henri Queffélec (1944) : *Un recteur de l'Île de Sein*. (Mais le roman et le film s'éloignent de la véritable histoire).

ses beaux atours pour d'humbles vêtements puis vint à Morlaix apprendre la couture et vivre pauvrement au milieu des pauvres. Elle l'aïda longtemps à Douarnenez, avec deux veuves, Claudine Bellec et Domnat Rolland.

Claudine Bellec ne se contentait pas d'apprendre le catéchisme aux enfants de la paroisse. Elle allait, à quinze lieues à la ronde, expliquer le « *Pater* » et l'« *Ave* » et les commandements de Dieu. L'Évêque de Cornouaille avait encouragé son zèle. Aux jours de pardon, elle réunissait des groupes de femmes pour leur montrer les « tableaux » et en commenter les symboles. Elle avait même formé un paysan de Plonévez-Porzay, François Trellu, qui, à son tour, faisait le catéchisme aux enfants du voisinage et conduisait jusqu'à la chapelle des Pères Jésuites de Quimper les pécheurs préparés, par ses soins, à faire une confession générale.

Domnat Rolland, douée d'une mémoire extraordinaire, redisait presque mot à mot les instructions de Dom Michel, formait les enfants à la vie chrétienne, expliquait, elle aussi, les « tableaux ».

On dénonça ces innovations à l'Official de Quimper. Dom Michel, qui n'avait jamais voulu se défendre lui-même, prit la défense des deux catéchistes : « Cette industrie, disait-il, pour être nouvelle, ne laisse pas d'être bonne et profitable. L'Évêque de Cornouaille l'a approuvée. Il n'y a ni mal ni danger dans cet exercice ». L'Official donna raison à Dom Michel mais ne parvint que pour un temps à désarmer ses adversaires.

*

À l'école du grand missionnaire on devenait aussi empressé à secourir les pauvres – très nombreux à l'époque – qu'à instruire les ignorants. Ne donnait-il point lui-même l'exemple d'une charité inlassable ? On le vit souvent prendre sur ses épaules les fardeaux de ceux qu'il rencontrait. Visitant, à Bordeaux, un prisonnier enfermé pour une dette de cent écus, Dom Michel vida sa cassette qui contenait juste cette somme sans vouloir ni être remboursé ni même dire son nom au

pauvre détenu. Lors de ses voyages autour de Quimper, notre missionnaire, épuisé de fatigue, avait acheté deux chevaux, l'un pour le porter, l'autre pour porter ses livres et ses bagages. Il rencontra deux poissonniers, privés de monture et écrasés par leur charge. Il leur fit cadeau de ses deux chevaux, « jugeant que la Providence le voulait ainsi » et leur demandant seulement, en échange, de venir écouter ses sermons. « Sa bourse, dit son biographe, ne demeurait jamais pleine plus d'un jour ». Quand il avait donné tout son avoir, il se faisait mendiant lui-même pour subvenir aux besoins des pauvres.

Son exemple était contagieux. « Il faut, disait-il, préférer les personnes qui font de grandes aumônes et de courtes prières à celles qui font de longues prières et de petites aumônes. » Sous son influence, on vit des femmes de Douarnenez visiter chaque jour les malades, recueillir chez elles les orphelins et ensevelir les indigents. Domnat Rolland fabriquait des filets et du profit de son travail nourrissait une dizaine de personnes. Marguerite Le Nobletz, sur les conseils de son frère, vivait de peu et partageait ses rentes aux malheureux. Elle filait tous les jours pour vêtir les pauvres et quand ses ressources étaient épuisées, elle s'en allait tendre la main pour sustenter les orphelins et les malades.

Ces quelques exemples, choisis entre beaucoup d'autres, nous montrent quel élan Michel Le Nobletz avait su communiquer à ses disciples, empressés comme lui à soulager les misères spirituelles ou corporelles. On a dit qu'il fut un « précurseur de l'Action Catholique ». De fait, sous son impulsion, une légion d'hommes et de femmes se dévouèrent pour enseigner la religion et pour pratiquer la charité. De tels exemples peuvent encore nous servir de modèles. Sans doute les temps ont changé et l'apostolat doit s'adapter aux besoins de notre époque. Il reste que nous avons toujours à témoigner de notre foi. Trop nombreux, hélas ! ceux qui en rougissent par respect humain et qui ont peur de se montrer chrétiens. Trop rares ceux qui savent et osent répondre à une objection contre la religion. Trop rares aussi les

personnes qui prennent à cœur d'aider le prêtre en expliquant le catéchisme aux enfants et en les éveillant à la piété.

Si on ne rencontre plus, le long des chemins, autant de mendiants qu'autrefois, il y a toujours des misères à déceler et à soulager : pauvres honteux, malades isolés, familles logées dans des taudis. Il y a toujours la charité à pratiquer dans le quartier ou le village pour se comprendre et s'entr'aider, pour garder dans la vie familiale et dans la vie sociale l'esprit de l'Évangile. Puissent les exemples de Michel Le Nobletz et de ses disciples nous rappeler ces tâches obscures et difficiles ! Celui qui n'aime pas son frère ne peut pas dire qu'il aime Dieu [cf. 1 Jn 4,20].

*

Après vous avoir rappelé quelques pages du passé, nous voudrions, mes Frères, vous poser, pour conclure, une question : sommes-nous capables de garder et de transmettre l'héritage que Dom Michel a légué à nos pères ? La foi qu'il a revigorée au XVII^e siècle, en Basse-Bretagne, demeure-t-elle profonde et vivante ou faut-il reconnaître qu'elle s'affaiblit ?

Hélas, mes Frères, vous le savez bien, il est des régions du diocèse où la vie chrétienne, depuis un demi-siècle, a considérablement diminué, où la pratique religieuse, d'unanime qu'elle était, est maintenant fort relâchée. En contrepartie, certaines paroisses sont en progrès, comptent sur la jeunesse et sur les jeunes foyers pour accentuer ce renouveau. Beaucoup d'autres maintiennent leurs positions.

Mais chez nous comme ailleurs, la foi rencontre aujourd'hui, plus que jadis, des obstacles redoutables. Les hommes d'autrefois vivaient dans une ambiance chrétienne ; nul ne mettait en doute les vérités du *Credo* ni les préceptes de la morale. Si la superstition, et l'ignorance paralysaient les âmes, il suffisait de leur faire entendre la parole de Dieu pour les arracher à leur léthargie. De nos jours, mille influences dangereuses s'infiltrent même dans les milieux où la pratique religieuse demeure régulière : vous pouvez rencontrer l'hostilité à l'égard de l'Église et l'incrédulité qui s'affiche comme une conquête. Vous

trouverez aussi sur votre route – ennemis plus sournois – cette indifférence et cette légèreté qui détournent les gens du problème religieux : on s’amuse, on s’enrichit, sans souci de Dieu ni de son âme. On devient, sans même y prendre garde, le jouet d’impressions débilatantes, par exemple en écoutant certaines émissions de la radio, en lisant certains illustrés, en regardant certains films. On s’émancipe de toute autorité et de toute loi morale pour tomber sous l’esclavage de l’opinion. Puis on en vient à « subir » la religion, sans s’y intéresser ni en vivre, en attendant qu’on l’abandonne.

Pour lutter contre ce péril, mes Frères, un effort personnel s’impose à chaque chrétien. Moins soutenue qu’autrefois par les cadres sociaux, notre liberté doit s’affirmer davantage au service de Dieu.

« Veillez et priez », disait Notre Seigneur à ses apôtres. Il nous donne la même consigne.

« Veillez », c’est-à-dire soyez en état d’alerte pour découvrir le danger et pour vous défendre.

« Veillez », c’est-à-dire soyez attentifs à ce qui concerne la religion ; intéressez-vous à l’enseignement qui vous est proposé au sermon, à la mission et que la Presse catholique diffuse par le livre et le journal. Si cela vous est possible, ayez le courage de consacrer quelques jours au soin exclusif de votre âme en suivant une retraite fermée.

« Veillez », c’est-à-dire intéressez-vous aux offices auxquels vous assistez, aux cérémonies si suggestives d’un baptême, d’un mariage, d’un enterrement ; participez à la messe en lisant les textes de la liturgie, en chantant et surtout en recevant la Sainte Communion.

« Veillez », c’est-à-dire intéressez-vous à votre paroisse, à ses écoles, à ses œuvres, à ses mouvements d’Action Catholique, en apportant à vos prêtres la collaboration qu’ils attendent.

« Veillez », c’est-à-dire ayez le souci de ceux qui vous entourent ; voyez en eux des frères que le Christ vous confie. Que l’esprit de l’Évangile se reflète dans vos attitudes à l’égard de tous.

« Voici l'heure de nous arracher au sommeil » [Rm 13,11]. L'Église est faite de membres vivants. Chacun, sous l'impulsion de la grâce, doit y remplir un rôle actif.

« Veillez » mais « priez » aussi : qu'il me suffise, mes Frères, de vous recommander cette forme de prière si chère à Dom Michel, la dévotion à la Sainte Vierge. C'est Elle que nous invoquerons, au Conquet, le dimanche 4 mai, au cours de la cérémonie qui commémorera le centenaire du grand apôtre. Le pèlerinage des Dames de la Ligue d'Action Catholique y assurera la représentation du diocèse tout entier. Nous solliciterons, par Notre Dame, la grâce d'être fidèles au glorieux passé chrétien de la Bretagne. Nous lui demanderons d'étendre sa protection sur toutes nos familles, d'y susciter des apôtres laïcs, d'y faire germer de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. Avec la France entière, ce jour-là nous demanderons la paix pour notre pays et pour le monde.

Comme chaque année, je vous invite aussi, mes Frères, à venir invoquer la Sainte Vierge à Lourdes. Je demande spécialement aux hommes et aux jeunes gens d'entendre cet appel. C'est près de la Grotte que beaucoup ont appris à prier du fond du cœur, à regretter sincèrement leurs fautes, à vaincre le respect humain, à communier plus souvent et avec une foi plus vivante. C'est en servant les malades que beaucoup ont découvert la vraie charité.

Cet intense travail de la grâce dans les âmes, n'est-ce point le miracle permanent de Lourdes ?

Si nous sommes fidèles à Marie, nous serons fidèles à Jésus-Christ.

Quimper, le 19 février 1952

† ANDRÉ [FAUVEL]
*Évêque de Quimper et de Léon*¹

1. Cette lettre pastorale fut également publiée en breton : *Lizer a Bastor Aotrou'n Eskob Kemper ha Leon diwarbenn DOM MIKAEL AN NOBLETZ da genver Tri-C'hantvet bloaz e varo...* Kemper, d'an 19 a viz C'houevrer 1952.

Bibliographie

Dom Michel nous est d'abord connu par les deux biographies écrites peu après sa mort. La première est du jésuite Antoine VERJUS (sous le pseudonyme d'Antoine de SAINT-ANDRÉ), *La vie de Monsieur Le Nobletz prestre et missionnaire de Bretagne*, Paris, 1666 (rééditée en 1836). La seconde, dite *Vie manuscrite* et attribuée au P. Maunoir, n'a été éditée qu'en 1934, à l'initiative du chanoine Henri PÉRENNÈS : *La vie du Vénérable Dom Michel Le Nobletz par le Vénérable Père Maunoir de la Compagnie de Jésus*, Saint-Brieuc, impr. A. Prud'homme, 1934 [Cette attribution a fait l'objet d'une controverse érudite au début des années 1950 entre le chanoine Ferdinand Renaud, qui la contestait, et le P. Émile Le Provost, s.j., qui la défendait].

En rédigeant en 1949 sa série de 23 articles sur Dom Michel, le chanoine L. Kerbiriou avait à sa disposition les ouvrages suivants :

1723 : *Vie de Dom Michel Le Nobletz* par Dom LOBINEAU, dans *Les Vies des Saints de Bretagne*, Rennes.

1858 : *Douze apôtres bretons, avec portrait. I. Michel Le Nobletz*, Saint-Brieuc, Prud'homme.

1870 : Edmond PERDRIGEON DU VERNIER, *Maître Michel Le Nobletz*, Rennes, T. Hauvespre.

1879 : Joseph BLEUZEN, s.j., *Buez an aotrou Mikel Nobletz : beleg enorus meurbed. Rener kenta ar Missionou e Breiz-Izel, er 17^e cantvet*, Brest, J.-B. Lefournier ; Kemper, J. Salaun.

et Alain Marie DRÉZEN, *Buez dom Michel Nobletz : missionner hag abostol braz Breiz-Izel*, Brest, J.-B. Lefournier ; Quimper, J. Salaün.

1898 : Hippolyte LE GOUVELLO, *Le vénérable Michel Le Nobletz (1577-1652), un apôtre de la Bretagne au XVII^e siècle*, Paris, V. Retaux. et Vincent LIGIEZ, o.p., *Articles pour le procès apostolique sur la Réputation de sainteté, les vertus et les miracles in genere du vénérable serviteur de Dieu Michel Le Nobletz, prêtre et missionnaire*, Quimper, A. de Kerangal.

— *Articles pour le procès apostolique sur les Vertus et les Miracles in specie du vénérable Michel Le Nobletz, prêtre et missionnaire*, Quimper, A. de Kerangal.

1929 : Jean-Marie UGUEN, *Buhez Mikael An Nobletz (1577-1652), misioner Breiz*, Brest, Moulerez ar C’hourrier.

Il faut naturellement ajouter à cette liste son propre ouvrage : Louis KERBIRIOU, *Les missions bretonnes. Histoire de leurs origines mystiques*, Brest, Le Grand, 1933 (réédité en 1935 sous le titre : *Les missions bretonnes. L’Œuvre de Dom Michel Le Nobletz et du Père Maunoir*).

Quelques années après sa série d’articles, paraissaient :

1952 : Alexandre COZIAN, *Vie du vénérable dom Michel Le Nobletz, Apôtre de la Basse-Bretagne, 1577-1652*, Landerneau, Impr. Cloître (brochure).

1955 : Ferdinand RENAUD, *Michel Le Nobletz et les Missions Bretonnes*, Paris, Éd. du Cèdre.

Depuis, ont été publiés :

2001 : Jean-Michel LE BOULANGER, *Michel le Nobletz. Ar beleg fol. 1577-1652, Un missionnaire en Bretagne*, Douarnenez, Mémoires de la Ville.

2002 : Fañch MORVANNOU & Yves-Pascal CASTEL, *Michel Le Nobletz / Mikêl an Nobletz*, Tréflevez, Minihi-Levenez.

2017 : *Église en Finistère*, n°278, 20 juillet 2017, hors-série, « Spécial Dom Michel Le Nobletz ».

Bibliographie

2018 : Taolennou. Michel le Nobletz. *Tableaux de mission*, par Yann CELTON, Hervé QUEINNEC, Kelig-Yann COTTO & Kristell LOUSSOUARN, Châteaulin, Éd. Locus Solus.
et COLLECTIF, *Michel Le Nobletz : Mystique et société en Bretagne au XVII^e siècle*, Brest, éditions du C.R.B.C. (actes du colloque universitaire des 8-9 juin 2017 à Douarnenez. Avant-propos de M^{gr} Laurent Dognin, évêque de Quimper et Léon).

Les ouvrages suivants consacrent un ou plusieurs chapitres à Dom Michel Le Nobletz ou aux missions bretonnes :

1967 : Jean-Claude DHÔTEL, *Les Origines du catéchisme moderne d'après les premiers imprimés en France*, Paris, Aubier, p. 227 et s.

1988 : Alain CROIX, Fañch ROUDAUT et Fañch BROUDIC, *Les Chemins du Paradis. Taolennou ar Baradoz*, Douarnenez, Le Chasse-Marée / Éditions de l'Estran.

1989 : Anne SAUVY, *Le Miroir du cœur. Quatre siècles d'images savantes et populaires*, Paris, Cerf, chapitre III sur Michel Le Nobletz (p. 65-93).

2003 : Dominique DESLANDRES, *Croire et faire croire : les missions françaises au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003, chapitre IX sur Michel Le Nobletz (p. 130-140).

Glossaire

BÉATIFICATION : décision pontificale de reconnaître la sainteté d'un serviteur de Dieu, en lui accordant le titre de « bienheureux », et en autorisant un culte public restreint (à un ou plusieurs diocèses, une famille religieuse). C'est la première étape vers la canonisation.

BÉATITUDES : du latin *beatus*, heureux. Jésus proclame les « Béatitudes » dans le *Sermon sur la Montagne* (Matthieu 5, 3-11, Luc 6, 20-23) : elles promettent le Royaume de Dieu et le bonheur parfait aux pauvres, aux humbles, à ceux qui pleurent et à ceux qui cherchent la justice, béatitude qui commence dès ici-bas mais ne sera parfaite qu'au-delà de la mort, dans la vision de Dieu, la résurrection de la chair et la communion des saints.

BÉNÉFICE ECCLÉSIASTIQUE : office ecclésiastique auquel était attaché l'usufruit d'un bien ecclésiastique. Par exemple : paroisse, prébende canoniale, mense capitulaire ou abbatiale. (Cette façon de gérer les biens ecclésiastiques et de rémunérer les ecclésiastiques a été supprimée à la suite du concile Vatican II).

BIENHEUREUX : celui qui a été déclaré tel par le pape au terme d'une procédure canonique visant à vérifier et authentifier sa réputation de martyr ou de sainteté (voir Béatification).

CANONISATION : acte liturgique du pape qui inscrit un bienheureux au catalogue des saints. Son culte est alors étendu à l'Église universelle.

CONFESSEUR DE LA FOI : dans l'Église primitive, chrétien qui a souffert lors des persécutions en raison de sa foi, parfois jusqu'au martyr. Plus tard, désigne un homme ou une femme qui sans verser

son sang, a prouvé par l'exemplarité de sa vie et la profondeur de sa foi, son attachement au Christ. Aujourd'hui encore, l'Église vénère les saints confesseurs non-martyrs, soulignant chez eux l'exemple de leur vie, de leur enseignement, et la valeur de leur intercession (préface des saints pasteurs au Missel romain).

CONGRÉGATION : du latin *congregatio* (assemblée, réunion), lui-même dérivé du latin *grex* (troupeau). Désigne : 1. Des confréries de dévotion sous l'invocation d'un saint ou d'une sainte, comme les *congrégations mariales* fondées par les Jésuites à la fin du XVI^e siècle. – 2. Certains dicastères (ministères) de la Curie romaine, comme les Congrégations pour la doctrine de la foi, pour les évêques, pour le culte divin, pour les causes des saints (Congrégation des rites avant 1969). – 3. Des instituts religieux, qui selon le Code de droit canonique de 1917 (canon 488 § 2) se distinguaient des « Ordres » par le fait qu'on y professait des vœux *simples* (le Code de droit canonique de 1983 n'a pas repris cette distinction). – 4. Des Congrégations monastiques, regroupements de monastères autonomes (par exemple, congrégations bénédictines de France, de Subiaco, etc.).

DIRECTEUR (DE CONSCIENCE) : prêtre ou laïc apportant écoute et conseil à un autre fidèle pour le guider dans sa vie spirituelle. Au temps de Dom Michel Le Nobletz, la direction de conscience était souvent associée à la confession, donc confiée à un prêtre. (Mais il existait aussi dans les milieux dévots des directeurs de conscience laïcs, à l'image de l'hypocrite Tartuffe dénoncé par Molière dans sa célèbre comédie *Le Tartuffe ou l'Imposteur*). On parle aujourd'hui de « directeur spirituel » ou encore d'« accompagnateur ».

GRÂCE : du latin *gratia*, qui traduit le grec *charis* et *charisma*, notion théologique qui désigne l'aide que Dieu accorde aux hommes pour les sauver et les sanctifier. L'histoire de l'Église est traversée de débats pour savoir si la *grâce* est accordée à tous (ce que contestaient Calvin et Jansénius), comment l'obtenir, etc.

HÉROÏCITÉ (DES VERTUS) : principal critère pour authentifier la réputation de sainteté des confesseurs non-martyrs. La procédure doit établir que le serviteur de Dieu a vécu, sa vie durant, et à un degré héroïque, les vertus chrétiennes, tant théologiques que cardinales.

IMPRIMATUR : contrôle préalable, par l'évêque du lieu, la conférence épiscopale voire le Saint-Siège, des livres et autres publications concernant la Bible, la liturgie, les prières, le catéchisme, la théologie ou d'autres matières religieuses et morales. L'*imprimatur* (« qu'il soit imprimé », en latin) est accordé après un jugement positif (*nihil obstat*) porté par un expert (*censor*) et, pour les religieux, l'autorisation de leur supérieur provincial ou général (*imprimi potest*). Pour la Bible, les livres liturgiques, livres de prières et catéchismes, l'*imprimatur* ne suffit pas. Il faut une autorisation préalable (*approbatio*) du Saint-Siège ou de la conférence épiscopale pour les traductions et éditions de la Bible, un *concordat cum originali* pour les livres liturgiques, et une autorisation préalable de l'évêque du lieu pour les livres de prières et catéchismes.

INDULGENCE : remise d'une peine ou d'une pénitence, associée à la visite de certains sanctuaires, à des prières et des gestes accompagnant l'effort de conversion du fidèle qui veut « gagner l'indulgence » pour lui-même, ou pour d'autres fidèles vivants ou défunts, pour diminuer leur temps de purgatoire, par le mérite de la communion des saints. En 1967, le pape Paul VI a révisé et simplifié le système des indulgences défendu par le concile de Trente en 1553.

LA LIGUE (GUERRE DE) : guerre civile survenue en Bretagne entre 1589 et 1598, lors des guerres dites de religion, opposant le duc de Mercœur, ancien gouverneur de Bretagne, à son beau-frère le roi Henri III, puis au nouveau roi Henri de Navarre (Henri IV). En Bretagne, chaque camp fit appel à des alliés étrangers, espagnols chez les « Ligueurs », ou anglais chez les Protestants. Brigandages et jacqueries firent des ravages en Bretagne. La conversion d'Henri IV au catholicisme, puis la signature de l'Édit de Nantes en 1598, permirent de rasseoir le pouvoir royal sur la province.

MARGUILLIER : paroissien chargé de l'entretien de l'église, membre du conseil de fabrique (ou « général de paroisse » en Bretagne sous l'Ancien Régime). On dit aussi fabrique ou fabricant.

MÉPRIS DU MONDE : regard critique porté sur le monde « mondain », opposé à Dieu. *Mépriser* a ici le sens de dédaigner, faire peu de cas, ne pas « priser » (donner du prix) aux valeurs et maximes du monde pécheur. Le mépris du monde (*contemptus mundi*) ne doit pas être confondu avec une de ses variantes, monastique, la fuite du monde (*fuga mundi*) ou retrait du monde (pour aller « au désert »). À la lumière des Béatitudes*, de nombreux spirituels, parmi lesquels Michel Le Nobletz, ont prêché le mépris du monde.

MIRACLE : avec le martyre ou l'héroïcité des vertus, le miracle (du latin *miraculum*, prodige) est le troisième critère requis dans la procédure de canonisation. Il doit s'agir d'un miracle d'ordre physique, attribué à l'intervention divine par l'intercession d'un serviteur de Dieu ou d'un bienheureux, et reconnu par l'Église à la lumière des signes posés par Jésus-Christ au long de sa vie publique. Les critères pour reconnaître une guérison miraculeuse sont les suivants : le diagnostic (définition de la maladie) doit déclarer une pathologie grave et incurable, physique (et non psychologique ou neurologique), sans espoir de guérison, celle-ci ne devant pas être imputable aux médicaments ou à une quelconque thérapie.

MISSIONS (PAROISSIALES) : exercices religieux donnés dans une paroisse ou un groupe de paroisses pour obtenir la conversion des populations, ou l'approfondissement de leur vie chrétienne. Le P. Julien Maunoir, poursuivant l'œuvre de Dom Michel, sera le principal artisan des missions bretonnes au cours du XVII^e siècle. Un mouvement semblable se développa aussi, surtout à partir de 1640, en France, notamment avec les Capucins, les Prêtres de la Mission (ou Lazaristes) de saint Vincent de Paul, les « Eudistes » de saint Jean Eudes. On les appellera plus tard « missions de l'intérieur », car elles s'adressaient à

des chrétiens, contrairement aux « missions de l'extérieur » tournées vers les païens.

MONDANITÉ, ESPRIT MONDAIN : dans le langage théologique, attachement au monde et aux biens de ce monde. De même que la notion biblique et paulinienne de « chair » n'équivaut pas à la notion occidentale de « corps » (distingué de l'âme), la notion biblique de « monde » a une double signification. Les hommes et la création (Genèse 1, 10 et 1, 31 ; Jean 3, 17) que le Christ est venu sauver, mais aussi le péché qui est dans le monde : orgueil, égoïsme, volonté de puissance (Jean 16, 8 ; 1 Jean 2, 16). C'est évidemment dans ce dernier sens que Dom Michel l'emploie, comme la plupart de ses contemporains.

NUNC DIMITTIS : premiers mots latins du Cantique de Siméon dans l'évangile selon saint Luc (2, 25-32), chanté quotidiennement dans la prière de Complies (dernier office de la journée). L'expression *Nunc dimittis* (maintenant, tu peux laisser...) signifie que l'on peut se retirer, une fois le devoir accompli et la relève assurée.

ŒUVRES DE MISÉRICORDE : du latin *misereor* (avoir pitié) et *cor* (cœur), actions bienfaitantes que chaque chrétien doit accomplir par amour pour son prochain. On distingue quatorze œuvres de miséricorde : sept corporelles (donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts), comme on peut les voir représentées par exemple sur le vitrail de la miséricorde (de 1560) dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon ; et sept spirituelles (conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes pénibles, prier Dieu pour les vivants et pour les morts).

OFFICIAL : clerc diplômé en droit canonique et chargé par l'évêque de rendre la justice ecclésiastique en son nom.

ORAISON : prière intérieure et silencieuse (mentale), ou parlée (vocale).

POSTULATEUR, VICE-POSTULATEUR : expert en théologie, en droit canonique et en histoire, choisi par une communauté de fidèles, un diocèse ou un institut religieux, et nommé par l'évêque, pour défendre une cause de béatification-canonisation. Sa première tâche est de recueillir suffisamment d'éléments sur la réputation de sainteté du serviteur de Dieu pour demander l'introduction de la cause ; celle-ci obtenue, sa mission est d'apporter tous les éléments de preuves pour fonder la réputation de sainteté du serviteur de Dieu. Le postulateur peut être assisté ou remplacé par un ou plusieurs vice-postulateurs.

PRÉSIDENTIAL : tribunal royal, créé en 1552, jugeant en appel des sentences des bailliages (sénéchaussées en Bretagne). il y avait quatre sièges présidiaux en Bretagne, à Rennes, Nantes, Vannes et Quimper.

RECTEUR : jusqu'à récemment, titre usuel donné en Bretagne au curé d'une paroisse.

RÉGENT, RÉGENCE : professeur, professorat.

SAINT, SAINTETÉ : est appelé saint ou sainte celui ou celle qui a été solennellement proclamé tels par le pape au nom de son autorité apostolique. « En canonisant certains fidèles, c'est-à-dire en proclamant solennellement que ces fidèles ont pratiqué héroïquement les vertus et vécu dans la fidélité à la grâce de Dieu, l'Église reconnaît la puissance de l'Esprit de sainteté qui est en elle et elle soutient l'espérance des fidèles en les leur donnant comme modèles et intercesseurs. *“Les saints et les saintes ont toujours été source et origine de renouvellement dans les moments les plus difficiles de l'histoire de l'Église”* [Jean-Paul II]. En effet, *“la sainteté est la source secrète et la mesure infailible de son activité apostolique et de son élan missionnaire”* [Jean-Paul II] » (*Catéchisme de l'Église catholique* § 828).

SAINTS DU DÉSERT : chrétiens qui se sont retirés dans les déserts d'Égypte, du Sinaï, de Palestine et de Syrie, à la fin du III^e siècle, pour

mener une vie d'ascétisme, de pauvreté et de chasteté. Ils sont à l'origine du monachisme. On les appelle aussi « Pères du désert ».

SCOLASTIQUE : philosophie et théologie enseignées dans les universités et collèges universitaires, depuis le Moyen-Âge jusqu'à la suppression des universités sous la Révolution en septembre 1793.

SERVITEUR DE DIEU : homme ou femme mort en odeur de sainteté, faisant l'objet d'une procédure de béatification. Il porte ce titre jusqu'au moment où il devient « vénérable », puis « bienheureux ».

STATUTS DIOCÉSAINS : législation diocésaine promulguée par un évêque, parfois à la suite d'un synode diocésain (statuts synodaux) c'est-à-dire d'une assemblée du clergé (ou depuis le concile Vatican II, d'une assemblée de délégués des fidèles, clercs et laïcs, du diocèse).

TAOLENNOU : série de douze « images morales » montrant le chemin de la pénitence, la route de l'enfer et la voie du paradis, conçue vers 1675 par le jésuite Vincent Huby, dans l'esprit et la méthode des « cartes » ou « tableaux énigmatiques » utilisés par Dom Michel Le Nobletz pour illustrer son enseignement catéchistique. Ces images donneront naissance aux *taolennou* ou « tableaux de mission » utilisées par les missions bretonnes jusqu'au milieu du XX^e siècle.

THAUMATURGE : du grec *thaûma*, « prodige », et *érgon* « travail ». Celui qui fait des miracles. Le mot s'applique particulièrement aux saints qui guérissent.

THÉBAÏDE : contrée désertique d'Égypte, voisine de Thèbes, où se retirèrent de nombreux anachorètes (ermite) au début du monachisme. Par extension, lieu isolé propice à la solitude et à la prière.

THÉOLOGAL : Membre d'un chapitre cathédral ou collégial, chargé d'enseigner la théologie et de prêcher en certaines occasions.

VÉNÉRABLE : Titre accordé à un serviteur de Dieu : avant 1913, dès l'introduction d'une cause de béatification en Cour de Rome ; désormais, lorsque l'héroïcité des vertus du serviteur de Dieu est

reconnue par décret pontifical. Il ne peut être invoqué qu'à titre privé ou en famille, et non dans la liturgie.

VERTUS : les théologiens chrétiens ont distingué très tôt les vertus « théologiques » (qui se rapportent à Dieu) de foi, espérance, charité (*pistis, elpis* et *agapè* dont saint Paul parle dans sa première lettre aux Corinthiens, 13, 1-13). Puis s'appuyant sur Aristote, ils ont défini les quatre vertus morales ou cardinales (du latin *cardo*, gond, parce que c'est autour d'elles que tourne toute la vie morale) de prudence, justice, force, et tempérance.

HQ

Table des matières

Table des matières

Présentation	5
I. 1948 : le vice-postulateur général à Quimper	11
II. Dom Michel : le cadre de son activité	17
III. Ce qu'est un procès de béatification	21
IV. Sa réputation de sainteté	25
V. L'héroïcité des vertus théologales	29
VI. Les vertus de justice, force, prudence et tempérance	33
<i>La vertu de justice</i>	33
<i>La vertu de force</i>	35
<i>La vertu de prudence</i>	38
<i>La vertu de tempérance</i>	40
VII. La spiritualité de Dom Michel	43
<i>Les étapes</i>	43
<i>La discipline ignatienne</i>	45
<i>La pratique de l'abandon</i>	47
<i>L'union mystique</i>	49
VIII. Sa dévotion à Notre-Dame	53
IX. Son ministère	57
<i>En chaire</i>	57
<i>Le catéchisme</i>	59

<i>La formation des élites</i>	61
<i>Ce qu'il pensait de la confession</i>	63
<i>Comment il confessait</i>	65
<i>À l'autel</i>	67
X. Un peu de rétrospective historique	69
XI. Son rôle dans le Renouveau	73
XII. Témoignages	77
Chronologie	81
Annexes	87
Annexe I : Procédure de béatification et canonisation	89
Annexe II : Quatre prières pour obtenir la béatification	93
Annexe III : Miracle en 1666 à Louannec	97
Annexe IV : Dom Michel thaumaturge ?	103
Annexe V : Le décret d'héroïcité des vertus de 1913	109
Annexe VI : Deux écrits de M ^{gr} Duparc sur Dom Michel	115
Annexe VII : Lettre pastorale de M ^{gr} Fauvel de 1952	141
Bibliographie	157
Glossaire	161

Dom Michel Le Nobletz, né à Plouguerneau en 1577, a marqué le Léon et la Cornouaille par son extraordinaire apostolat. Inventeur d'une catéchèse en images (à l'origine des célèbres *taolennou*), ascète, mystique, thaumaturge, il « missionnera » de paroisse en paroisse, et dans les îles, Ouessant, Molène, Batz, Sein, où son influence sur les humbles est profonde. Épuisé par une vie d'austérités, marqué en son agonie par les stigmates de la Passion, Dom Michel Le Nobletz meurt en odeur de sainteté le 5 mai 1652 au Conquet.

Très vite, de nombreux miracles sont attribués à son invocation. Dans les lieux où il a vécu, des chapelles sont édifiées en son honneur. En 1701, l'évêque de Léon ouvre un procès en béatification, qui est délaissé puis interrompu par la Révolution. Relancée en 1888, la procédure de béatification aboutit en 1913 à la reconnaissance de l'héroïcité des vertus théologiques et cardinales de Dom Michel, ouvrant ainsi la voie à sa béatification dès qu'un miracle sera reconnu.

Trente-cinq ans plus tard, dans une série de 23 articles publiés entre août 1949 et janvier 1950 dans les hebdomadaires *Le Courrier du Léon et du Tréguier* et le *Progrès de Cornouaille*, le chanoine Louis Kerbiriou s'interrogeait. Comment se fait-il que Dom Michel Le Nobletz n'ait pas encore reçu les honneurs de la béatification ? Est-il vraiment connu, en dehors de Plouguerneau où il est né, de Douarnenez qu'il évangélisa, du Conquet où il est mort ?

Spécialiste de Dom Michel, le chanoine Kerbiriou explique qui était cet « apôtre infatigable » – ainsi que le qualifie le décret d'héroïcité des vertus de 1913 –, quelles furent son action missionnaire et sa contribution au renouveau chrétien des diocèses bas-bretons de la première moitié du ^{xvii}^e siècle, comment se manifestait sa sainteté, quels étaient les principaux traits de sa spiritualité. Le présent ouvrage rassemble et complète par quelques documents inédits cette série d'articles qui permettent de redécouvrir la figure exceptionnelle de ce missionnaire breton.

Louis Kerbiriou, prêtre du diocèse de *Quimper et de Léon*, est né en 1885 à Saint-Pol-de-Léon et décédé en 1961 à Bourg-Blanc. Historien breton, chanoine honoraire en 1937, il collabora à la postulation des causes de béatification du Vénérable Dom Michel Le Nobletz et du Bienheureux Julien Maunoir. Il est l'auteur, entre autres ouvrages, de **Jean-François de la Marche : évêque-comte de Léon (1729-1806) : étude sur un diocèse breton et sur l'émigration (1924)**, et **Les Missions bretonnes. L'œuvre de Dom Michel Le Nobletz et du Père Maunoir (1933 et 1935)**.